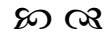


*Le Dialogue national pour
l'Europe*



**Un débat européen à l'épreuve
des réalités locales**

**Sous la direction de
Julien Weisbein**

**Olivier Cherki-Thorent
Aurélie David
Alexandra Foux
Guillaume Orignac**

1998

Table des matières

Avant propos	3
Introduction: L'enjeu européen en France aujourd'hui	6
Julien Weisbein	
Chapitre 1: La (difficile) genèse du Dialogue national pour l'Europe : "Rapprocher l'Europe des Français"	16
Julien Weisbein	
Chapitre 2: L'organisation du Dialogue national pour l'Europe : l'emprise des acteurs institutionnels.....	35
Olivier Cherki-Thorent, Julien Weisbein	
Chapitre 3: Le Dialogue national pour l'Europe dans l'espace, un fort éclatement.....	53
Julien Weisbein	
Chapitre 4: Le déroulement du Dialogue national pour l'Europe	73
Alexandra Foux	
Chapitre 5: Essai de sociologie du public participant.....	97
Julien Weisbein	
Chapitre 6: Le serveur <i>3615 Europe</i>.....	113
Guillaume Orignac	
Chapitre 7: L'utilisation de la jeunesse dans le Dialogue national pour l'Europe	133
Aurélie David	
Chapitre 8: La mobilisation des associations dans le Dialogue national pour l'Europe : vers l'institutionnalisation d'un dialogue ?	148
Julien Weisbein	
Conclusion: Le DNE à l'épreuve des réalités	175
O. Cherki-Thorent, A. David, A. Foux, G Orignac et J. Weisbein	

Ce numéro 19 des Cahier du CEVIPOF est issu d'une mission d'expertise ayant lié en 1996-97 le ministère délégué aux Affaires européennes à la Fondation nationale des sciences politiques.

Ce contrat portait sur l'analyse du *Dialogue national pour l'Europe*, opération d'information sur les questions européennes que le ministère menait alors dans les vingt-deux régions françaises et les DOM-TOM. Plusieurs laboratoires de recherche de la FNSP ont été ainsi engagés dans ce partenariat. Parmi ceux-ci, le CEVIPOF a été chargé d'étudier le déroulement sur le terrain de l'opération et d'en préparer la synthèse nationale à travers la collecte, l'archivage et l'analyse des documents recueillis. Ce travail, qui s'est étendu entre le début du mois d'octobre 1996 et la fin du mois de mai 1997 a mobilisé cinq jeunes chercheurs (un allocataire de recherche-moniteur et quatre vacataires) réunis au sein d'une "cellule d'analyse du Dialogue national pour l'Europe". La mise sur pied des instruments et des méthodes de recueil et d'analyse des information, la définition des principaux axes de recherche ont ainsi été menées collectivement. Cette mission d'expertise a finalement donné lieu à un rapport remis le 29 mai à Michel Barnier, ministre délégué aux Affaires européennes. Le présent Cahier du CEVIPOF, s'il s'en inspire grandement, entend surtout problématiser ce rapport et le rendre plus conforme aux canons de scientificité et de présentation de la discipline.

Il convient d'apporter quelques précisions concernant les sources sur lesquelles repose cette étude. Celles-ci sont en effet extrêmement diversifiées, tant à travers leur statut que par leur densité : entretiens réalisés auprès des membres du cabinet de Michel Barnier, documents organisationnels (comptes-rendus de réunions des Comités régionaux du Dialogue, dossiers de présentation et devis des manifestations proposées à la labellisation, etc.), sondages d'opinion sur le public participant, ou bien documents concernant la teneur des événements inscrits dans l'opération (questionnaires de synthèse, revues de presse régionales, comptes-rendus rédigés par les organisateurs, voire même observation directe). Ces informations ont fait appel à un traitement à la fois quantitatif (pour avoir une vue d'ensemble objective - et non "impressionniste" - des données et ce, à des fins de *description*) et qualitatif (pour restituer leur complexité, notamment lorsqu'il a fallu avancer des tentatives d'*explication*). Néanmoins, malgré leur richesse et leur diversité, ces sources nous sont parvenues en nombre trop faible ou bien de façon trop tardive pour que nous puissions prétendre à l'exhaustivité : les différentes administrations déconcentrées n'ont pas, semble-t-il, l'habitude de faire remonter vers Paris les informations recueillies sur le terrain - et cela constitue déjà un enseignement intéressant (quoique peu novateur) de cette mission d'expertise. À titre d'exemple, nous ne disposons d'informations factuelles (sur ce qui s'est dit) que sur un peu plus de 20% des manifestations prévues dans le cadre de

l'opération. Il nous semble dès lors utile de prévenir le lecteur sur le caractère nécessairement limité de certains résultats.

Qu'il nous soit permis, en outre, de remercier ici toutes les personnes du Centre européen de Sciences Po, de l'OIP, du PEA Métiers de la Ville, de la taxe d'apprentissage de l'IEP de Paris ou du cabinet du ministre délégué aux Affaires européennes qui nous auront aidé à réaliser cette mission d'expertise - ou qui auront tout simplement supporté notre présence agitée de longs mois...

Les auteurs.

Introduction: L'enjeu européen en France aujourd'hui

Julien WEISBEIN

Maastricht, 20 septembre 1992 : tel pourrait être, en résumé, l'acte de naissance d'un des enjeux majeurs de la vie politique française d'aujourd'hui. En effet, la difficile ratification du Traité de Maastricht a fait tomber le consensus relatif et paradoxal, faussement "mou" pourrait-on rajouter, qui caractérisait l'attitude de l'opinion publique française vis-à-vis de l'Europe. Il y a véritablement un "avant Maastricht" et un "après Maastricht". L'avant Maastricht est une période floue : la construction européenne est en effet, selon la formule d'Annick Percheron, l'objet d'un "acquiescement de façade", c'est-à-dire d'une acceptation distante, fortement teintée d'ignorance des réalités de l'intégration communautaire, et ne générant aucune mobilisation des Français¹. La ratification du 20 septembre 1992 fait néanmoins tomber le voile : l'architecture sociologique et politique du sentiment européen une fois révélée par le vote, on (re)découvre que les attitudes entourant la construction européenne sont articulées autour et inscrites dans les clivages majeurs, tant politiques, sociologiques ou culturels, de la société française². Les

¹Annick Percheron, "Les Français et l'Europe : acquiescement de façade ou adhésion véritable ?", *Revue française de science politique*, 41 (3), juin 1991, p. 382-406.

²À ce sujet, deux thèses s'affrontent. Pour Emmanuel Todd, l'enjeu européen réactive la bipolarité à la fois sociale, territoriale et économique de la France, coupure que les années quatre-vingt avaient masquée : une France

interrogations portent alors sur la capacité de cet enjeu européen à s'épanouir et à s'émanciper du système partisan organisé autour de la bipolarité gauche-droite³.

Né avec fracas, l'enjeu européen ne va cesser, dès lors, de croître en importance et de bousculer de plus en plus les règles du jeu politique en France. Bien que verrouillée "d'en haut" par les principaux partis politiques (qui redoutent fort justement ses effets corrosifs, à la fois pour leur électorat comme pour leurs coalitions partisans), la question européenne résiste de mieux en mieux à l'épreuve du vote : évacuée des élections législatives de mars 1993, elle structure moins timidement que par le passé les suffrages aux élections européennes de juin 1994⁴ et pénètre même le débat

populaire, de tempérament égalitaire, géographiquement centrale s'oppose à une France périphérique, de tempérament inégalitaire et plus ou moins élitiste ("Aux origines du malaise politique français, les classes sociales et leur représentation", *Le Débat*, 83, janvier-février 1995, p. 98-120). À l'inverse pour Pascal Perrineau, l'acceptation de l'ouverture européenne ou le repli sur les frontières nationales ne se réduisent pas à une coupure mécanique entre une France nantie et une France démunie mais passent plus fondamentalement par le prisme de l'affirmation identitaire dans toute sa complexité, sociale, politique, culturelle ou territoriale ("L'enjeu européen, révélateur de la mutation des clivages politiques dans les années 1990", in François d'Arcy, Luc Rouban, dir., *De la Vè République à l'Europe*, Paris : Presses de Sciences Po, 1996, p. 45-59).

³ Par exemple, Colette Ysmal souligne le rôle d'encadrement des suffrages qu'ont conservé les partis politiques lors du référendum de Maastricht ("L'Europe : futur enjeu électoral ?", *Revue des deux mondes*, 11, novembre 1992, p. 110-120). À l'inverse, pour Philippe Habert cette dimension européenne peut s'émanciper du jeu des partis politiques et s'avère suffisamment profonde pour se mobiliser en dehors de tout cadre politique traditionnel ("Le choix de l'Europe et la décision de l'électeur", *Commentaire*, hivers 1992-93, p. 871-880).

⁴ Elisabeth Dupoirier, "L'enjeu européen dans l'opinion publique française", *French Politics and Society*, 12 (2-3), printemps-été 1994, p. 1-11.

présidentiel de 1995⁵ ou, plus récemment, les dernières élections législatives de juin 1997 (qui ont été par ailleurs avancées en son nom). De plus, les sondages d'opinion révèlent, au delà de leur cristallisation électorale, le durcissement des attitudes des Français vis-à-vis de la construction européenne : la seconde intéresse de plus en plus les premiers qui réclament débats et informations, bref qu'on leur explique un horizon européen qui s'avère, à leurs yeux, parfois menaçant. De nombreuses controverses (immigration, services publics, sécurité sociale, choix des politiques économiques, etc.) sont ainsi posées avec pour arrière-fond croissant l'intégration européenne - notamment à travers les critères de convergence.

Mais si la question européenne est bien devenue un enjeu politique en France, intéressant les préoccupations hexagonales et périodiquement débattu sur la scène publique, cet enjeu n'a pas encore trouvé de cadre politique adéquat ni d'acteurs qui s'en emparent véritablement, l'organisent et le dotent de sens. Il convient déjà de noter que les structures ou les pratiques de la Cinquième République apparaissent de plus en plus affectées par un processus croissant d'eupéanisation - lequel vient accélérer des mutations que l'on observait déjà par ailleurs : le tempo

⁵ Les attitudes à l'égard de l'Europe semblent en fait relever d'un nouveau clivage majeur de la vie politique française (c'est-à-dire d'un système de valeurs articulées ou non autour d'un universalisme humaniste) qui vient se surexposer à la bipolarité gauche-droite (Gérard Grunberg, Etienne Schweisguth, "Vers une tripartition de l'espace politique", in Daniel Boy, Nonna Mayer, *L'électeur a ses raisons*, Paris : Presses de Sciences Po, 1997, p. 179-218).

électoral s'affole (ainsi que le nombre de "musiciens"), passant du traditionnel "quadrille bipolaire" (Jean-Luc Parodi) au "quintette quadripolaire" (Philippe Habert) avec les européennes de 1989 puis à l' "octuor cacophonique" (Pascal Perrineau) avec les européennes de 1994. De même, la construction européenne alliée à la décentralisation viennent remettre en cause les schèmes traditionnels, c'est-à-dire dominés par l'Etat, de médiation sociale et d'élaboration des politiques publiques⁶.

Cette déstructuration (relative⁷) du jeu politique traditionnel de la Cinquième République a une conséquence sur ses principaux acteurs institutionnels, lesquels apparaissent relativement désemparés face à l'Europe.

- On l'a vu plus haut, les partis de gouvernement sont parmi les principales victimes de l'eupéanisation croissante de la vie politique française. En aval, l'Europe met à jour et exacerbe leurs divisions internes ou leurs alliances externes et, en amont, ils perdent leur capacité de structurer les suffrages en raison de la "déstructuration sociologique et politique du vote" (Philippe Habert) que celle-ci génère. Mais si le système français de partis est effectivement de

⁶ Pierre Muller, "Entre le local et l'Europe. La crise du modèle français de politiques publiques", *Revue française de science politique*, 42 (2), 1992, p.275-297.

⁷ La dominante semi-présidentielle et majoritaire de la Cinquième République semble en effet résister à l'introduction croissante d'éléments de proportionnalité ainsi qu'à l'émiettement des acteurs de l'espace politique français. Ce qui change le plus est le temps institutionnel, la respiration électorale du système (Jean-Luc Parodi, "Proportionnalisation périodique, cohabitation, atomisation partisane : un triple défi pour le régime semi-présidentiel de la Cinquième République", *Revue française de science politique*, 47 (3-4), 1997, p. 292-311).

plus en plus affecté par les enjeux européens, il reste que ceux-ci ne l'ont pas encore brisé⁸.

- L'appareil politico-administratif français éprouve également quelques difficultés à intégrer cette dimension européenne, si corrosive pour sa structure hiérarchisée et centralisée⁹, et doit ainsi réadapter ses stratégies face à l'intégration communautaire¹⁰. Il en résulte, comme nous l'avons vu plus haut, d'importantes modifications concernant le modèle français d'élaboration et de mise en oeuvre des politiques publiques.
- Les institutions européennes, et notamment le Parlement européen, tentent, elles aussi, de pallier le "déficit démocratique" qui obère leur légitimité mais elles peinent encore à établir le contact avec ce citoyen européen qu'elles ont pourtant appelé de leurs voeux à travers la création juridique d'un statut de citoyenneté de l'Union (article 8 du TUE).
- De même, si le traité de Maastricht a remis à l'honneur la fonction détenue par les partis politiques de médiation des demandes sociales et d'expression de la volonté politique des citoyens (article 138A du TUE), on ne peut pas encore véritablement parler de partis politiques européens¹¹, ni

⁸ Christian Bidégaray, Claude Emeri, "Enjeux européens et système des partis politiques français", in François d'Arcy, Luc Rouban, dir., *op. cit.*, p. 61-76.

⁹ Christian Lequesne, *Paris-Bruxelles. Comment se fait la politique européenne de la France*, Paris: Presses de Science Po, 1993. Yves Mény, Pierre Muller, Jean-Louis Quermonne, dir., *Politiques publiques en Europe*, Paris : L'Harmattan, 1995.

¹⁰ Par exemple, les grands corps (Christine Kessler, "Les grands corps face à l'Europe", in François d'Arcy, Luc Rouban, dir., *op. cit.*, p. 183-201). Pour une synthèse plus générale de la recomposition des circuits de politiques publiques et l'émergence de nouveaux modèles d'action et de sens, se reporter à Pierre Muller, "La mise en oeuvre des politiques de l'Union européenne", in François d'Arcy, Luc Rouban, dir., *op. cit.*, p. 299-314.

¹¹ Pascal Delwitt, Jean-Michel De Waele, "Les élections européennes et l'évocation des groupes politiques au Parlement européen", in Mario Telo (dir.), *Démocratie et construction européenne*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 1995, p. 277-291. Pour l'exemple de la social-démocratie en Europe, se reporter à Robert Ladrech, ("La coopération

même de véritable confédération des principales tendances idéologiques au niveau du Parlement Européen. En effet, on y observe chez les députés européens un primat des attaches stato-nationales sur les allégeances idéologiques.

- Enfin, la construction européenne a modifié l'espace d'action et de représentation du monde syndical (avec la création de la Confédération européenne des syndicats), mais dans ce nouveau contexte, les syndicats français ont encore beaucoup de mal à intégrer la dimension européenne puisque celle-ci cristallise bien souvent les clivages idéologiques, internes comme externes, qui les déchirent¹².

Ce rapide tour d'horizon démontre bien que l'Europe, comme enjeu politique, est toujours à la recherche de son cadre d'organisation et d'acteurs spécifiques. Plus fondamentalement, l'europanisation de l'espace politique français semble renforcer une *redistribution des cartes politiques* qui permet l'émergence de nouveaux acteurs ayant su mobiliser les ressources générées par l'intégration communautaire et les convertir en position de pouvoir¹³.

transnationale des partis socialistes européens" in Mario Telo, dir., *De la nation à l'Europe. Paradoxes et dilemmes de la social-démocratie*, Bruxelles : Bruylant, 1993, p. 113-130) ou bien à Pascal Delwitt (*Les partis socialistes et l'intégration européenne*, Bruxelles : Editions de l'université de Bruxelles, 1995).

¹² Jean-Marie Pernot, Janine Goetschy, Jeff Bridgford, Adelheid Hege, "Les syndicats européens et les élections européennes", *Les Cahiers du CEVIPOF*, n°11, 1994.

¹³ Par exemple, la nouvelle gouvernance urbaine : les villes européennes deviennent des acteurs politiques et sociaux essentiels en profitant du nouvel intermède historique de la construction européenne et des difficultés fonctionnelles des Etats-nations qui leur redonne un espace politique (Arnaldo Bagnasco, Patrick Le Galès, *Villes en Europe*, Paris : La Découverte, 1997).

C'est dans ce contexte que s'inscrit le *Dialogue national pour l'Europe* (DNE), opération d'information sur les questions européennes initiée entre le 15 octobre 1996 et la fin avril 1997 par le ministère délégué aux affaires européennes du gouvernement Juppé. Opération gouvernementale d'envergure dotée d'un budget de 40 millions de francs, le Dialogue consiste concrètement en l'organisation ou le financement dans les vingt-deux régions métropolitaines et les DOM-TOM de manifestations liées à l'Europe (conférences, débats, échanges, événements sportifs ou festifs, etc.). Un label, celui du "Dialogue national pour l'Europe", est ainsi accordé à ces manifestations européennes par des structures *ad hoc*, les "Comités régionaux du Dialogue", composés des services préfectoraux, des Conseils régionaux, des élus locaux et des "forces vives" issues de la "société civile" (réseaux consulaires, associatifs, médiatiques, universitaires et scolaires). Le but du DNE est ainsi triple : informer les Français sur les questions européennes, recueillir leurs espoirs et leurs craintes face à l'intégration communautaire et en dégager des perspectives sur la place de la France en Europe. D'une certaine façon, cette opération s'inspire et duplique, tout en l'élargissant, le débat national pour l'aménagement du territoire qu'avait lancé, en 1994, le ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire de Charles Pasqua.

Revendiquant un état d'esprit et une philosophie particulières (sérénité des débats, respect de la décentralisation, ouverture vers la société civile et oecuménisme politique), le DNE vise fondamentalement,

comme le montre le chapitre 1, à redonner sens à l'Europe afin de réconcilier les Français avec celle-ci. En ce sens, il s'agit bien d'une tentative de *médiation par le haut*, initiée par les services de l'Etat (puisque plusieurs ministères, comme le réseau préfectoral, sont impliqués dans l'opération) afin de *réinvestir l'enjeu européen*, de le *maîtriser* et accessoirement de le *pacifier*. Le chapitre 2 présente les principaux enseignements de l'organisation du DNE au niveau national et met en relief, outre ses éléments quantitatifs de succès, la forte emprise institutionnelle qui caractérise l'opération et qui aboutit à l'instauration de filtres administratifs dans la localisation, la maîtrise d'oeuvre ou les thèmes des événements organisés sous son label. Ces données organisationnelles sont régionalisées au chapitre 3 : la géographie fortement contrastée du DNE, si elle valide sa forte institutionnalisation, permet aussi surtout d'affiner les déterminants qui font que le Dialogue est un succès dans telle région et qu'il s'avère un échec dans telle autre. Le chapitre 4 s'attache au déroulement concret de l'opération sur le terrain et notamment aux thèmes rendus les plus saillants par les débats, tandis que le chapitre 5 présente une tentative d'analyse sociologique du public participant aux événements du Dialogue, afin notamment de souligner le fait qu'il s'agit d'une population socialement élitiste et déjà marquée par un fort attachement à l'idée européenne. Mais le Dialogue national pour l'Europe ne se résume pas aux événements mis en place sous son label puisque l'opération aura permis de recueillir, à la marge, l'opinion de segments (générationnels, professionnels ou militants) de la population française.

L'utilisation du serveur *3615 Europe* fait ainsi l'objet du chapitre 6 qui révèle les nombreux usages sociaux de l'outil télématique tandis que le chapitre 7 focalise l'analyse sur les rapports qu'entretiennent les "jeunes" et l'Europe ainsi que les constructions politiques, observées à travers le Dialogue, de cette "Europe de la jeunesse". Enfin, le chapitre 8 concerne les mobilisations associatives autour de "l'Europe citoyenne" que l'opération aura suscitées.

L'organisation d'un grand débat décentré sur les questions européennes, doté de ressources conséquentes et porté par une volonté politique forte, a-t-il pu permettre de rapprocher sinon l'Europe, du moins la politique des citoyens ? Au terme de cette étude de la genèse, de l'organisation et du déroulement du Dialogue national pour l'Europe, celui-ci apparaît finalement comme une tentative avortée de maîtrise de l'enjeu européen : s'étant heurté à des filtres organisationnels en amont, ainsi qu'à des filtres sociologiques en aval, il n'aura pas permis de réconcilier les Français avec l'idée européenne, du moins de rendre celle-ci un peu moins nébuleuse aux yeux de ceux-là. Mais le DNE aura surtout permis de confirmer l'inadaptation de l'appareil étatique dans la structuration de l'enjeu européen, notamment par les difficultés qu'il éprouve à fonctionner en réseau.

Au-delà de ce constat d'échec, il convient néanmoins de souligner les éléments possibles de changements puisque l'opération aura finalement abouti à mettre en place des instruments utiles en vue de remplir cette fonction de

médiation avec les citoyens, comme en témoigne sa réappropriation par l'équipe socialiste issue des élections législatives. Ayant indirectement survécu à l'alternance de juin 1997, le Dialogue national pour l'Europe préfigure peut-être ainsi une nouvelle forme de communication gouvernementale décentralisée sur les questions européennes.

Chapitre 1: La (difficile) genèse du Dialogue national pour l'Europe : "Rapprocher l'Europe des Français"

Julien WEISBEIN

"Rapprocher l'Europe des Français" : à la fois credo, leitmotiv et but explicite, telle pourrait être la devise du Dialogue national pour l'Europe - telle pourrait être également la philosophie du ministère délégué aux Affaires européennes dirigé par Michel Barnier¹⁴. Cette volonté de proximité avec les citoyens aura néanmoins mis un temps considérable à s'imposer et à se matérialiser dans une politique publique : si l'idée du DNE remonte à la fin de l'été 1995 (lors d'un séminaire de réflexion entre Michel Barnier et ses collaborateurs), l'opération sera officiellement annoncée par Alain Juppé le 9 mai 1996 (lors d'un colloque à la Sorbonne organisé à l'occasion de la journée de l'Europe) et sera enfin effective le 15 novembre 1996 (lors du Forum régional tenu à Strasbourg) - soit un an exactement après que l'idée ait été lancée. Cette longue gestation n'est pas seulement due à des problèmes d'organisation technique, même s'ils ont eu leur importance, elle reflète plus fondamentalement les difficultés qu'ont

¹⁴ Telle pourrait être encore la position du gouvernement français (avant la dissolution) à la conférence intergouvernementale de 1996. Néanmoins, comme bien souvent dans l'histoire des rapports ambigus qu'entretiennent les autorités françaises avec la construction communautaire, les négociateurs français vont entraver le développement effectif de la citoyenneté européenne en bloquant le principe de libre circulation (Emmanuel Aubin, "La position française sur la citoyenneté européenne dans le cadre de la Conférence Intergouvernementale de 1996-1997", *Revue de la recherche juridique, Droit prospectif*, XXII, 68, 1997-1, p. 229-286).

connues les membres du cabinet de Michel Barnier à imposer, à la fois au gouvernement comme aux différentes administrations concernées, l'idée d'une campagne de communication sur les questions européennes.

L'analyse de la genèse et de l'organisation du Dialogue national pour l'Europe entendu comme politique publique, nous semble ainsi capitale pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la question européenne non seulement transforme les circuits nationaux de politiques publiques en obligeant leurs acteurs à apprendre de nouvelles normes et à mettre en oeuvre de nouveaux répertoires d'action¹⁵. Mais elle nous apprend aussi beaucoup, en retour, sur les systèmes politiques nationaux qu'elle affecte. Enfin, comme le note Jean-Claude Thoenig¹⁶, les politiques publiques sont des facteurs pertinents pour la constitution ou la modification d'espaces politiques spécifiques. Or, concernant les questions européennes, le DNE apparaît bien comme un des temps forts de l'institutionnalisation d'une scène politique consacrée, dans les régions, au débat européen et qui associe les pouvoirs publics avec de nouveaux acteurs collectifs¹⁷.

¹⁵ Pierre Muller, "La mise en œuvre des politiques de l'Union européenne", *art. cit.*

¹⁶ Jean-Claude Thoenig, "L'analyse des politiques publiques", in Jean Leca, Madeleine Grawitz, *Traité de science politique*, tome 4, 1985, p. 4.

¹⁷ Pour toutes ces raisons, des entretiens ont été réalisés auprès de quelques membres du cabinet de Michel Barnier afin de déterminer les idées, objectifs et modalités qui ont présidé à la genèse de l'opération. Qu'ils soient d'ailleurs tous remerciés ici pour leur disponibilité. Nous avons pu en outre disposer d'une littérature administrative conséquente sur le montage de l'opération.

Dresser une chronologie parfaite, séquentielle, de la mise en œuvre du Dialogue national pour l'Europe est impossible tant le travail gouvernemental est, dans la pratique, discontinu, morcelé dans le temps¹⁸. Néanmoins, dans un souci principal de clarté, nous présenterons ici en termes de séquences classiques (identification d'un problème et définition de solutions, prise de décision et mise en œuvre) les principales étapes de la mise sur pied du DNE - même si, dans la réalité, ce schéma n'a pas été vraiment respecté. Par delà cette description, il s'agira surtout de voir que cette opération s'apparente véritablement à un processus de médiation au sens où l'entend Pierre Muller¹⁹, c'est-à-dire comme une tentative de construction d'un référentiel nouveau - participatif - de l'action publique.

A la recherche d'un sens pour l'Europe

¹⁸ Jean-Claude Thoenig, *art. cit.*, p.19-20.

¹⁹ C'est-à-dire comme la construction du "référentiel" des politiques publiques, ce dernier étant entendu comme la dimension cognitive et intellectuelle qui sert à en définir les normes d'action, comme l'image (ou la construction) de la réalité qu'il convient de modifier. Ayant donné lieu à de nombreux débats, la notion de référentiel peut être néanmoins trop conviviale pour le chercheur : le danger est en effet de trouver du référentiel dans toute politique publique. Aussi insisterons nous davantage sur la notion de médiation. Comme l'écrit Pierre Muller, "tout le problème est alors (...) de concentrer l'effort de recherche non pas sur la question de savoir "s'il existe" un référentiel ou non pour telle politique ou tel secteur, mais de déterminer à travers quels processus se déploient, pour un secteur ou une politique, les processus de médiation (...), que ces processus débouchent ou non sur la production d'un référentiel en bonne et due forme" ("Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde", in Alain Faure, Gilles Pollet,

L'idée du Dialogue national pour l'Europe est donc issue d'un séminaire de réflexion associant Michel Barnier et ses collaborateurs, tenu à la Celle St-Cloud en septembre 1995. À l'origine, il s'agissait de trouver, face aux autres acteurs institutionnels (et notamment le Quai d'Orsay), un espace politique spécifique pour le ministre délégué aux Affaires européennes puisque la définition de la politique européenne de la France ou la représentation des intérêts français à Bruxelles lui échappent et que, ministère horizontal, il n'a pas véritablement de domaine ni de services spécifiques²⁰.

C'est ainsi *une action d'information et de promotion de l'idée européenne auprès des Français* qui apparaît comme un créneau politique possible pour Michel Barnier. L'idée de départ est que l'enjeu européen est aujourd'hui fondamental, tant pour la politique extérieure qu'intérieure de la France. Il y a en effet une mutation croissante des problématiques européennes en enjeux internes. Or - et le souvenir traumatique de la ratification de Maastricht est ici très fort auprès des membres du cabinet - le message européen passe très mal dans l'opinion publique. Mais surtout, l'Europe manque de sens global, de finalité. Selon la lecture de la réalité politique que font Michel Barnier et ses collaborateurs, les questions suivantes ont été occultées dans le débat

Philippe Warin, dir., *La construction du sens dans les politiques publiques*, Paris : L'Harmattan, 1995, p. 175-176).

²⁰ Les relations entre le ministère des Affaires étrangères et le ministère des Affaires européennes sont marquées depuis 1981 par la subordination du second vis-à-vis du premier, notamment à cause de l'absence de services propres aux Affaires européennes (Christian Lequesne, *Paris-Bruxelles*, op. cit., chapitre 2).

européen : quelle type de société pour l'Europe ? Quelle démocratie ? Quel rôle pour l'Europe dans le monde? Quelle place la France doit-elle occuper dans l'Europe ? Les institutions (et notamment le Quai d'Orsay) n'ont pas en effet les instruments adéquats pour répondre à cette crise de sens que connaît la construction européenne. Et cette absence de communication institutionnelle vient d'autant plus souligner le fait que l'Europe se construit largement sans ses citoyens, de façon peu démocratique. De cet abandon résulterait l'euroscpticisme des Français mais aussi leur désir de redonner une signification à l'horizon communautaire. En outre, cet euroscpticisme est, toujours selon le cabinet du ministre, exacerbé, par le traitement partisan et électoral de l'Europe, comme l'a montré l'épisode de 1992. Par la suite, une enquête qualitative, commandée à l'institut de sondages Louis Harris afin de cerner de façon la plus fine possible les représentations qu'ont les Français de l'Europe, viendra confirmer, aux yeux des membres du cabinet, cette définition de la situation²¹. Pour résumer celle-ci, l'Europe souffre donc d'un *manque de sens* alimenté par un *manque de participation* de ses citoyens. Ces

²¹ Réalisée entre mars et avril 1996, cette enquête a comporté deux volets. La première vague a consisté en six entretiens de groupes réalisés à Paris, Lille, Nantes et Marseille et segmentés sur la base des opinions vis-à-vis de l'Europe. La seconde vague a consisté en 40 entretiens non-directifs sur les représentations de la construction européenne, avec en fin d'entretien une relance sur les attentes spécifiques en matière d'information et de communication sur l'Europe. Les conclusions de l'enquête sont, entre autres, l'absence de sens global de la construction européenne, trop engluée dans sa dimension économique et qui se réalise sans ses citoyens, le désir d'une information concrète et pratique sur les échéances communautaires (notamment la monnaie unique) ou bien une forte critique des institutions européennes.

deux aspects seront ainsi placés au coeur du Dialogue national pour l'Europe qui viendra témoigner du nouveau rôle dévolu au ministre délégué aux Affaires européennes de Michel Barnier : autrefois avocat de la France en Europe, celui-ci devient avocat de l'Europe auprès des Français.

La représentation intellectuelle du problème étant posée (ainsi que les perspectives en terme de gains politiques qu'il permettrait d'obtenir²²), il s'agit de définir des solutions réalisables pour rétablir le contact entre les Français et l'Europe ("rapprocher l'Europe des Français"). Dès lors, est initiée une réflexion (à ce moment sans finalité opérationnelle) sur une éventuelle action de communication sur l'Europe auprès de la population. Outre les membres du cabinet, un comité informel de réflexion d'une dizaine de personnes (associant des parlementaires, principalement centristes, ainsi que quelques journalistes et universitaires) est invité à réfléchir sur le sens et les modalités de la production de cette information européenne. De nombreux autres tours de table sont également organisés avec les Présidents des Conseils régionaux, certains réseaux consulaires ou avec certaines associations, comme le

²² Lors du DNE, Michel Barnier insistera souvent sur le caractère de proximité avec la "société civile" de son travail. Par exemple : *"J'ai eu l'idée de ce dialogue parce que, comme ministre des Affaires européennes, j'ai commencé à faire le tour des régions de France sur les problèmes des fonds structurels et puis, petit à petit, j'ai commencé en plus des réunions avec les préfets, les fonctionnaires et les élus, je suis allé dans les lycées et les collèges (...). Alors je me suis dit au fond, je me suis aperçu que les gens posaient beaucoup de questions intelligentes. Je me suis dit il faudrait généraliser ce dialogue"* (Metz, 24 octobre 1996, point presse préalable au Forum régional de Lorraine). Cette ouverture vers les Français sera d'autant plus stratégique en raison du "style" autoritaire du Premier ministre Alain Juppé...

Mouvement européen. De ces réunions de moins en moins informelles germe rapidement l'idée de la nécessité d'une nouvelle campagne de communication sur l'Europe qui soit déconnectée de toute échéance électorale et de tout traitement partisan²³ afin de ne pas rééditer l'expérience douloureuse de la ratification du Traité de Maastricht. Or à cette date, le calendrier politique s'y prête puisqu'aucune élection majeure n'est attendue, ce qui laisse le temps suffisant pour que l'opération puisse vraiment se déployer. En outre, l'idée d'une ouverture de l'opération à la société civile apparaît également comme un point crucial, afin d'associer à celle-ci le plus grand nombre d'acteurs et d'en garantir le succès.

En ce qui concerne les modalités d'une telle campagne, un débat opposera plus tard, au sein du cabinet de Michel Barnier, deux logiques principales. La première peut être qualifiée de communicante, d'informative. Il s'agit d'organiser pour le ministre un tour des régions autour d'un grand débat, institutionnalisé et médiatisé, traitant d'un thème européen. Un effort financier important serait ainsi porté sur la

²³ Il convient de noter cependant qu'originellement, il était prévu que les partis politiques participent au Dialogue national pour l'Europe. Tout au début de l'opération, Michel Barnier a ainsi adressé un courrier aux responsables des principales formations politiques représentées à l'Assemblée nationale afin de "contribuer, par l'intermédiaire d'une tribune, au document introductif du débat qui sera centré autour du thème "Quelle Europe pour le XXIème siècle ?". Il n'y aura finalement aucune réponse ni du PS, ni de l'UDF. Quant au RPR, il transmettra une simple reproduction du texte sur l'Europe adopté par le bureau politique le 8 février 1996. Seul le PCF décidera de jouer la carte du Dialogue afin de donner une caisse de résonance à sa campagne de pétition en faveur de l'organisation d'un référendum sur la monnaie unique. Face à

publicité, par les médias nationaux, de ces "Forums régionaux du Dialogue". Cette formule présente l'avantage de la simplicité puisque s'appuyant essentiellement sur le réseau préfectoral et s'apparentant à une opération de communication gouvernementale classique. L'autre logique se veut plus délibérative, "citoyenne". Il s'agit de décentraliser et de multiplier le débat européen par le financement, total ou partiel, d'événements locaux consacrés aux thématiques européennes. Ce ne sont plus les médias nationaux qui sont recherchés mais la PQR, supposée plus proche des problématiques concrètes des régionaux. De plus, de nombreux autres acteurs, d'origines très variées, sont accrédités dans l'opération. Cette ouverture présente cependant un inconvénient non négligeable, c'est-à-dire l'impossibilité de réguler et de contrôler les débats. Finalement, ces deux scénarios ("institutionnel" et "participatif") seront retenus, les membres du cabinet du ministre ayant alors acquis la conviction qu'ils ont les moyens politiques et organisationnels d'une telle ambition. Quoiqu'il en soit, les points les plus importants concernant les principes généraux du DNE (et qui vont orienter la production de l'information européenne tout au long de l'opération) sont doubles. Il s'agit tout d'abord de viser le concret, le quotidien et la proximité réelle avec le citoyen - afin notamment de ne pas rééditer l'abstraction du

ces silences partisans, les membres du cabinet de Michel Barnier décideront alors de ne pas associer les partis politiques à l'opération.

discours pro-Maastricht de 1992²⁴. A cet égard, l'échelon régional apparaît selon Michel Barnier comme le cadre le plus significatif et porteur de sens. Ensuite, il s'agit d'orienter principalement l'opération à destination des jeunes, considérés comme naturellement pro-européens et susceptibles de se mobiliser davantage dans l'opération et de lui donner une tonalité positive (cf. chapitre 7).

Cette aspect intellectuel du processus d'élaboration du DNE (l'Europe est en panne de sens, il convient de lui en redonner par un large débat, concret, décentralisé et délibératif) laisse encore ouverte la question à l'origine du projet : de quelle Europe parle-t-on ? Sur la base du sondage d'opinion précédemment cité, les attentes supposées des Français vis-à-vis de l'Europe sont finalement conceptualisées autour du triptyque suivant : "Sûreté-Prospérité-Identité". Ces trois grandes dimensions vont servir de canevas thématique à l'opération : *l'Europe que le DNE souhaite mettre en scène est celle qui garantit aux Français la sûreté et la prospérité, tout en respectant leur(s) identité(s)*. Les représentations traditionnelles attachées à l'Europe, géopolitiques (la sûreté et la paix) et économiques (la prospérité), sont ainsi complétées par une dimension plus politique et proche (l'identité) qui permet de

²⁴ Voir à ce sujet Dominique Wolton, *Naissance de l'Europe démocratique*, Paris : Flammarion Poche, 1997. Il est à noter d'ailleurs que la thèse défendue par l'auteur (lors de la campagne référendaire, les pro-Maastricht ont négligé l'importance des cadres cognitifs et symboliques des électeurs, cadres qui sont centrés sur l'Etat-nation) est connue des membres du cabinet de Michel Barnier. Un conseiller technique a même rencontré D. Wolton. Cela souligne (presque explicitement) une des dimensions essentielles des processus de médiation selon Pierre Muller : le rapport entre champ intellectuel et champ du pouvoir.

traiter de thèmes comme la démocratie, la citoyenneté, l'Europe sociale et tout ce qui a trait à la culture (langue, cultures régionales, etc.). Pour autant, il n'y a pas, à travers l'opération, l'imposition d'une image idéale de la construction européenne puisque des éléments de critique sont acceptés sous l'une ou plusieurs de ces trois dimensions. Le triptyque ne servira que de cadre de référence pour synthétiser les débats et rédiger le rapport final.

En effet, le Dialogue national pour l'Europe entend être, selon ses concepteurs, l'occasion d'écouter les Français et de tenir compte des opinions qu'ils auront émises durant l'opération. Celle-ci se veut être une méthode efficace de remontée d'informations, vers Paris comme vers Bruxelles (à un moment crucial qui plus est, celui de la CIG). Ainsi, suite à une "phase territoriale" de six mois durant laquelle les débats se tiennent en régions (d'octobre 1996 à avril 1997), une "phase nationale" du DNE est programmée afin de synthétiser tout ce qui s'est dit sur le terrain et, sur cette base, de faire des propositions concrètes auprès du Président de la République à travers un rapport prévu pour être remis le 9 mai 1997. Trois rapporteurs nationaux²⁵ réunis au sein d'un "Comité national du Dialogue" sont chargés de rédiger, avec Michel Barnier, ces synthèses thématiques.

²⁵ Respectivement Jean-Paul Delevoye, alors président de l'Association des maires de France pour la sûreté, Christine Lambert, présidente du Centre national des jeunes agriculteurs pour la prospérité et Hubert Curien, ancien ministre de la recherche, pour l'identité.

Si nous avons tant insisté sur la genèse conceptuelle et les constructions intellectuelles au fondement du DNE, c'est pour la raison simple que cette philosophie originelle (et qui se veut originale) aura une profonde incidence sur la concrétisation de l'opération. En effet, cette tentative d'instaurer un référentiel nouveau, que nous pourrions qualifier de "participatif", de l'action publique va expliquer les difficultés que vont connaître les membres de l'équipe de Michel Barnier pour imposer leur idée, autant auprès du Gouvernement que de l'appareil administratif.

Une genèse politique et administrative difficile

La philosophie générale du Dialogue national pour l'Europe et ses grandes lignes directrices ayant été définies, il reste donc à matérialiser l'opération et à l'inscrire dans une ingénierie administrative. Deux étapes cruciales sont à franchir : obtenir l'autorisation du Premier ministre et surtout, mettre sur pied la machinerie du DNE.

La "vente politique" de l'idée sera tout d'abord difficile. Si à Matignon comme à l'Elysée, il y a un accord sur le fond (c'est-à-dire sur la nécessité d'une campagne de communication sur les échéances européennes), on craint néanmoins de rouvrir les plaies de Maastricht et ainsi de faire douter les partenaires de la France sur son attachement à la construction européenne dans le contexte de la CIG (contrainte extérieure) ou bien, de façon plus prosaïque, de

fragiliser le parti gaulliste en révélant ses tiraillements européens (contrainte politique). Il convient d'ailleurs de noter ici que ces craintes s'avèrent plus vivaces auprès des conseillers du Président de la République qu'au sein du cabinet du Premier ministre. Le ministère des Affaires extérieures conduit par Alain de Charette va également tenter de bloquer l'opération, laquelle gêne en effet les diplomates du Quai d'Orsay, peu habitués à de telles actions de communication et craignant de se voir dépossédés de leur monopole sur les questions européennes²⁶. Ces très fortes réticences du corps diplomatique face aux membres du cabinet du ministre délégué aux Affaires européennes, parfois taxés de naïveté ou d'irresponsabilité et qui n'étaient pas des spécialistes des enjeux européens, témoignent véritablement du caractère conflictuel et identitaire du processus de médiation : à une vision professionnelle, "technicienne" des questions européennes tenue par les diplomates s'oppose une conception plus politique, "citoyenne", partagée par un personnel politique plus original (celui du cabinet du ministre dont le vivier est principalement constitué par ses implantations savoyardes et qui était, à la base, davantage spécialisé sur des enjeux comme l'environnement ou la décentralisation). Quoiqu'il en soit et en dépit des fortes oppositions du Quai

²⁶ Il faut noter ici que même les diplomates du cabinet de Michel Barnier ont émis à l'origine de forts doutes sur la pertinence d'une action de communication sur l'Europe auprès des Français (action dont l'idée est le fait de non-spécialistes des questions européennes qui ne proviennent pas du corps diplomatique). Finalement, Michel Barnier sera convaincu par ces derniers et donnera son feu vert pour mener l'opération, contre l'avis des premiers.

d'Orsay, Michel Barnier et ses collaborateurs vont insister et finiront par obtenir l'arbitrage d'Alain Juppé ainsi que l'appui du Service d'information du gouvernement, davantage habitué à raisonner en termes d'opinion publique. Ainsi, lors du colloque du 9 mai 1996 organisé à la Sorbonne en présence de précédents ministres des Affaires européennes ou de personnalités politiques de gauche comme de droite (Michel Rocard, Edith Cresson, Elisabeth Guigou, Alain Lamassoure, Bernard Bosson), le Dialogue national pour l'Europe est officiellement annoncé par Alain Juppé qui insiste en outre pour que l'ensemble des membres du gouvernement participe activement à l'opération. Une circulaire du Premier ministre viendra confirmer en juillet ce souhait d'implication des différents ministères et de l'échelon préfectoral.

Après cinq mois environ de préparatifs, Michel Barnier obtient donc le feu vert politique pour lancer le DNE. Il reste dès lors à mettre sur pied la machinerie administrative de l'opération. Une première réunion interministérielle est ainsi convoquée en juin 1996 afin de présenter la campagne aux différents ministères concernés (Intérieur, Education nationale, Jeunesse et Sports, Culture, Economie et Finances). Il est décidé en outre la création d'un Comité interministériel composé de correspondants pour chaque ministère impliqué et qui est chargé de faire des propositions sur le Dialogue. Par la suite, cette structure aura un rôle mineur et ne servira principalement qu'à préparer sur certains dossiers techniques quelques déplacements du ministre délégué aux Affaires européennes. Il faut surtout noter qu'en règle générale,

l'interministériel²⁷ aura faiblement joué dans l'opération qui reste à bien d'égards l'apanage du ministère délégué aux Affaires européennes. Mise à part l'"agressivité" du ministère de tutelle (le Quai d'Orsay), les autres ministères auront adopté une indifférence bienveillante à l'égard du DNE et seule l'Education nationale se sera véritablement investie dans celui-ci à travers la mobilisation des rectorats, l'édition d'un cahier pédagogique à destination des enseignants de CM2 ou l'organisation d'un concours sur l'Europe destiné aux classes de Première.

Durant la phase de préparation technique de l'opération, Michel Barnier intervient le 16 juillet 1996 lors d'une réunion de préfets (consacrée par ailleurs à l'immigration irrégulière) afin de présenter la démarche auprès du service préfectoral. En effet, la question qui s'impose est celle de l'organisation territoriale de l'opération et la recherche de structures relais pour mettre sur pied les manifestations. Dans cette optique, des contacts plus étroits (et cette fois-ci opérationnels) sont noués avec les Conseils régionaux, lesquels font d'ailleurs preuve dans leur ensemble d'une forte volonté de participation. Le partenariat avec les présidents des

²⁷ Selon Christian Lequesne (et malgré un mode de gouvernance européenne en réseaux, sans centre ni hiérarchie clairement identifiables), le système de coordination gouvernementale face aux exigences de l'UE reste une variable institutionnelle cruciale pour l'analyse des politiques publiques. Ainsi en France, le SGCI détient un rôle non négligeable dans l'organisation comme la définition du travail gouvernemental en ce qui concerne les dossiers européens ("Union européenne et coordination gouvernementale. Quid novi en France ?", in François d'Arcy, Luc Rouban, dir., *op. cit.*, p. 259-277). Dans le cadre du Dialogue national pour l'Europe, le rôle du SGCI sera néanmoins très marginal.

Conseils régionaux s'est néanmoins progressivement ensablé pour diverses raisons. L'hétérogénéité de la mobilisation des régions est telle (ainsi que la prégnance des considérations de politique locale) que les membres du cabinet de Michel Barnier vont juger indépassable le rôle d'impulsion de l'Etat, même pour une démarche qui se revendique décentralisée. Dans un souci d'efficacité et pour couvrir l'intégralité du territoire national, ce seront ainsi les préfetures de régions et de départements qui seront chargées d'organiser l'opération²⁸. Les Exécutifs régionaux ne seront finalement qu'invités à coprésider les structures chargées de recenser, d'organiser ou de cofinancer les manifestations du Dialogue. Ce choix d'un mode hiérarchique (services préfectoraux) plutôt que partenarial (collectivités territoriales) témoigne par ailleurs de la force du modèle centre/périphérie dans l'opération et ce, malgré son souci de décentralisation. Enfin, des réunions seront successivement organisées pour solliciter le partenariat d'autres acteurs collectifs et étendre la gamme des acteurs du DNE : les associations (cf. chapitre 8), les réseaux consulaires (chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture et chambres des métiers), certaines grandes écoles, les médias, etc. Cette ouverture de l'opération à d'autres acteurs non politiques ou non administratifs procède

²⁸ Concernant l'implication des services préfectoraux dans le DNE, il convient de noter deux choses. Tout d'abord, la Cellule d'animation du Dialogue devra fortement insister tout au long de l'opération pour obtenir quelque chose des préfetures de département (déjà surchargées par ailleurs). Des réunions seront ainsi organisées à Paris pour "mettre au pas" tous les correspondants préfectoraux du DNE. Ensuite, la variable personnelle s'avérera telle que

certes d'un souci fonctionnel d'efficacité mais également d'une volonté très marquée de contourner et de dépasser les circuits administratifs classiques (qui s'avèrent par ailleurs très difficiles à mobiliser).

Restent le montage financier et la constitution d'une équipe. Le premier sera assez vite résolu grâce à deux événements concomitants. En juillet, le Premier ministre, suite à sa décision de mai, débloque 12 millions de francs en interministériel, lesquels se rajoutent aux 8 millions du ministère délégué aux Affaires européennes. De même à cette date, la Commission européenne a voté le budget de ses trois actions prioritaires d'information ("Citoyens d'Europe", "Euro" et "Construisons l'Europe ensemble") mais le ministère de l'Economie et des Finances en France n'est pas prêt pour relayer la campagne de communication sur la monnaie unique : le Dialogue national pour l'Europe bénéficiera ainsi de 20 millions de francs de Bruxelles au titre de la campagne "Euro", les membres du cabinet de Michel Barnier ayant réussi à convaincre la DGX que l'opération qu'ils projettent peut s'inscrire dans ce cadre. Le budget total sur l'année 1996 sera donc de 40 millions de francs et il sera prévu l'année suivante de leur rajouter environ 12 millions supplémentaires (6 du gouvernement, 6 de la Commission européenne). En ce qui concerne la constitution et l'installation de l'équipe qui animera, de Paris, le DNE, les choses se révéleront plus complexes en raison de disparités de statuts et surtout de

certains préfets anti-Maastricht bloqueront plus ou moins ouvertement les événements du DNE.

blocages administratifs. Le Quai d'Orsay ne mettra ainsi ni locaux, ni personnel (si ce n'est un diplomate), ni matériel à la disposition de Michel Barnier et les autres ministères ne détacheront que très peu de personnel pour constituer l'équipe d'animation. En dépit de ces contraintes, la cellule d'organisation du Dialogue national pour l'Europe sera finalement constituée d'un Préfet autrefois détaché à Sources d'Europe (et ancienne directrice de cabinet de François Mitterrand), de quatre appelés détachés du ministère de l'Intérieur, de deux administrateurs civils venant du ministère de l'Agriculture, d'un diplomate donc, ainsi que de plusieurs stagiaires qui menaient là leur première expérience dans la haute fonction publique. De même, des locaux seront prêtés par le Secrétariat général du gouvernement. La cellule d'animation du Dialogue est donc globalement caractérisée par la jeunesse de l'équipe, par l'absence de véritables spécialistes des questions européennes, par des horizons professionnels très éclatés et par certaines représentations communes (surtout le rejet de toutes formes de notabilités et de routines). Par la suite, ces personnes seront confrontées à plusieurs reprises à des personnels administratifs plus traditionnels (notamment les préfets départementaux) : les heurts qui naîtront parfois soulignent ce que nous avons déjà remarqué plus haut, à savoir la conflictualité du processus de médiation durant lequel se cristallisent des intérêts divergents et surtout des modes de socialisation politique différents.

Au total, et malgré une ingénierie administrative relativement modeste, le Dialogue national pour l'Europe revendique une philosophie particulière et ambitieuse, qui peut être résumée par une volonté marquée de participation des citoyens (ou du moins des acteurs non politiques ni administratifs) ainsi que par certains objectifs (respect de la décentralisation, oecuménisme politique, sérénité des débats). Ces divers aspects rendent, selon nous, légitime l'emploi de la notion de *médiation*, c'est-à-dire la tentative d'instaurer un nouveau référentiel de l'action publique axé autour de l'idée de participation et d'ouverture à la "société civile". Savoir si cette tentative a été ou non couronnée de succès est en dehors du propos de ce chapitre. Mais le lecteur intéressé par le fait de distribuer de bons ou de mauvais points pourra toujours se reporter à la conclusion de cet ouvrage...

* * *

Quoiqu'il en soit, il n'apparaît pas totalement inapproprié de tenter une comparaison entre la pratique des ministères Barnier et Cresson qui ont été, à des dates et dans des contextes fort différents, en charge des Affaires européennes. La même volonté d'ouverture s'y retrouve. En effet, dans les deux cas on observe une tentative de contournement des structures administratives classiques (principalement la mainmise des diplomates du Quai d'Orsay sur les questions européennes) à travers l'institutionnalisation de structures associant des représentants issus de la société civile (les Comités régionaux

du Dialogue, cf. chapitres 2 et 3, dans le cas du ministère Barnier et les Groupes d'Etudes et de Mobilisation dans le cas du ministère Cresson²⁹). Le contexte différent a donné un rôle et une composition différents à ces structures : en 1988, il s'agissait d'aider les entreprises françaises à aborder l'échéance du Marché unique en les poussant à faire du lobbying à Bruxelles; en 1996, la Conférence intergouvernementale ou l'échéance de la monnaie unique rendent nécessaire la construction véritable (et non plus seulement discursive) d'une "Europe des citoyens". Il reste maintenant à voir si le "retour à la normale" (c'est-à-dire le modèle de la domination des diplomates du Quai d'Orsay sur les questions européennes) observé après l'expérience Cresson et l'arrivée d'E. Guigou en 1990 se confirme aujourd'hui avec Pierre Moscovici.

²⁹ Voir à ce sujet Christian Lequesne, *op. cit.*, chapitre 2.

Chapitre 2: L'organisation du Dialogue national pour l'Europe : l'emprise des acteurs institutionnels

Olivier CHERKI-THORENT, Julien WEISBEIN

Le Dialogue national pour l'Europe entend être, aux yeux de ses concepteurs, une politique publique relativement nouvelle, c'est-à-dire participative, décentralisée, ouverte et soucieuse de sa propre évaluation (telle qu'en témoigne d'ailleurs la mission d'expertise confiée à la Fondation nationale des sciences politiques). Cette volonté affichée de novation rend ainsi légitime de s'intéresser à l'organisation concrète de l'opération - dans la mesure notamment où celle-ci a une influence non négligeable sur le déroulement des manifestations et donc sur la réalisation ou non des objectifs qui ont été assignés au DNE.

Le présent chapitre se propose de dresser le cadre structurel du Dialogue, la façon dont il a été organisé, planifié par les différents acteurs qui, en régions, s'en sont emparé et l'ont fait vivre. Les résultats qui vont suivre reposent en effet sur des *intentions* de projets (dont on n'est pas sûr qu'ils aient abouti par ailleurs)³⁰. En outre - et ce, en raison de pratique de

³⁰ Nous avons ainsi constitué une base de données, qui a donné lieu ultérieurement à un traitement statistique, à partir des annonces de presse et des fiches de saisies qui servaient à alimenter le serveur 3615 Europe. Cela nous a permis également d'attacher à ces intentions de manifestations quelques données intéressantes dans l'optique de notre étude comme, outre la date et le lieu, le statut des organisateurs, les thématiques abordées ou les modalités pratiques d'inscription.

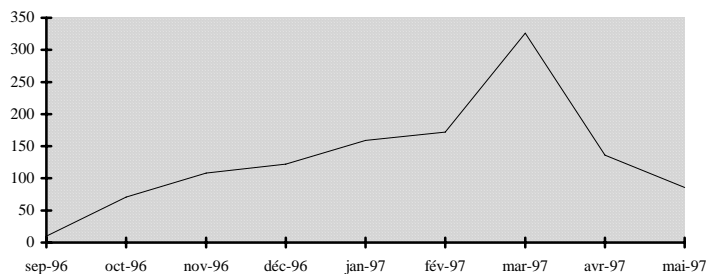
labellisation parfois décalées (accorder le label du DNE *ex post*, c'est-à-dire à des manifestations qui ont déjà eu lieu et dont on se rend compte, après coup, qu'elles pouvaient rentrer dans le cadre de l'opération) - nous ne pouvons qu'inviter le lecteur à considérer les résultats suivants comme relevant d'un Dialogue national pour l'Europe idéal, "sur le papier"...

Les éléments de succès

Quoiqu'il en soit, 1402³¹ manifestations ont été recensées à partir des calendriers prévisionnels. Ce nombre important rend compte de la forte implication des différents acteurs dans l'opération ainsi que d'une montée progressive en puissance de celle-ci. La répartition des événements sur les mois de septembre 1996 à mai 1997 révèle ainsi deux principale périodes (cf. graphique 2.1).

³¹ Les services de Sources d'Europe en ont recensé 1646. La différence entre ces deux chiffres tient sans doute au fait que de nombreuses fiches de saisies sur le serveur 3615 Europe nous ont été livrées les derniers jours de la mission d'expertise et n'ont pas pu être intégrés à notre base de données.

Graphique 2.1 - Le DNE dans le temps (nombre de manifestations prévues par mois)



1. De septembre 1996 à février 1997, on assiste à une mise en place progressive du DNE : 10 événements sont programmés pour le mois de septembre 1996, 71 pour celui d'octobre, 108 pour celui de novembre, 122 pour celui de décembre, 159 pour celui de janvier 1997 et 172 pour celui de février. Il semble qu'une dynamique d'entraînement se soit installée petit à petit dans les différentes régions à partir du mois de novembre 1996.
2. Puis le rythme du DNE s'accélère fortement en mars, où celui-ci prend son essor avec 326 manifestations prévues. C'est d'ailleurs au cours de ce mois que certaines régions développent la majorité des initiatives prévues localement : 58% des manifestations en Champagne-Ardenne, 54% de celles prévues en Auvergne, 48% de celles prévues dans les Pays de la Loire ou bien encore 46% de celles prévues en Bourgogne. Il faut peut-être y voir l'incidence de l'actualité européenne avec le lancement fin mars à Turin des travaux de la conférence intergouvernementale. Toujours est-il qu'à partir d'avril, le Dialogue national pour l'Europe semble se tasser légèrement avec un nombre de 136 manifestations prévues en avril et 86 en mai. Mais ce ralentissement n'est qu'apparent puisque notre recension ne va que jusqu'au 9 mai, jour de la fête de l'Europe et clôture officielle du DNE.

Outre cet aspect quantitatif, le succès du DNE réside par ailleurs dans sa *diversité*. Diversité des formes qu'il a prises, diversité des acteurs contactés et diversité des thèmes abordés. On note en outre des modalités d'inscription majoritairement ouvertes vers le tout public ce qui témoigne, semble-t-il, d'une réelle volonté d'ouverture.

- On observe en premier lieu que le Dialogue s'est décliné sous des formes multiples. Le label a ainsi été attribué à des initiatives aussi diverses que des conférences sur l'euro, des tournois de tennis de table ou de football, des séminaires de formation sur le droit communautaire ou des événements artistiques comme des expositions ou des pièces de théâtre. L'Europe reste le dénominateur commun de ces initiatives et il n'y a pas eu de dispersion du label sur d'autres sujets non européens. Quoiqu'il en soit, le sérieux a parfois côtoyé le folklore (ainsi la cellule de coordination parisienne a dû intervenir pour refuser le label du Dialogue à un concours hippique) mais cet éclatement témoigne d'une mobilisation protéiforme qui a su décliner la thématique générale de l'Europe sous de nombreux aspects.

Huit formes principales de manifestations ont ainsi pu être identifiées. Le modèle des conférences-débats reste largement dominant avec 64% des manifestations comportant une information relative à leur forme. Puis viennent les expositions (9%), les opérations de jumelage (6%), les séminaires de formation ou les événements de nature professionnelle (5%), les événements artistiques (4%), les kermesses ou fêtes (2%), les forums régionaux (2%), les assemblées générales d'associations ou d'autres organisations (2%) et les concours sur le thème de l'Europe (2%).

- L'éventail des thèmes abordés est large, même s'il convient de relativiser fortement cette diversité puisque certains aspects précis de la construction européenne ont majoritairement cristallisé les débats et qu'on note une

certaine euphémisation des aspects considérés comme brûlants (cf. infra, graphique 2.3). De nombreux enjeux, du plus général au plus particulier, du plus technique au plus généraliste, auront néanmoins été débattus à travers le DNE : questions institutionnelles, économiques, sociales, d'actualité, culturelles, etc.

- Si l'implication dans le DNE n'a pas été la même chez l'ensemble des acteurs concernés, aucun des groupes sollicités par le ministère délégué aux Affaires européennes n'a tenu à rester à l'écart du projet - sauf pour des raisons politiques (l'ensemble des partis politiques, certaines associations de gauche, quelques élus locaux de l'opposition, etc.). Deux groupes principaux d'organisateur se détachent tout particulièrement en participant à la mise sur pied de plus d'un tiers des événements recensés. Il s'agit des acteurs institutionnel et du monde associatif : on les retrouve comme organisateurs (principaux ou partenaires) dans respectivement 40% et 36% des manifestations prévues. Puis vient le monde de l'enseignement (avec 20%), le réseau consulaire (10%), le monde de l'entreprise (6%) et d'autres participants volontaires comme les médias ou le secteur de la culture (4%)³².
- Enfin, le succès du DNE réside, mais cet aspect est moins net, dans les modalités de participation aux différentes manifestations³³. En effet, 41% des initiatives pour lesquelles nous détenons une information quant à leurs modalités d'inscription sont en libre accès pour le tout public, 11% nécessitent une réservation de place (sans qu'il y ait pour autant d'exclusive dans le public recherché), 4% des manifestations sont payantes, 15% se font sur invitation et 29% sont réservées à un public spécifique (de professionnels, de militants, etc.). L'instauration de filtres statutaires ou tarifaires concerne donc 48% des

³² En raison de la multiplicité des organisateurs, la somme des pourcentages est supérieure à 100%.

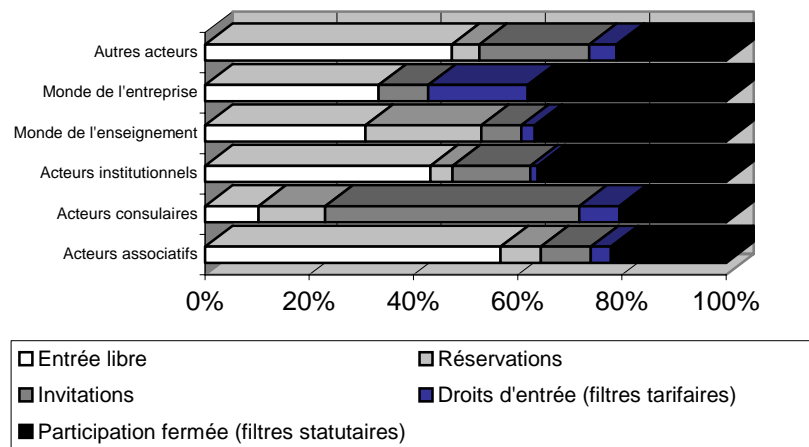
³³ Il convient néanmoins de considérer ces résultats avec une extrême prudence puisque nous ne détenons d'information sur les modalités d'inscription que pour 365 manifestations.

événements. Quant au reste (soit la majorité), le libre accès aux manifestations peut être considéré comme un indice d'ouverture du débat vers les populations régionales.

La répartition des modalités d'inscription en fonction des organisateurs permet d'apporter en outre un certain nombre d'enseignements sur la stratégie des acteurs impliqués dans l'opération (cf. graphique 2.2).

Deux types de stratégie peuvent être ainsi distingués. D'une part, un certain nombre d'acteurs semblent accepter, pour des raisons diverses, de "jouer la carte" du Dialogue en réduisant au maximum les filtres dans le recrutement du public. C'est le cas notamment du monde associatif (64% des événements qu'il organise sont en libre accès ou sur réservation), des autres acteurs comme les médias ou le monde de la culture (53%) et des acteurs institutionnels (48%). À l'inverse, plusieurs organisateurs placent leur participation dans le DNE dans le cadre plus restreint de leur propre intérêt. C'est le cas du monde économique, à savoir les réseaux consulaires (77% des manifestations qu'ils organisent voient leur accès restreint, que ce soit par des filtres statutaires ou tarifaires) et les entreprises (67%). Cette logique de spécialisation des acteurs économiques se retrouve par ailleurs dans la sélection des thématiques (cf. supra).

Graphique 2.2 - Répartition des modalités d'inscription selon les organisateurs



Le maintien d'une forte institutionnalisation

Si en termes quantitatifs le DNE peut apparaître comme un succès (ainsi qu'un précédent dans la mesure où la recension précise des initiatives issues de la société civile autour du projet européen n'a jamais été menée), des aspects plus qualitatifs viennent corriger ce résultat. En effet, le Dialogue s'est heurté à une certaine réalité organisationnelle : la relative fermeture et la notabilisation du système politique local³⁴ qui se traduit dans l'opération par la prédominance des acteurs politico-

³⁴ Voir à ce sujet Albert Mabieau, *Le système politique local en France*, Paris : Montchrestien, 1994, 3ème chapitre.

administratifs au sein des Comités régionaux du Dialogue. Il convient ici de dissocier ce point de celui des organisateurs des manifestations (supra). Les Comités régionaux sont en effet des structures *ad hoc* chargées de sélectionner les initiatives européennes, pour leur permettre de revendiquer le label du DNE et de profiter ainsi des fonds afférents. Ils sont également en charge d'organiser le Forum régional et remplissent une fonction d'interface avec le public régional (renseignement sur l'opération, distribution de documentations sur l'UE, etc.). Ils ont donc un pouvoir considérable dans la structuration des agendas régionaux puisqu'ils peuvent refuser la labellisation des événements proposés et qu'ils concentrent les différentes ressources (financières, juridiques, d'expertise) nécessaires à la mise sur pied des manifestations du Dialogue.

L'examen des comptes-rendus de réunions des Comités régionaux témoigne d'une institutionnalisation (entendue comme le maintien d'une emprise administrative et/ou politique sur le déroulement du Dialogue) très poussée : la composition de ces Comités est très souvent dominée par les réseaux préfectoraux ou sous-préfectoraux (cabinets et Secrétariats généraux pour les Affaires régionales), les élus locaux et leurs services administratifs (principalement issus des Conseils régionaux ou des municipalités)³⁵, les élus européens,

³⁵ Il convient de noter ici que les élus locaux appartiennent davantage à la majorité en place en 1996 qu'à la gauche mais que pour autant, on trouve des élus socialistes, communistes ou écologistes dans la majorité des Comités régionaux. Les cas de véritable boycott auront été finalement rares (par exemple en Picardie avec celui du Maire PS de Beauvais). Ainsi, l'Exécutif régional du Limousin (pourtant PS) s'associe-t-il au DNE ; de même, si Mme Blandin, Présidente écologiste de la région Nord-Pas de Calais n'a pas

ou bien les services extérieurs de l'Etat (Directions régionales de la jeunesse et des sports, Directions régionales des Affaires culturelles, Trésoreries paieries générales, rectorats, etc.).

Mais l'ouverture, voulue par le ministère des Affaires européennes, vers la société civile a été respectée. A côté des acteurs gouvernementaux ou issus de la décentralisation, on note effectivement la présence au sein des Comités régionaux de représentants des "forces vives" locales. Leur participation est d'ailleurs très souvent sollicitée par les acteurs institutionnels locaux qui voient en eux des relais efficaces vers la "société civile" et le moyen de donner plus de poids, dans leur région, au DNE³⁶. Mais cette ouverture est en trompe-l'oeil puisqu'elle ne remet pas fondamentalement en cause (c'est-à-dire en accréditant de nouveaux acteurs dans le processus décisionnel régional) les réseaux notabiliaux qui caractérisent le gouvernement local. Les réseaux consulaires (chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture, chambre des métiers), les entreprises, les banques ou bien les CESR (conseils

souhaité assurer le copilotage du Dialogue dans sa région, elle sera néanmoins représentée dans les réunions du Comité régional par son directeur de cabinet. Plus généralement, l'attitude des élus locaux de gauche relève plus du scepticisme que du rejet pur.

³⁶ Par exemple, le Préfet de Haute-Normandie voit dans les entreprises ou les associations des "relais pour amplifier la voix de l'Europe" (éditorial de *La lettre de l'Etat en Haute-Normandie*, mai 1997). En Picardie, lors de l'installation officielle le 11 octobre 1996 du Comité régional, il est immédiatement décidé, sur la proposition du Président de CESR, d'ouvrir celui-ci aux associations locales. Le Président du Conseil régional du Limousin déplore lors de la séance du Comité régional du 17 décembre 1996 l'origine administrative des rapporteurs pressentis pour animer le Forum régional et ce, au détriment des représentants de la société civile. Nous pourrions multiplier les exemples. Ils témoignent, de la part des acteurs politico-administratifs, d'une réelle volonté d'ouverture des Comités régionaux

économiques et sociaux régionaux) sont ainsi très présents au sein des Comités régionaux mais en raison d'une forte spécialisation sur les thématiques économiques (infra), leurs interventions restent parcellaires et leur pouvoir d'influence limité à ces questions. À ce sujet, il faut noter que les syndicats, bien que sollicités, se sont dans l'ensemble très peu mobilisés dans le DNE, si ce n'est sous la tutelle des CESR ou bien sur le mode protestataire (cf. chapitre 4). Sans doute faut-il y voir la raison de la désaffection des thématiques comme la question des services publics ou de l'Europe sociale (infra). Le secteur associatif est quant à lui principalement représenté par les sections locales du Mouvement européen ou des Maisons de l'Europe qui ont traditionnellement des connexions importantes avec les réseaux politico-administratifs (cf. chapitre 8). Enfin, d'autres acteurs non gouvernementaux et qui ne sont pas traditionnellement reconnus comme des acteurs légitimes du système politique local (médias, artistes, travailleurs sociaux, etc.) se retrouvent très rarement au sein des Comités régionaux. Il convient toutefois de relativiser quelque peu cet aspect : si le DNE n'aboutit pas une reconfiguration des réseaux du pouvoir local, c'est aussi faute de mobilisations de la part d'autres acteurs collectifs (associations autres que le Mouvement européen, syndicats, etc.).

Mais au-delà de la composition des Comités régionaux, leurs modalités de fonctionnement témoignent également d'une institutionnalisation poussée. Ce sont les

aux représentants de groupes particuliers et ce, principalement dans un souci d'efficacité.

acteurs administratifs qui détiennent en effet les ressources financières, l'expertise et le savoir-faire nécessaires pour organiser le plus grand nombre de manifestations. Leur place est donc stratégique au sein des Comités régionaux, si bien que l'obtention du label DNE sera très souvent conditionnée par leur accord. Les élus locaux ont également un fort pouvoir d'influence puisqu'ils sont au centre du système politique local. La division du travail administratif et les modalités du processus de labellisation qui se sont progressivement instaurées renforcent en outre l'emprise des acteurs politico-administratifs sur l'opération puisque, dans un souci de souplesse et d'efficacité, de nombreux groupes de travail plus restreints, sortes de "chevilles ouvrières" des Comités régionaux, sont instaurés dans de nombreuses régions et détiennent le véritable pouvoir décisionnel. Or, les acteurs institutionnels y dominent encore plus nettement.

L'organisation régionale du DNE épouse donc les contours traditionnels du système politique local français, sans que celui-ci ne s'ouvre véritablement à de nouveaux acteurs. Cette institutionnalisation poussée a des conséquences sur les travaux des Comités régionaux et ainsi, sur les modalités qu'a pris le Dialogue en régions (cf. chapitre 3). Notons seulement ici que l'essentiel des ressources administratives, financières et techniques de l'opération se sont polarisées sur cette contrainte institutionnelle. En effet, les acteurs politico-administratifs des Comités régionaux se mobilisent essentiellement sur l'organisation des Forums régionaux

(principalement parce que ceux-ci sont des moments de forte visibilité de leur action auprès du ministère, cf. chapitre 4) et ce, en négligeant les manifestations périphériques; une fois les Forums régionaux clos, on note ainsi une démobilisation de la plupart des régions dans le DNE. Autre conséquence organisationnelle de la forte institutionnalisation de l'opération, la localisation des événements est caractérisée par un certain tropisme institutionnel. Ainsi, la majorité des manifestations prévues (64%) sont situées dans les capitales de région ou de département. Le souci de décentralisation et d'ouverture qui animait le DNE n'a donc pas pu se traduire spatialement. L'opération suit en effet les seuils géographiques administratifs (région puis département) sans irriguer l'ensemble du territoire national.

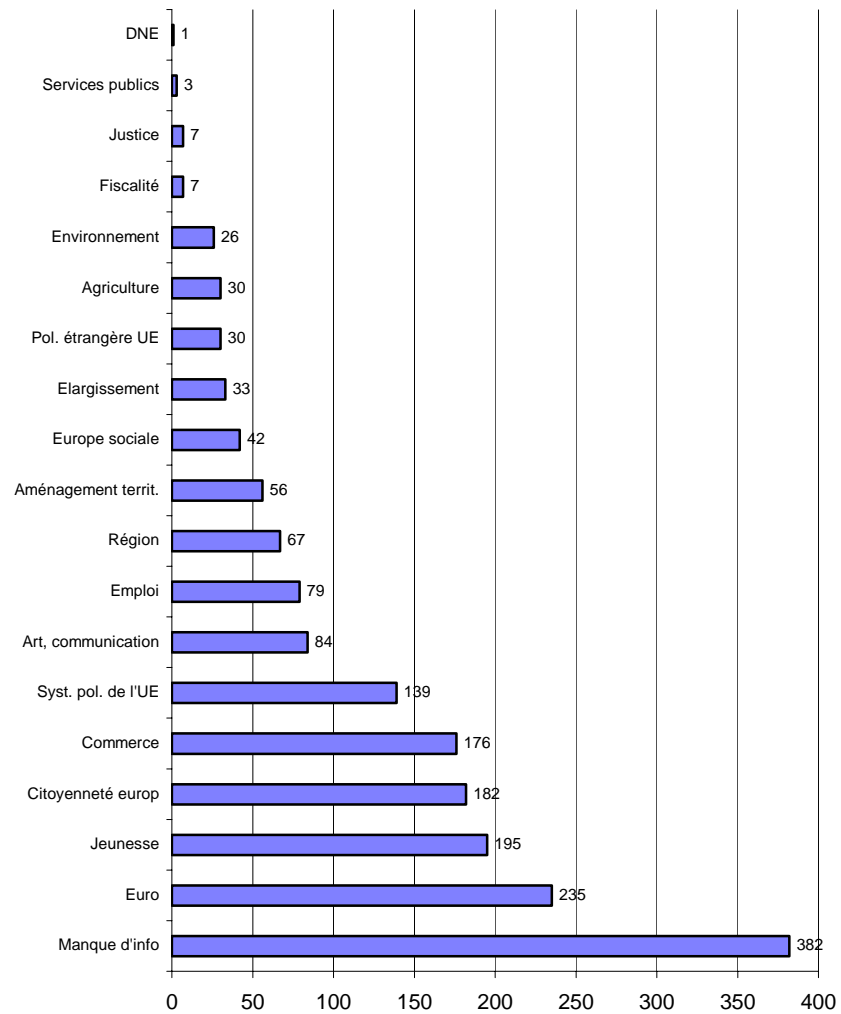
La mise à l'agenda d'une thématique consensuelle:

Mais l'institutionnalisation des Comités régionaux a surtout eu des conséquences sur le choix des thématiques à l'agenda du Dialogue. Les thèmes les plus planifiés au vu des devis de manifestation et des projets régionaux sont respectivement, outre les projets non identifiés (cf. graphique 2.3) : 1) la monnaie unique, 2) la jeunesse et l'enseignement, 3) la citoyenneté et la culture européennes, 4) le commerce en Europe et 5) le système politique de l'UE. Ces cinq thèmes couvrent à eux seuls 66% de la thématique générale identifiée au vu des projets de labellisation. Viennent ensuite les

questions de l'art et de la communication, l'enjeu de l'emploi, la place de la région dans l'Europe, les transports et l'aménagement du territoire, etc.

Globalement, on peut donc parler (à l'exception de l'euro, sans doute imposé par l'actualité et du commerce, cf. infra) d'une mise à l'agenda de thèmes avant tout généralistes (la citoyenneté, la jeunesse) ou informatifs et descriptifs (le système politique de l'UE) et d'un relatif abandon de sujets considérés comme "brûlants" (l'Europe sociale, la question du chômage ou bien celle de l'avenir des services publics français).

**Graphique 2.3 - La thématique inscrite à l'agenda du DNE
(nombre d'occurrences des thèmes)**



L'examen des comptes-rendus de réunion des différents Comités régionaux confirme cet investissement dans des sujets considérés comme consensuels. On note déjà, à travers les rapports préfectoraux, une certaine réticence des élus locaux, toutes tendances confondues, à aborder les thématiques européennes considérées comme sensibles³⁷. Le souvenir de la ratification de Maastricht semble hanter bien des consciences et ceci explique souvent la faible implication de certains Conseils régionaux dans l'opération (PACA, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon), entravés par des considérations de politique locale (euroscepticisme diffus, forte implantation du FN, conflits de personnes parfois, etc.).

Il découle néanmoins de ce souhait d'œcuménisme politique et de la conscience aiguë de la technicité des enjeux européens la définition de thématiques larges, susceptibles de mobiliser le plus de monde, consensuelles et

³⁷ "Il a été clairement demandé que le Dialogue national pour l'Europe ne soit pas l'occasion d'une relance du débat au fond sur l'idée européenne, d'évidence perçue comme un risque politique à ne pas courir" (rapport du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais du 7 octobre 1996); De même, le préfet de la région Midi-Pyrénées note dans son rapport du 8 janvier 1997 "une attitude assez prudente de la part des élus de la région, toutes opinions confondues, vis-à-vis du DNE : il semble que les enjeux européens constituent des sujets sensibles en Midi-Pyrénées et ils recherchent avant tout la sérénité dans le débat"; citons également le compte-rendu de la réunion du 4 octobre 1996 du Comité régional alsacien qui stipule "qu'il apparaît nécessaire de clarifier les critères de labellisation, pour éviter tout détournement politique du DNE". "Le peu d'implication de la plupart des parlementaires et des conseillers généraux" est déploré par le Préfet de Corse dans sa synthèse finale du déroulement du DNE dans sa région. De même, le préfet de la région Auvergne note dans son rapport du 19 novembre 1996 que les élus ne se mobilisent que peu dans l'opération.

concrètes, proches du quotidien des citoyens³⁸. En cela, les acteurs locaux du DNE ne font par ailleurs que reprendre un des objectifs du ministère des Affaires européennes (cf. chapitre 1). Les thèmes de la jeunesse et de la citoyenneté sont à cet égard emblématiques puisqu'ils sont considérés comme tout à la fois politiquement neutres et émotionnellement positifs (cf. chapitre 7). Ceci explique sans doute que 44% des événements liés à la thématique de la jeunesse et de l'enseignement aient été organisés par des acteurs institutionnels. Ce surinvestissement est par ailleurs renforcé par la forte participation de l'Education nationale et des rectorats au sein des Comités régionaux du Dialogue qui organisent par ailleurs 32% des manifestations consacrées au thème de la jeunesse. Il est à noter que cette recherche du consensus est parfois perçue comme comportant des effets négatifs qui est de peu intéresser les régionaux. Une sectorialisation ou un ciblage plus fin des différents publics aurait pu, selon certains, susciter davantage de mobilisations et d'échos³⁹.

A côté de cette thématique large et plutôt consensuelle de la jeunesse et du citoyen, on observe une

³⁸ Ce souhait est particulièrement explicite dans les comptes-rendus de réunion de travail pour les régions Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Ile-de-France, Alsace, Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté.

³⁹ Comme le note le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, "les problématiques plus généralistes, visant à sensibiliser les citoyens sur la construction de l'Europe, sur la citoyenneté européenne... semblent trop lointaines. (...). Ainsi, toutes les manifestations qui dans leur problématique s'adressent à des catégories de public bien identifiées, comme le touriste européen, l'élève, l'étudiant, l'enseignant ou le formateur européen, semblent connaître plus de succès que des événements à vocation plus généraliste".

forte couverture des événements prévus sur des thèmes économiques plus "pointus" : l'euro et le commerce en Europe. Il faut y voir un effet de spécialisation sur ces questions de la part des acteurs issus du monde de l'entreprise (réseaux consulaires, banques, etc.) : 40% des manifestations centrées sur l'euro sont organisées par ceux-ci (contre 21% par des acteurs institutionnels, 21% par des associations, et 15% par le monde de l'enseignement) ainsi que 45% de celles traitant du commerce en Europe (contre 29% d'origine institutionnelle, 13% issues du monde de l'enseignement et 10% d'associations). Ces événements sont par ailleurs réservés à un public ciblé, souvent professionnel (supra), et prennent une tonalité plus technique - ce qui relativise leur réception par le grand public.

* * *

En définitive, malgré son succès quantitatif le Dialogue national n'aboutit pas à une réelle transformation de la structure du système politique local dans lequel il s'inscrit. Globalement, ce sont les acteurs traditionnellement actifs sur les affaires locales, ou plus spécifiquement sur les questions européennes, qui se mobilisent dans l'opération - laquelle n'aura pas véritablement permis l'émergence d'acteurs collectifs originaux. Mais, comme nous le verrons au chapitre suivant, cette tendance générale masque de fortes disparités régionales dont l'examen nous permet d'expliquer mieux les logiques explicatives de l'investissement des différents acteurs dans l'opération.

Chapitre 3: Le Dialogue national pour l'Europe dans l'espace, un fort éclatement

Julien WEISBEIN

Le Dialogue national pour l'Europe est donc globalement caractérisé par une réussite quantitative que viennent nuancer quelques aspects qualitatifs (prédominance des acteurs administratifs, tropisme institutionnel des événements, existence de filtres qui peuvent parfois entraver l'accès du grand public aux manifestations). Mais au delà de cette photographie d'ensemble, "nationale", il convient de voir comment ces divers aspects organisationnels se déclinent selon les modalités propres aux vingt-six régions impliquées dans l'opération.

La géographie du Dialogue met ainsi en évidence son fort éclatement : éclatement de l'investissement des différentes régions dans l'opération; éclatement des formes d'organisation; éclatement des calendriers régionaux; éclatement des acteurs mobilisés. Le label "Dialogue national pour l'Europe" recouvre donc, d'une région à une autre, des réalités fort contrastées : d'une certaine façon, il n'y a pas *un* Dialogue *national* pour l'Europe mais bien *vingt-six* Dialogues *régionaux* pour l'Europe.

Une mobilisation quantitative et qualitative inégale

Même si dans le développement de l'opération une certaine tendance à l'homogénéisation s'est progressivement dessinée, ce qui frappe en premier lieu est l'extrême éclatement de la mobilisation des différentes régions françaises dans le DNE. La répartition géographique des 1402 manifestations recensées en témoigne (cf. graphique 3.1). En moyenne, 54 événements sont organisés par région et l'écart-type⁴⁰ est assez élevé avec une valeur de 37 : la majorité des événements (60%) se situent dans une fourchette large comprise entre 23 et 91 manifestations.

Ces données brutes sont néanmoins à corriger car elles diluent les différences de taille ou de ressources existant entre les régions. Ainsi, afin d'avoir un indicateur un peu plus précis de l'investissement régional dans le Dialogue, nous avons rapporté le nombre de manifestations prévues à la population totale des diverses régions françaises (données INSEE, recensement de 1990)⁴¹. Cette pondération permet de déterminer de façon plus fine leur "dynamisme européen", c'est-à-dire la part des événements liés à l'Europe organisés dans les tissus régionaux rapportés à leurs tailles respectives. Plus précisément, le taux ainsi obtenu indique le nombre de manifestations organisées par million de régionaux. Il apparaît

⁴⁰ L'écart-type mesure la divergence des valeurs d'un échantillon par rapport à la valeur moyenne et permet d'avoir une idée précise de la dispersion des premières. Plus il est élevé, plus les valeurs de l'échantillon sont éclatées.

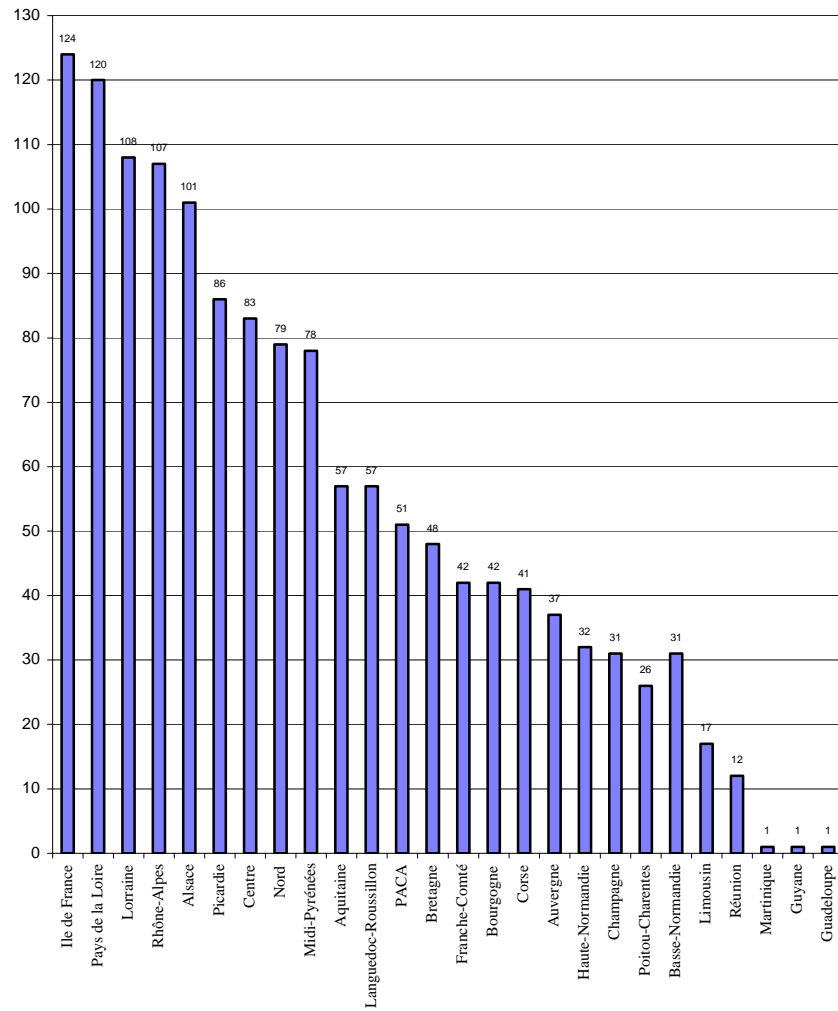
ainsi que l'investissement régional qualitatif dans le Dialogue est lui aussi extrêmement éclaté, avec un écart-type d'une valeur de 13 : 60% des régions ont un indice de dynamisme compris dans une fourchette assez large de 11-37. On peut isoler quatre groupes de régions selon leur investissement qualitatif dans le DNE⁴² (cf. graphique 3.2).

1. Le groupe le plus dynamique comprend les quatre régions suivantes : la Corse, sans conteste la plus engagée dans le DNE (164 événements prévus par million de régionaux), l'Alsace (62), la Picardie (47) et la Lorraine (47).
2. Viennent ensuite quatre autres régions : les Pays de la Loire (39), la Franche-Comté (38), le Centre (35) et la région Midi Pyrénées (32).
3. Le troisième groupe est le plus fourni (avec douze régions : l'Auvergne, le Languedoc-Roussillon, la Bourgogne, le Limousin, la Champagne-Ardenne, l'Aquitaine, la Réunion, la région Rhône-Alpes, le Nord-Pas-de-Calais, la Haute-Normandie, la Bretagne et la région Poitou-Charentes) et comprend les régions dont l'indice de dynamisme est compris entre 16 et 30.
4. Enfin, le groupe des régions les moins impliquées dans le DNE comprend la Basse-Normandie (15), la région PACA (12), l'Île de France (12), la Guyane (9), la Martinique (3) et la Guadeloupe (3).

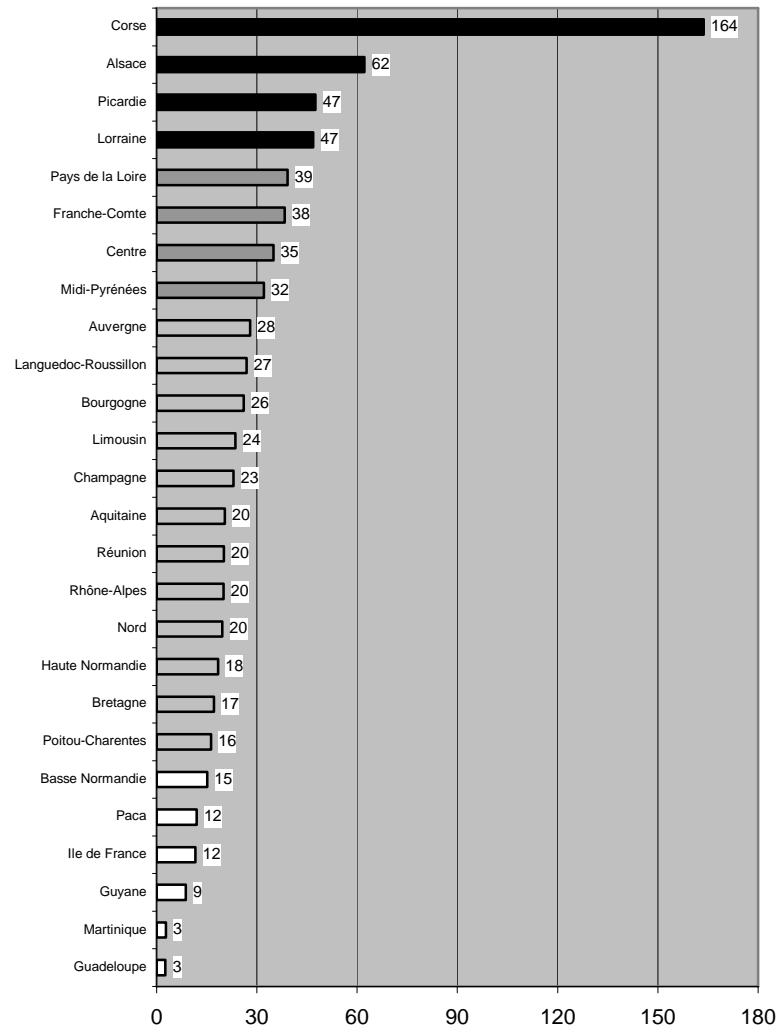
⁴¹ Cet "indice de dynamisme" a été calculé de la sorte: $i = (\text{nombre total de manifestations prévues dans chaque région} / \text{population totale de chaque région}) \times 1.000.000$.

⁴² Nous avons choisi la méthode des quartiles qui vise à déterminer quatre tranches homogènes d'une série de données. Ces agrégations correspondent aux divisions suivantes de l'indice de dynamisme : de 0 à 15, de 16 à 30, de 31 à 45 et de 46 à 164.

Graphique 3.1 - Nombre de manifestations organisées par régions



Graphique 3.2 - Un dynamisme régional inégal



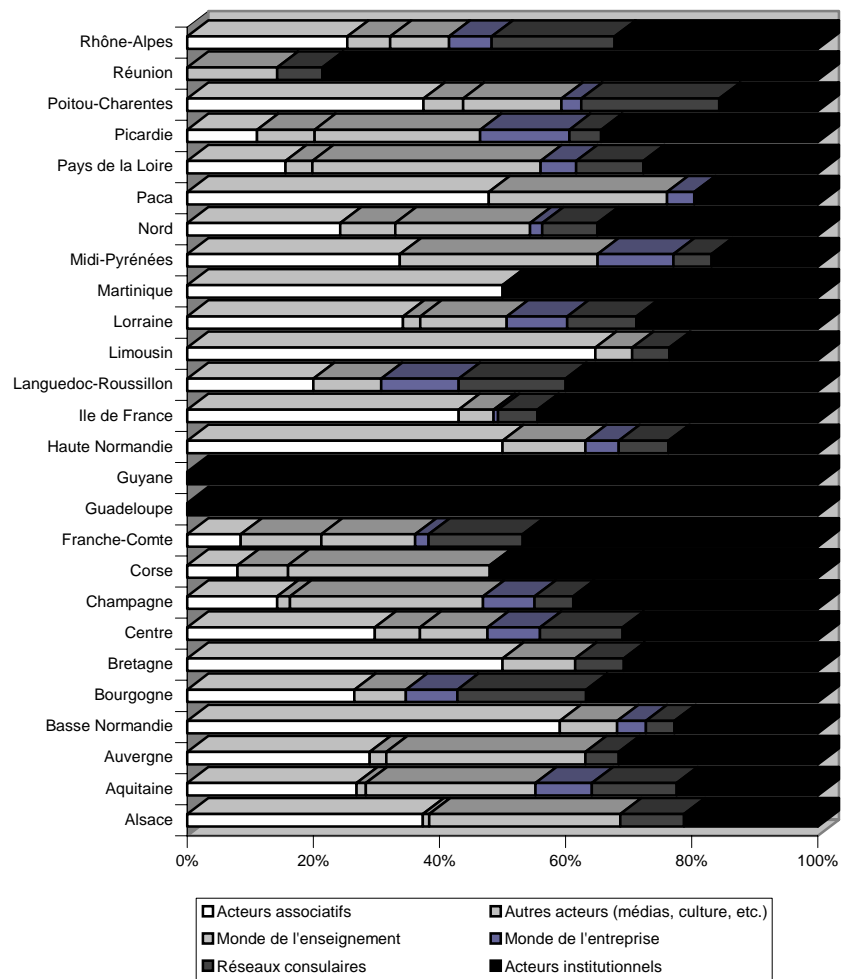
L'éclatement des modalités d'organisation

L'éclatement national du Dialogue ne concerne pas seulement le niveau de mobilisation des comités régionaux mais aussi les principales caractéristiques de l'opération mises en relief dans le précédent chapitre. D'une région à l'autre, le Dialogue national pour l'Europe présente un visage différent du point de vue de ses formes.

- Ceci est tout d'abord vrai des organisateurs des manifestations. Le statut de leurs maîtres d'oeuvre principaux varie en effet beaucoup d'une région à l'autre présentant ainsi des configurations originales (cf. graphique 3.3)⁴³. Par exemple, l'importance des acteurs institutionnels est-elle variable, isolant des régions pour lesquelles ceux-ci s'investissent beaucoup dans l'organisation des manifestations (Rhône-Alpes, Ile de France, Franche-Comté, Corse, Poitou-Charentes, DOM-TOM) tandis que, pour d'autres régions, la maîtrise d'ouvrage est davantage déléguée à d'autres acteurs, associatifs ou consulaires (Alsace, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur).

⁴³ Sur le graphique, plus les barres sont sombres, plus la part des acteurs institutionnels est prononcée.

Graphique 3.3 - Répartition des organisateurs des manifestations selon les régions



- L'investissement institutionnel est, de même, éclaté à la fois selon le type d'administration concernée (décentralisée, déconcentrée ou européenne) et selon les régions. Le support de l'Etat pour porter les projets de manifestations semble néanmoins dominant dans les régions les moins dynamiques dans le Dialogue (DOM-TOM, Ile de France par exemple) alors que celles qui se mobilisent le plus (Corse, Franche-Comté) sont caractérisées par une implication plus grande des différentes collectivités territoriales. L'apport communautaire reste quant à lui circonscrit aux régions les plus importantes ou les plus "européennes" de par leur position géographique (principalement l'Alsace, l'Ile de France et le Nord).
- L'éclatement des modalités d'organisation concerne également le tropisme administratif du Dialogue national pour l'Europe. Si la tendance est effectivement une concentration relativement excessive des événements dans les capitales régionales ou les préfectures de département, des différences significatives (parfois de l'ordre du double ou du triple en ce qui concerne le pourcentage de manifestations concentrées dans les espaces de pouvoir) existent entre des régions pourtant proches (exemple : Lorraine / Alsace, Bretagne / Pays de la Loire, Centre / Limousin, etc.). D'une région à l'autre, les débats organisés autour des questions européennes ont inégalement irrigué les territoires régionaux.
- On observe également, selon les régions, une pluralité dans l'éventail des modalités d'inscription aux manifestations. Localement, le Dialogue est en effet plus ou moins "ouvert" au tout public : dans certaines régions (Bourgogne, Réunion, Poitou-Charentes, Picardie, Basse-Normandie, etc.), il existe des filtres importants (tarifaires, statutaires ou autres) à l'accès des citoyens aux manifestations alors que dans d'autres (Alsace, Corse, Lorraine, Haute-Normandie, Bretagne, etc.), l'entrée est plus libre. L'impact du Dialogue risque bien d'être inégal selon les régions, ce qui rejoint la remarque précédente sur le tropisme administratif de l'opération.

- Les formes que prennent les manifestations varient aussi beaucoup - mais à la marge - selon les régions. En effet, si la primauté des conférences-débats se retrouve partout, l'éventail des autres formats de manifestation diffère nettement d'une région à l'autre avec, parfois, des labels très homogènes (peu de formes différentes de manifestations : souvent des conférences-débats couplées avec le forum régional et quelques stages) et, ailleurs, des formes extrêmement éclatées (jusqu'à dix types d'événements différents). Cette "offre formelle", étendue ici ou restreinte là, doit être mise en relation avec l'éclatement des organisateurs des manifestations.

Le poids des Comités régionaux

Comment expliquer ces différences régionales de mobilisation et d'organisation ?

En premier lieu, pas par la géographie tant l'éclatement spatial est fort : les régions transfrontalières sont ainsi caractérisées par un investissement inégal dans le Dialogue (par exemple, la Lorraine, le Nord Pas-de-Calais et la Champagne-Ardenne au nord-est ou bien les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine au sud-ouest); il en est de même pour les régions maritimes (Arc atlantique, régions méditerranéennes) ou bien celles situées dans les terres (Centre, Bourgogne). Seule l'ultra-périphéricité (DOM-TOM, à l'exception de la Réunion) semble apparemment constituer un frein solide à la mobilisation dans le Dialogue. De même, une logique culturelle, nourrie par

l'histoire, peut expliquer le fort dynamisme des Comités régionaux alsaciens et lorrains (infra).

Les facteurs qui expliquent la mobilisation des différentes régions sont en fait à rechercher en amont (du côté des organisateurs) plus qu'en aval (du côté des opinions publiques régionales).

Une mobilisation qui ne trouve guère son explication dans l'état des opinions publiques régionales vis-à-vis de la construction européenne:

Tout d'abord, le classement des vingt-six régions en fonction du dynamisme de leur implication dans le Dialogue n'est que difficilement explicable par la proximité ou l'éloignement des opinions publiques ou des électors régionaux vis-à-vis de l'Europe voire même, par l'écho qu'y a suscité l'opération (cf. tableau 3.1).

Tableau 3.1 - Mobilisations régionales, vote référendaire, soutien des opinions publiques régionales à l'égard de la construction européenne et notoriété du DNE (France métropolitaine)

Régions*	Vote Oui au référendum du 20 sept. 1992	Taux d'adhésion à la construction européenne**	Taux de notoriété du DNE***	Nombre de manifestations prévues pour 1.000.000 hab.
MOYENNE NAT.	51%	52%	17%	24
CORSE	43,3%	47%	26%	164
ALSACE	65,6%	62%	15%	62
PICARDIE	42,9%	48%	14%	47
LORRAINE	54,4%	55%	15%	47
PAYS DE LA LOIRE	53,6%	53%	16%	39
FRANCHE-COMTE	50,3%	-	-	38
CENTRE	46,1%	52%	20%	35
MIDI-PYRENEES	51,7%	55%	19%	32
AUVERGNE	49,4%	-	-	28
LANGUEDOC-ROUSS.	46,4%	52%	19%	27
BOURGOGNE	48,7%	49%	17%	26
LIMOUSIN	46,6%	47%	21%	24
CHAMPAGNE-A.	48,6%	-	-	23
AQUITAINE	49,3%	48%	18%	20
RHONE-ALPES	54,4%	54%	16%	20
NORD PAS DE CALAIS	44,3%	48%	9%	20
HAUTE NORMANDIE	44,9%	49%	16%	18
BRETAGNE	59,8%	48%	18%	17
POITOU-CHARENTES	50,2%	53%	17%	16
BASSE NORMANDIE	48,9%	50%	18%	15
PACA	44,7%	52%	17%	12
ILE DE France	54,4%	59%	16%	12

Sources : enquête OIP 1995, 1997, ministère de l'Intérieur.

* Manquent les DOM-TOM.

** Personnes se déclarant "très" ou "plutôt attachées à l'Europe". Les régions Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Auvergne ne sont pas partenaires de l'OIP.

*** Résultats de l'enquête OIP : personnes " ayant entendu parler du Dialogue national pour l'Europe que conduit Michel Barnier, ministre des Affaires européennes ". Les régions Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Auvergne ne sont pas partenaires de l'OIP.

- Les quatre groupes isolés plus haut ne sont pas tous homogènes du point de vue du vote au référendum de Maastricht. Dans le premier agrégat de régions coexistent les 65,6% de Oui alsaciens ou les 54,4% de Oui lorrains avec les 56,7% de Non corses ou les 57,1% de Non picards. Le second groupe est lui aussi partagé entre une région ayant refusé de ratifier le Traité d'Union européenne (Centre), un

Oui timide (Franche-Comté, Midi-Pyrénées) et une adhésion plus franche (Pays de la Loire). Dans le troisième groupe, les attitudes électorales vis-à-vis de la ratification du traité d'Union européenne sont nettement plus homogènes puisque le Non y domine pour 9 régions, à l'exception des régions Rhône-Alpes (54,4% de Oui), Bretagne (59,8%) et Poitou-Charente (50,2%). Le dernier groupe est également homogène avec la prédominance du Non, à l'exception de l'Île de France. Le souvenir du 20 septembre 1992 ne semble donc peser dans l'organisation du Dialogue national pour l'Europe que pour les régions les moins impliquées dans le DNE.

- En ce qui concerne le soutien plus récent (en 1995) des opinions publiques régionales à la construction européenne (tel qu'il est révélé par les sondages d'opinion de l'OIP), celui-ci apparaît également nettement contrasté à l'intérieur des premiers et troisièmes groupes de régions. Par contre, les populations des régions les moins impliquées dans le DNE (quatrième groupe) apparaissent plutôt europhiles, tout comme celles du second groupe. La mobilisation ou non des régions dans le Dialogue ne s'articule donc que faiblement, semble-t-il, sur les attitudes des régionaux vis-à-vis de l'Europe.
- Enfin, le classement de l'investissement des différents Comités régionaux du Dialogue n'épouse que faiblement celui de la notoriété du DNE établi par l'enquête de l'OIP de février 1997. Notre indice de dynamisme ne reflète donc que l'"amont" de l'opération : l'organisation d'un nombre élevé de manifestations par rapport à la population régionale n'augmente donc pas la visibilité sociale du DNE.

Quoiqu'il en soit, l'organisation du Dialogue ne reflète qu'indirectement l'état des opinions publiques régionales vis-à-vis de la construction européenne ou même vis-à-vis du DNE. Et lorsque les premières sont prises en considération, c'est principalement à travers le vote de 1992, sans aucune

actualisation plus récente du sentiment européen des régionaux. Ceci trouve son écho dans les processus de choix des thématiques inscrites à l'agenda qui révèlent une "surlecture", souvent traumatique, de Maastricht (cf. chapitre 2).

Un dynamisme régional lié avant tout à des données organisationnelles:

Les facteurs explicatifs du niveau de mobilisation des différentes régions dans le Dialogue sont donc plutôt de type organisationnel, c'est-à-dire liés au dynamisme et aux modalités de travail des acteurs, institutionnels ou non, des comités régionaux - sans que le contexte politique ou la visibilité du DNE auprès des régionaux n'entrent directement en compte.

Globalement, les Comités régionaux du Dialogue sont caractérisés par une institutionnalisation assez poussée (cf. chapitre 2) : même si les réseaux consulaires, les associations, le monde de l'enseignement ou les médias sont invités à s'y associer, les acteurs les plus représentés sont bien souvent administratifs (services préfectoraux) ou politiques (Exécutifs régionaux, associations d'élus). Mais les services déconcentrés de l'Etat ou bien les collectivités territoriales jouent principalement un *rôle d'impulsion* et ne peuvent à eux seuls garantir le succès régional du DNE. Pour être dynamique, le Dialogue doit en effet être partagé par de nombreux acteurs.

- Les deux premiers groupes actifs de régions sont en effet plutôt caractérisés par un fort dynamisme des Comités régionaux, révélé par les comptes-rendus de leurs travaux. La Corse est à cet égard exemplaire mais c'est également le cas des régions Lorraine, Alsace, et Picardie pour lesquelles l'aspect fortement institutionnel des Comités régionaux signifie sans doute que les organisateurs détiennent les diverses ressources (financières, administratives) et, semble-t-il, la volonté nécessaires à l'organisation d'un nombre élevé de manifestations. Mais cette situation s'articule surtout sur une forte demande de participation de la part d'acteurs associatifs, médiatiques (par exemple, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *Corse Matin*, *Le Républicain Lorrain* pour le trio de tête de nos régions)⁴⁴ ou consulaires qui entendent s'inscrire dans la dynamique d'entraînement générée par les acteurs institutionnels. La variable culturelle (position transfrontalière, ancienneté des échanges européens, etc.) est ici primordiale puisqu'elle va fortement alimenter cette demande de participation de la part d'acteurs issus de la société civile (Alsace, Lorraine, Picardie). A cet égard, l'insularité (à travers la nécessité de la voir reconnue au niveau des textes européens) a beaucoup joué dans le dynamisme corse. Quoiqu'il en soit, cette importance de relais entre l'administration et les "forces vives" régionales se retrouve dans le deuxième groupe de nos régions, même si, ni l'histoire ni la géographie ne prédisposaient celles-ci à un tel investissement dans le DNE. Pour les Pays de la Loire, cette "demande sociale" est en effet particulièrement marquée, de même que pour la région Centre où les thématiques européennes apparaissent fortement régionalisées. Le Comité régional du Dialogue en Midi-Pyrénées jouit également d'un investissement fort de la ville de Toulouse et de relais associatifs et médiatiques avec *La Dépêche du Midi*.

⁴⁴ Il convient de relativiser l'importance, en ce qui concerne l'organisation du DNE, de la couverture médiatique des événements inscrits dans son cadre. Si les médias régionaux ont bien favorisé le dynamisme des Comités régionaux, c'est surtout dans la *perspective*, l'*anticipation* de la médiatisation des manifestations - et non à travers la réalité de leur visibilité sociale (comme le montre l'enquête de l'OIP).

- Le groupe des régions moyennement investies dans le Dialogue se caractérise globalement, selon les rapports préfectoraux, par des résistances situées en amont : réticence des élus locaux (majorité comme opposition) qui rechignent à voir les thématiques européennes traitées de manière qu'ils jugent potentiellement polémique et ce, en raison du vote de Maastricht (Nord Pas-de-Calais, Auvergne) - réticences que l'on peut parfois retrouver du côté des associations (Bourgogne) - ou bien faible implication dans l'organisation du Dialogue des services administratifs (Bretagne, Limousin). Les données organisationnelles sont néanmoins relativement bonnes (au sens où il y a toujours au moins un acteur qui se révèle très dynamique et qui monopolise la conduite du DNE) mais c'est toujours l'absence d'implication concomitante des deux types principaux d'acteurs ("société civile" et "société politique") qui entrave le déploiement du Dialogue dans ces régions. Du côté des acteurs institutionnels, tout se passe comme si le souvenir de 1992, plus que la réalité en 1995 des attitudes des régionaux vis-à-vis de la construction européenne, bloquait l'impulsion politique du DNE. Mais le dynamisme d'autres acteurs collectifs permet de suppléer cet abandon et de faire figurer ces régions dans une moyenne honorable.
- Enfin, à l'intérieur du groupe des régions les moins actives dans le Dialogue, on trouve tout d'abord l'Île de France pour laquelle un nombre pourtant relativement élevé de manifestations est "noyé dans la masse" de la population régionale. On note néanmoins une institutionnalisation politique très poussée du comité régional francilien qui aura manqué de relais vers la société civile (les acteurs associatifs, lorsqu'ils sont présents, étant majoritairement de "grosses" associations de promotion de l'idée européenne plus ou moins notabilisées ou politisées : la Maison de l'Europe de Paris, le Mouvement européen, l'Union paneuropéenne, etc.). Pour les autres régions, le climat politique local (euroscepticisme diffus, forte implantation du FN, jeux d'alliances) semble également susciter une conjoncture peu propice au traitement des thématiques européennes chez les acteurs politiques et administratifs du

Dialogue qui peuvent avoir la tentation de "bloquer" le développement des manifestations (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Basse-Normandie). Enfin, pour les DOM-TOM la situation d'ultrapériorité laisse les services administratifs bien essouffés au sein des divers comités régionaux et face à une population régionale indifférente aux enjeux européens.

La formule explicative du dynamisme régional dans l'investissement dans le Dialogue national pour l'Europe peut donc être résumée de la sorte : *un comité régional actif, institutionnalisé (détenant les ressources nécessaires à l'organisation d'un nombre élevé de manifestations) et qui peut surtout s'appuyer sur un tissu associatif, médiatique et consulaire dense*. Lorsque ces derniers acteurs font défaut, la mobilisation régionale est moindre. Enfin la politisation du Dialogue (c'est-à-dire sa perception en terme de campagne politique du gouvernement ou en terme d'échiquier gauche-droite) joue contre la mobilisation des exécutifs régionaux dans l'opération.

Les comités régionaux du Dialogue comme viviers de ressources nouvelles

Quoiqu'il en soit, cette formule explicative du succès ou non du Dialogue national pour l'Europe souligne la nécessité fonctionnelle de relais vers la société civile. Les Comités régionaux du Dialogue sont ainsi présentés par de nombreux acteurs (tant au sein de la cellule de coordination nationale

qu'en régions) sur le mode de micro réseaux, à l'échelle régionale, permettant une ouverture du processus décisionnel à de nouveaux partenaires afin de rendre celui-ci plus efficace. Encore faut-il s'interroger un peu plus sur la pertinence de cette définition (cf. chapitre 2).

Le concept de réseaux de politique publique (*policy networks*), comme tant d'autres en science politique (l'identité, la citoyenneté...), est en outre caractérisé par une indétermination sémantique qui le fait être employé pour recouvrir des réalités parfois très éclatées⁴⁵. Néanmoins, la définition proposée par R.A.W. Rhodes et David Marsh ("un groupement ou un complexe d'organisations, liées les unes aux autres par des *dépendances en terme de ressources*, et qui se distingue des autres groupements et complexes par des différences dans la structure de cette dépendance"⁴⁶) nous semble la plus adéquate pour rendre compte de la réalité organisationnelle et sociologique des Comités régionaux du Dialogue. En effet, ce qui a fait collaborer des acteurs d'origines très diverses et ne partageant pas les mêmes valeurs et pratiques, voire les mêmes orientations politiques, est la recherche des nouvelles ressources offertes par l'opération, ce qui supposait un travail collectif, avec plus tard la possibilité de

⁴⁵ Patrick Le Galès, Mark Thatcher, dir., *Les réseaux de politique publique. Débat autour des policy networks*, Paris : L'Harmattan, 1995. Que l'on pense par ailleurs, pour se convaincre du côté faussement attractif de la notion de réseau, à la formule employée (p. 13) par Patrick Le Galès : "*It's new, it's different, it's good-looking, BUY IT NOW*".

⁴⁶ R.A.W. Rhodes, David Marsh, "Les réseaux d'action publique en Grande-Bretagne", in Patrick Le Galès, Mark Thatcher, dir., *op. cit.*, p. 43 et s. [nous soulignons].

les convertir en position de pouvoir selon des stratégies individuelles (qui se révéleront toutefois parfois contradictoires).

- Pour les services préfectoraux et les services déconcentrés de l'Etat, il s'agit d'organiser le plus grand nombre possible de manifestations afin de rendre visible, par cet indicateur⁴⁷, le dynamisme de l'implication de leur région dans l'opération - et incidemment, l'efficacité de leur propre action.
- Pour les associations impliquées dans les Comités régionaux, ces ressources sont évidemment financières mais également statutaires, à travers la reconnaissance (ou la confirmation dans le cas du Mouvement européen) d'un rôle consultatif, voire même participatif, dans la mise en oeuvre des campagnes de communication sur l'Europe (cf. chapitre 8).
- Pour les députés européens, la principale ressource recherchée est bien entendu la possibilité d'établir le contact avec des citoyens européens qui, par le mode de leur élection (scrutin par listes nationales), leurs sont très éloignés. À travers la participation aux Comités régionaux (et surtout aux manifestations organisées dans le cadre du DNE), il s'agit donc pour eux de gagner un surcroît de légitimité et de visibilité sociale.
- Pour les réseaux consulaires (chambres de commerce et d'industries, chambres d'agriculture), le Dialogue est surtout l'occasion de confirmer une fonction de médiation-formation-information avec leurs adhérents sur des enjeux bien précis (comme la préparation des PME-PMI à la

⁴⁷ Il convient de noter ici les conséquences de l'introduction d'un classement régional (selon le nombre de manifestations labellisées) lors des réunions à Paris des différents correspondants préfectoraux : après avoir découvert leur mauvais classement, certaines régions revendiquant un fort ancrage européen comme l'Aquitaine, se sont mises à ouvrir considérablement le label du DNE en l'accordant à n'importe quelles manifestations (entretien avec un responsable associatif du Comité restreint de labellisation de la région Aquitaine).

monnaie unique, les perspectives économiques du Marché unique, la concurrence possible des pays de l'est ou les nouvelles normes régissant les outils de production dues à l'harmonisation européenne).

- Les Conseils régionaux s'impliquent fortement dans l'opération pour valoriser (et surtout médiatiser) leur action européenne, principalement à travers la gestion des fonds structurels ou leur lobbying à Bruxelles. De même, ils se voient reconnaître une position de partenaires privilégiés de l'Etat en matière européenne. À l'inverse, les élus locaux ne trouvent aucune ressource disponible (pour le jeu politique local) dans l'opération, ils y notent surtout, en raison du souvenir parfois traumatique du référendum de 1992, de potentiels risques politiques - ceci expliquant leur faible mobilisation dans l'opération. Seuls les députés communistes possèdent une latitude d'action (par rapport à leur électorat ou par rapport à la Place du Colonel Fabien) pour s'engager, de façon critique, dans l'opération.

Cette interdépendance dans l'obtention de nouvelles ressources politiques est donc ce qui explique le mieux le fonctionnement des différents Comités régionaux du Dialogue. Plus spécifiquement, ceux-ci ont permis l'articulation et la fusion de plusieurs circuits de pouvoir (politico-électifs, administratifs, économiques) dont les relations étaient différentes selon les régions et qui parfois ne se rencontraient pas. À défaut d'une ouverture du système politique local à d'autres acteurs (cf. chapitre 2), cette plus grande intégration des réseaux locaux de pouvoir constituent la seule innovation du DNE.

* * *

L'opération initiée par le ministère des Affaires européennes entretient donc avec la décentralisation des rapports complexes. Si par certains aspects elle redonne à l'échelon préfectoral un pouvoir important, elle a surtout exacerbé les logiques issues des lois de 1982 et ce, à travers les fortes disparités régionales dans l'organisation du Dialogue - lesquelles confirment néanmoins partout la notabilisation du pouvoir local. Aujourd'hui, la question de l'institutionnalisation ou non des Comités régionaux (et donc de leur pérennisation) est posée à l'équipe de Pierre Moscovici par de nombreux acteurs du DNE qui souhaitent étendre leur partenariat et l'inscrire dans le temps. S'il leur est donnée une suite positive, c'est bien à une nouvelle scène politique locale, consacrée à l'information sur les questions européennes, que le Dialogue aura donné naissance. Néanmoins, les incertitudes nées des élections régionales de mars 1998 - et notamment, la possibilité d'une forte présence au sein des Exécutifs régionaux d'élus d'extrême droite, viscéralement opposés à tout effort d'information sur l'Europe - viennent aujourd'hui compliquer ce schéma.

Chapitre 4: Le déroulement du Dialogue national pour l'Europe

Alexandra FOUX

Comment se sont déroulées concrètement les manifestations inscrites dans le cadre du Dialogue national pour l'Europe ? Les tendances observées lors de l'organisation de l'opération se sont-elles retrouvées sur le terrain ? Quelles ont été réellement les stratégies des différents acteurs impliqués dans l'opération ?

Répondre précisément à ces questions est un pari méthodologique difficile à tenir : cela présuppose en effet la détention (et le traitement) d'informations relatives aux quelques 1400 manifestations recensées à partir des devis prévisionnels. Or, comme nous l'avons vu précédemment, le DNE agrège autour d'un label unique des initiatives multiples, éparpillées et issues d'acteurs très différents. Afin d'obtenir une photographie précise de l'opération telle qu'elle s'est déroulée entre octobre 1996 et avril 1997, nous avons ainsi mis sur pied un questionnaire comportant des informations sur la manifestation en question (date, lieu, public présent, thèmes abordés, façon dont ils ont été traités, etc.), lequel questionnaire devait être diffusé auprès des organisateurs par les services préfectoraux. Nous avons finalement reçu environ 250 questionnaires. Ceux-ci, complétés par des données d'origines différentes (presse, actes des colloques, etc.), ont malgré tout donné lieu à un traitement statistique (cf. infra). Ce faible taux de retour s'explique par des résistances situées chez

certaines correspondants régionaux du Dialogue et surtout chez les divers organisateurs sollicités. Il témoigne sûrement d'une inaccoutumance, voire d'une certaine réticence, de ces acteurs locaux à faire remonter l'information sur Paris. Quoiqu'il en soit, ce sera finalement pour les Forums régionaux ou pour les "grandes" manifestations labellisées (débat organisé par les Conseils régionaux ou les réseaux consulaires) que nous aurons obtenu l'information la plus riche et complète - ce qui est un indice supplémentaire du degré d'institutionnalisation de l'opération.

En dépit de ces remarques méthodologiques, ce chapitre se propose de retracer la réalité sur le terrain du Dialogue national pour l'Europe, c'est-à-dire les thèmes les plus largement abordés, les modalités de ce traitement ainsi que le comportement des différents acteurs, notamment politiques, qui ont participé à l'opération.

Les Forums régionaux : des moments de forte institutionnalisation

Les Forums régionaux constituent véritablement la colonne vertébrale du Dialogue dans chaque région et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ces événements bénéficient de tous les soins organisationnels de la part des Comités régionaux (cf. chapitre 2). Ensuite, ce sont des moments de forte visibilité de l'opération, à travers une importante couverture

médiatique⁴⁸ (PQR et télévision régionale) due à la présence de notabilités politiques locales et surtout, d'hommes politiques de stature nationale (ministres⁴⁹, responsables de partis) ou internationale (commissaires et députés européens⁵⁰, ambassadeurs). De même, ils rassemblent à chaque fois un public nombreux, d'environ un millier de personnes et composé principalement de jeunes. Enfin, ils battent véritablement le rythme du DNE puisqu'un Forum se déroule chaque semaine - ce qui imposera à Michel Barnier d'incessants allers-retours Paris-Bruxelles-Provence. Notons ici qu'en raison de la dissolution

⁴⁸ Concernant l'incidence des Forums régionaux sur la notoriété du DNE en régions, il est intéressant de noter ici que, pour des raisons de calendrier, l'enquête de l'OIP a été menée à la fois dans les régions dans lesquelles le Forum régional avait eu lieu (11 régions) et dans celles où celui-ci ne s'était pas encore déroulé (8 régions). Or le taux de notoriété du DNE (de 17% en moyenne) ne varie que très peu selon que la région ait été ou non visitée par le Ministre délégué aux Affaires européennes. On peut voir là un effet de "nationalisation" de la campagne qui atténuerait ses effets locaux et qui mettrait surtout en évidence le phénomène classique d'attention sélective : plus on est disposé (en raison de son inscription sociale) à l'égard de l'idée européenne, plus on est attentif au message véhiculé par le DNE. Quoiqu'il en soit, la couverture médiatique des Forums régionaux n'aura finalement que très peu d'influence sur la notoriété régionale de l'opération.

⁴⁹ Outre Michel Barnier, les ministres et secrétaires d'Etat suivants auront participé à un Forum : Corinne Lepage (ministre de l'Environnement), Jean-Claude Gaudin (ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ville et de l'Intégration), Anne-Marie Couderc (ministre délégué pour l'Emploi), Guy Drut (ministre délégué à la Jeunesse et aux Sports), Hervé Gaymard (secrétaire d'Etat chargé de la Santé et de la Sécurité sociale), Xavier Emmanuelli (secrétaire d'Etat à l'Action humanitaire). Et même le Premier ministre Alain Juppé est venu au Forum aquitain tenu à Bordeaux le 21 mars 1997.

⁵⁰ Citons Edith Cresson (commissaire européen chargé de l'éducation), Yves-Thibaud de Silguy (commissaire européen chargé de la monnaie unique), Marcelino Oreja (commissaire européen chargé des relations avec le Parlement européen, les Etats membres ou la culture et la communication), Mario Monti (commissaire européen chargé du marché intérieur), Nicole Fontaine (vice-présidente du Parlement européen), Jean-Louis Bourlangue (député européen et président du Mouvement européen-France), Dominique Baudis, député européen et maire de Toulouse, etc. Notons seulement que

de l'Assemblée nationale, les Forums régionaux d'Auvergne et de Guyane ont été annulés.

Malgré la diversité des thèmes abordés d'un Forum à l'autre (cf. tableau 4.1), on note partout une organisation similaire comportant trois temps forts : la visite par Michel Barnier d'une PME ou d'une école ayant bénéficié de fonds européens (afin de montrer les apports communautaires pour la région) ; une réunion solennelle du Comité régional du Dialogue en présence du ministre et des personnalités invitées ; et le Forum proprement dit, c'est-à-dire une réunion publique organisée autour d'un thème précis. Globalement, ce dernier temps bénéficiera toujours d'une ingénierie assez efficace (locations de grandes salles, appel à une agence de communication pour l'habillage sonore et audiovisuel des réunions, présence d'un animateur - souvent un journaliste - pour diriger les débats, grandes campagnes de publicité par affiches, etc.).

les députés européens qui se déplacent aux Forums sont majoritairement issus du PPE, de droite.

Tableau 4.1. - Thématique des Forums régionaux

Région	Thème(s) abordé(s)
Alsace	Lancement national du Dialogue, la monnaie unique, la démocratie en Europe.
Lorraine	Aménagement du territoire, emploi et monnaie unique.
Champagne-Ardenne	L'Europe des citoyens.
Picardie	L'Euro, la monnaie de demain. Quelles évolutions pour les entreprises?
Rhône-Alpes	Etudier et se former pour devenir citoyen d'Europe.
Centre	L'Europe vue d'une région.
Haute-Normandie	L'Europe des citoyens, démocratie et institutions.
Poitou-Charente	Information des jeunes en matière européenne.
Guadeloupe	La CIG, les régions ultrapériphériques.
Martinique	La CIG.
Corse	Europe et Méditerranée. Coopération régionale méditerranéenne.
Limousin	L'Europe sociale.
Languedoc-Rous.	Elargissement de l'Europe et cohésion territoriale.
Midi-Pyrénées	L'Euro : une monnaie pour l'Europe.
Bretagne	Jeunes et mobilité en Europe.
Bourgogne	L'élargissement de l'Europe.
Nord-Pas-de-Calais	Recherche et innovation.
Auvergne	Europe et développement économique.
Pays de la Loire	Quelle Europe pour demain ?
Aquitaine	Monnaie et politique économique.
Ile de France	Europe et vie quotidienne.
PACA	Europe et emploi.
Basse-Normandie	Mobilité des jeunes.
Réunion	Europe et développement régional
Guyane	La CIG
Franche-Comté	Coopérations interrégionales et frontières traditionnelles

L'alternance entre exposés magistraux d'experts ou d'hommes politiques sur tel ou tel thème et questions posées par le public a été réelle lors des Forums régionaux - si bien que, parfois, les ministres, les élus ou les hauts fonctionnaires présents à la tribune ont dû essuyer de réelles critiques. Les agendas officiels ont cependant été rarement contournés : les Forums régionaux n'ont pas véritablement connu de dispersion des thématiques imposées. Quoiqu'il en soit, les questions et remarques émanant du public ayant été assez fidèlement consignées sur

les comptes-rendus, nous avons pu bénéficier d'un corpus intéressant d'interventions des personnes ayant assisté aux Forums régionaux du Dialogue. S'il convient bien sûr de considérer ces résultats avec prudence (en raison des filtres qui ont présidé à leur production), il apparaît cependant que les questions posées par le public se sont principalement cristallisées sur quelques thèmes particuliers.

- En premier lieu vient la question des institutions européennes, de leur avenir et de leur mode de fonctionnement. Dans l'ensemble, ces questions sont plutôt posées de manière neutre et témoignent d'un désir d'informations. Néanmoins, il convient de noter que lorsqu'elles sont articulées avec la dimension nationale ou qu'elles portent sur le thème précis de la démocratie dans l'UE, ces interventions deviennent alors majoritairement exprimées de manière négative et remettent en cause l'idée même d'une démocratie authentique à l'échelle européenne.
- Le deuxième thème qui suscite le plus d'interrogations de la part du public des Forums régionaux est celui de la monnaie unique. Là aussi, la tonalité de ces interventions est plutôt caractérisée par une certaine neutralité (simple demande d'information) ou, plus rarement, témoigne d'une position critique (perte du franc, prédominance de la Bundesbank, caractère trop contraignant des critères de convergence). L'aspect positif de l'adoption de la monnaie unique n'est donc jamais souligné par le public des Forums régionaux. Notons également que l'aspect négatif est principalement articulé autour de la dimension nationale : si l'euro est bon pour l'Europe et son unité, il ne l'est plus pour la France.
- La dimension sociale et la question de l'emploi et de l'exclusion sont également très présentes dans les interventions du public. Cette thématique est globalement articulée autour de la dimension européenne. Ici, la

dimension informative (qu'est-ce que l'Europe fait pour combattre le chômage ?), voire même positive, l'emporte sur les critiques adressées à l'UE. Mais l'aspect négatif réapparaît nettement lorsque ces enjeux sont ramenés à l'échelle nationale. Tout se passe comme si le flou entourant l'Europe sociale ou l'absence de politiques de l'emploi de la part des institutions européennes maintenait un *a priori* presque positif sur la possibilité de résorber le chômage au niveau communautaire, surtout par contraste avec l'échec des politiques nationales de l'emploi menées depuis une vingtaine d'années.

- En raison de la présence parfois massive de lycéens et d'étudiants aux Forums régionaux du Dialogue, il est logique que beaucoup de questions du public concernent le thème de la jeunesse et de l'enseignement. Une fois de plus, la tonalité des interventions varie entre neutralité et critique et ne s'inscrit jamais dans le registre positif. A l'intérieur de ce thème, ce sont les questions qui ont trait aux actions menées en matière d'éducation (programmes européens comme ERASMUS, "européanisation" de la préparation des professeurs, etc.) qui reviennent le plus souvent. Si le principe ne pose pas de problème, on note autant une demande d'informations précises que des critiques sur les modalités, surtout nationales et locales, de cette ouverture des politiques de l'éducation à l'horizon européen. Par exemple, de nombreux professeurs soulignent la contradiction entre le souhait par leur rectorat d'une prise en compte croissante de l'Europe dans leurs pratiques pédagogiques et la faiblesse des moyens qui leurs sont alloués.
- Le thème de la citoyenneté européenne est aussi très présent. Il est toujours abordé autant de façon abstraite (c'est-à-dire selon le prisme européen : la citoyenneté de l'Union) que de façon concrète, rapportée à la personne qui la pose ("quels sont mes droits de citoyen européen?"). Ce sont surtout les questions relatives à l'identité culturelle qui émergent le plus : elles expriment plus souvent une demande d'information qu'une critique et se cristallisent surtout sur l'identité nationale. Il ne semble pas que la citoyenneté européenne soit perçue comme concurrente

à la citoyenneté française. Concernant cette question de l'identité, il convient également de noter que le prisme du local s'avère finalement limité : les questions relatives à l'identité, la représentation, l'organisation et l'action des régions en Europe ne concernent que quelques Forums régionaux (Corse, Bretagne) et sont fortement teintées d'une dimension culturelle, principalement à travers la question des langues régionales.

Au total, les Forums régionaux du DNE se sont dans l'ensemble bien déroulés. La plupart des comptes-rendus préfectoraux ou les articles de presse soulignent à cet égard le succès de ces événements et surtout leur caractère pluraliste ou l'authenticité du débat qu'ils ont permis de mener sur les enjeux européens. Ainsi, les constats d'échec ne portent-ils seulement que sur certains aspects organisationnels (retard des personnalités politiques, organisation de l'événement pendant un congé scolaire, etc.). Il semble néanmoins que ce qui caractérise le plus ces Forums régionaux est leur haut niveau d'institutionnalisation résultant de la maîtrise des agendas, de la composition du public et, dans une plus faible mesure, de celle de la prise de parole.

Les autres manifestations : un aperçu

Les résultats détaillés ci-après sont une tentative d'analyse *a posteriori* du Dialogue sur le terrain⁵¹. L'analyse suivante s'attache, dans la mesure du possible, à mettre en évidence l'importance relative des thèmes abordés, ce qu'ils traduisent (critiques, adhésions ou demande d'information) ainsi que le (ou les) espace(s) de référence dans le(s)quel(s) ils s'inscrivent (c'est-à-dire le niveau, local, national ou européen qui fait le plus sens).

Première constatation, l'éventail des thèmes abordés est large, du plus généraliste au plus spécialiste. Les débats semblent se structurer autour de grandes dimensions de la construction européenne que l'on peut répartir en trois groupes selon leur importance relative.

1. Le premier groupe est constitué par les grandes dimensions les plus abordées : le système institutionnel de l'Union, la monnaie unique, le social, la citoyenneté et le commerce. Ces cinq thèmes représentent ensemble près de 60% de la thématique totale abordée lors du DNE et séparément, ils dépassent tous le seuil des 10% de thèmes débattus.
2. Un second groupe qui agrège des thèmes un peu moins saillants mais relativement présents dans un grand nombre de manifestations : la région, la jeunesse et l'enseignement,

⁵¹ L'analyse repose sur la base de toutes les manifestations pour lesquelles nous disposons d'informations quantitatives (sur la base d'un questionnaire élaboré pour l'occasion) ou qualitatives (sur la base des revues de presse ou d'actes transmis par les organisateurs) quant au déroulement, à la nature et/ou à la teneur des débats. En tout, nous avons obtenu un corpus de 311 manifestations (22% de l'ensemble des manifestations prévues) réparties sur 24 régions françaises. Il convient donc de considérer les résultats qui suivent avec une extrême prudence, vue le peu de données dont nous avons pu disposer au moment de la mission d'expertise.

la PESC, les questions relatives à la communication et à l'art. Ces quatre dimensions représentent plus de 26% des thèmes débattus.

3. Un troisième groupe de thèmes peu développés dans les débats : l'agriculture et la pêche, la justice et les affaires intérieures, l'environnement et la recherche et le développement. Au total ce groupe représente près de 12% des thèmes débattus.

Cette répartition des thèmes en groupes suivant leur importance correspond à une logique de spécialisation. Si les thèmes du premier groupe émergent dans toutes les manifestations, quel que soit leur objet ou leur nature, ceux du dernier groupe en revanche sont plus souvent développés dans des manifestations à objet spécialisé et destinés à un public spécifique⁵². Quant aux thèmes du second groupe ou groupe intermédiaire, ils peuvent tout autant se situer au centre même d'une manifestation qui leur est principalement consacrée qu'à la périphérie des débats. On les retrouve aussi souvent dans les manifestations généralistes que spécialisées.

Une thématique relativement positive:

Les cinq dimensions les plus débattues dans les manifestations sont donc par ordre décroissant les questions institutionnelles, monétaires, sociales et commerciales. Vue leur importance

⁵² Par exemple, une conférence relative aux diverses formes de règlement des litiges au profit des citoyens (organisée par l'IRA de Bastia le 20 février 1997), un colloque intitulé "Une agriculture performante pour l'Europe" (Carcassonne, 21 janvier 1997) ou bien une conférence sur "L'Europe de la recherche, des sciences et des techniques dans le respect de l'environnement" (Montereau, 27 février 1997).

relative, nous les détaillerons plus précisément ici⁵³. Il convient déjà de souligner l'influence de l'actualité : ce sont les thèmes liés aux grandes échéances de la construction européenne (CIG et passage à la monnaie unique) qui dominent très nettement. En outre, bien que le consensualisme qui caractérisait la mise sur agenda persiste partiellement, des sujets plus "brûlants" telles que les questions sociales ont néanmoins fortement percé.

- "Le système institutionnel de l'Union". En cinquième position des thèmes annoncés dans les devis de manifestations (cf. chapitre 2), cette thématique a très fortement focalisé les débats puisqu'elle est passée à la première place des thèmes débattus. On observe en outre que la répartition des enjeux précis qui la composent (CIG, élargissement, fonctionnement des diverses institutions européennes, droit européen, etc.) est relativement équilibrée - avec une légère prédominance cependant des questions concernant l'élargissement de l'Union européenne et la révision des institutions.

Dans l'ensemble, ces diverses thématiques sont plutôt déclinées positivement et tendent à s'articuler autour de la dimension européenne. Cependant, la dimension nationale est parfois très marquée notamment pour les sujets qui ont trait à la construction européenne en général (histoire, étapes, acquis) ou à son avenir et à la philosophie institutionnelle qui l'anime (problème du fédéralisme et de la subsidiarité, etc.). Ainsi, par exemple, les acquis de la construction européenne (la paix et la stabilité en Europe, l'entente avec le voisin allemand, etc.) sont fréquemment traduits en termes de bénéfices constatés pour la France. De même la question du fédéralisme, lorsqu'elle émerge, s'enracine de façon récurrente dans une problématique nationale qui peut se résumer par la question suivante : la

⁵³ Le détail de tous les autres thèmes figure dans le rapport d'expertise. Le lecteur intéressé pourra s'y reporter.

construction européenne ne s'achemine-t-elle pas nécessairement vers une perte de souveraineté progressive des Etats-membres? Pour ce qui est de la dimension locale, bien qu'elle ne soit jamais absente, elle ne semble pas structurer de façon significative cette thématique.

En matière de tonalité des débats, un bémol toutefois est à apporter en ce qui concerne l'exécutif européen (Commission, administration européenne, conseil européen, etc.), sujet qui focalise plus souvent les critiques - émises principalement par le monde de l'agriculture ou de l'entreprise - que les adhésions et ce, de surcroît, autour de la dimension nationale et locale. Le fonctionnement de l'exécutif européen (autrement dit la façon dont sont prises les décisions tout autant que leur application par l'administration bruxelloise) est souvent perçu comme lent et complexe par les destinataires de ces politiques publiques communautaires. Les règles édictées par Bruxelles ne seraient pas toujours adaptées aux nécessités du terrain du fait de la distance qui existe entre une bureaucratie européenne lourde et centralisatrice et les réalités locales. Enfin, le contrôle par la Commission, jugé excessif, ne servirait plus à canaliser les efforts vers l'intérêt communautaire et constituerait un frein aux initiatives locales.

- "La monnaie unique". Deuxième thème le plus abordé, on le retrouve en effet dans 54% des manifestations. La thématique relative à la monnaie unique se compose de toutes les questions concernant le passage à l'euro (modalités théoriques ou pratiques, micro et macro-économiques tels que supports de la future monnaie ou critères de convergence, calendrier), les conséquences de son adoption (fin des dévaluations, moyen de rivaliser avec le dollar, etc.), ses acteurs (institutions monétaires européennes, BUBA, etc.) ainsi que toutes les prises de position généralistes sur la monnaie unique. C'est principalement le passage à l'euro qui focalise le plus les "débats monétaires". Les aspects concrets du passage à la monnaie unique (calendrier, support et valeur de la future monnaie, etc.) ont en effet fait l'objet de nombreuses

opérations d'explication ou de sensibilisation⁵⁴ à destination du grand public comme de publics plus spécifiques tels le monde de l'entreprise ou celui de la banque. Quels que soient les enjeux considérés, les prises de position sur la monnaie unique s'expriment de manière positive - à l'exception toutefois des questions concernant les acteurs de l'euro pour lesquels les débats expriment un peu plus souvent des critiques que des adhésions ou des demandes d'information. Les critiques - parfois acerbes⁵⁵ - sont principalement focalisées sur l'hégémonie actuelle ou à venir de la Bundesbank en matière de politique monétaire européenne et sur l'absence de contrepoids face à la future Banque centrale européenne, souvent perçue comme une "Bundesbank-bis".

Enfin, si les thèmes s'articulent le plus souvent autour de préoccupations nationales, les débats qui ont trait aux conséquences de l'adoption de l'euro sont fortement arrimés à la dimension européenne. C'est avant tout l'entité européenne qui apparaît comme la véritable bénéficiaire de la mise en place de l'euro, l'espace national ne se situant qu'au second plan.

- "Le social". Les questions sociales irriguent 49% des manifestations. Cette thématique couvre un spectre très large de sujets qui vont de l'exclusion et du chômage à la formation professionnelle en passant par la protection sociale, la santé publique et la protection du consommateur, les services publics, la réglementation du travail et les actions en matière d'emploi. Les débats sont relativement bien répartis sur ces neuf volets avec cependant une légère prédominance du dernier. L'action de l'Europe - au travers notamment de programmes ou de mesures qui pourraient générer de l'emploi (multiplication des fonds sociaux, impulsion des expériences de partage du travail, etc.) - suscite en effet de nombreuses attentes.

⁵⁴ Auxquelles s'ajoutent des mises en circulation d'euros comme à Poitiers ou à Montpellier au mois de mars 1997.

⁵⁵ Par exemple, "les économies de la zone euro, sur lesquelles veillera jalousement une Banque centrale germanisée, ne pourront plus diverger" (Saint-Jean-de-Mont, 21 mars 1997).

Globalement, les préoccupations nationales structurent très fortement tous les thèmes de cette catégorie avec un bémol cependant pour les questions qui ont trait à la place des syndicats en Europe dont l'articulation se fait presque essentiellement sur la dimension européenne, en éludant leur ancrage national. Quant à la dimension locale, bien que toujours présente, elle n'émerge de façon significative que lorsque sont abordées les actions en faveur de l'emploi. Les différents programmes d'aides européens sont en effet souvent perçus comme des leviers en matière d'emploi local.

Pour ce qui est de la tonalité des thèmes, ils sont dans l'ensemble connotés positivement à l'exception toutefois de deux d'entre eux : les politiques de lutte contre l'exclusion et le chômage, largement déclinées sur le mode de la critique et, dans une moindre mesure, la question de la protection sociale. Dans le premier cas, les interventions traduisent de façon récurrente une certaine forme de scepticisme lorsque ce n'est pas de la résignation quant à l'utilité de l'Europe en la matière. Pour le second thème, c'est l'incertitude quant à l'avenir de la protection sociale qui cristallise la plupart des appréhensions. Au mieux on établit le constat selon lequel la diversité des systèmes sociaux nationaux rend difficile la mise en place d'un modèle social européen. Au pire, on juge le nivellement par le bas de la protection sociale comme inéluctable.

- "La citoyenneté". Cette catégorie qualifie tous les débats qui ont trait aux droits et devoirs des citoyens européens (circulation des personnes, échanges, jumelages, etc.) aux droits des minorités, à la place des femmes ainsi qu'aux questions d'identité culturelle (langue, traditions, usages, histoire, identité régionale, nationale ou européenne, etc.). Cette thématique générale est présente dans 44% des manifestations. Plus précisément, ce sont les questions relatives à l'identité culturelle qui dominent.

On observe d'ailleurs en ce qui concerne cette dimension identitaire, un enracinement marqué dans la nation, contrairement aux autres thèmes qui s'inscrivent plus souvent dans l'espace européen. L'identité française façonnée en partie par l'école républicaine reste très prégnante et structure fortement les prises de position par

rapport à la reconnaissance d'une identité européenne. D'où la récurrence des interrogations sur la coexistence possible de l'identité nationale avec une identité européenne⁵⁶. Enfin, pour ce qui est de la tonalité des débats, ceux-ci sont très largement déclinés positivement quelques soient les aspects abordés.

- "Le commerce". Abordée dans 42,8% des manifestations, cette thématique représente 10% environ du total des thèmes débattus. Elle se compose de cinq volets (les coopérations industrielles et commerciales, la concurrence en Europe, le marché unique et la fiscalité) où dominent surtout les questions relatives à la concurrence. Contrairement aux autres volets, ce dernier se décline plus souvent de façon négative que positive du fait notamment des critiques et des appréhensions que suscitent les difficultés d'application des règles de concurrence, les problèmes de délocalisation et de dumping social découlant de l'absence d'harmonisation en matière fiscale et sociale. Pour ce qui est de la contextualisation des débats selon l'espace qui les concerne, aucune dimension spécifique ne semble les structurer, ceux-ci s'arrimant de façon équilibrée autour d'enjeux locaux, nationaux ou européens.

La tonalité assez nettement positive de la thématique du Dialogue sur le terrain peut s'expliquer de deux manières différentes. Tout d'abord, l'hétérogénéité des informations a eu pour conséquence de rendre difficile la distinction systématique entre les interventions émises par le public et celles venant des témoins ou intervenants en tout genre. Or les témoins ou intervenants sont rarement des détracteurs de l'Europe, en raison de la relative maîtrise de l'agenda des acteurs institutionnels en charge de l'organisation des

⁵⁶ Pour une approche relative au sentiment de citoyenneté européenne, voir les résultats de l'enquête sur le public du DNE (chapitre 5).

événements du DNE (cf. chapitre 2). De plus, leurs interventions sont plus souvent relayées par la presse régionale (qui constitue une source importante d'informations sur les manifestations) que celles du public dans la mesure où il s'agit souvent de notabilités locales ou de personnalités de stature nationale. D'où peut-être une sur-représentation des prises de position positives (de la scène) par rapport aux prises de position négatives (de la salle). Seconde raison, le public du DNE est globalement un public issu des couches socioprofessionnelles supérieures, qui détient les ressources nécessaires à la compréhension des questions européennes et qui, de ce fait, est plutôt favorable voire même enthousiaste en ce qui concerne les différents aspects de la construction européenne (cf. chapitre 5). Pour les sujets qui ont été traités de manière négative, en particulier la protection sociale et le processus décisionnel de l'UE, on retrouve par ailleurs une même réticence dans l'enquête d'opinion menée auprès d'un échantillon du public du DNE.

De la mise à l'agenda aux débats effectifs :

A partir de la comparaison entre la thématique qui avait été mise à l'agenda de ces 311 manifestations et celle qui a été effectivement développée (tableau 4.2.), on peut formuler deux observations.

Tableau 4.2. - Thématiques à l'agenda et thématiques constatées

Thèmes	Part du thème dans l'ensemble des thèmes projetés	Part du thème dans l'ensemble des thèmes abordés
La monnaie unique	18%	13%
Le système institutionnel de l'Union	8,8%	14,3%
Le social	6,6%	11,7%
La citoyenneté	8,8%	10,5%
Le commerce	8,8%	10,2%
La région	8,5%	8,5%
La jeunesse et l'enseignement	12,5%	8,1%
La politique étrangère	1,6%	5,3%
L'art et la communication	2,9%	4,6%
L'agriculture et la pêche	1,3%	3,6%
Justice et affaires intérieures	0,8%	3,2%
Environnement	1%	3,1%
Recherche et développement	1%	1,9%
Le DNE	0,2%	1,2%
Autre	17%	0,2%

Globalement la thématique projetée a été faiblement contournée au cours des manifestations, la variation de la part de chaque thème étant relativement homogène d'un thème à l'autre. La catégorie "Autre" (qui qualifiait toutes les manifestations dont l'intitulé peu explicite ne permettait pas de présager du véritable sujet de la manifestation) semble s'être

ventilée de façon relativement équilibrée sur toutes les autres catégories. Cependant, et c'est la deuxième remarque, certaines thématiques échappent à cette tendance : celle de la monnaie unique et celle de la jeunesse et de l'enseignement (qui sont les deux seules thématiques dont la part régresse) ainsi que les questions relatives au social qui ont le plus émergé par rapport à leur inscription à l'agenda.

La fréquentation du DNE:

Pour 220 manifestations sur les 311 manifestations qui composent la base de notre analyse du Dialogue sur le terrain, nous disposons d'une estimation du nombre de personnes participant à chacun de ces événements. D'après ces estimations, 43 620 personnes au total auraient participé aux 220 événements, chiffres à considérer avec précaution dans la mesure où il ne s'agit jamais que de la comptabilisation d'évaluations approximatives⁵⁷.

⁵⁷ Ce qui fait une moyenne de 198 personnes par manifestation. En extrapolant aux 1403 manifestations qui ont été projetées, c'est 277 800 personnes environ qui ont pu participer au Dialogue.

Une politisation marginale des débats

Globalement, l'irruption de la politique partisane dans les débats du Dialogue s'est faite à la marge et a été le fait d'acteurs bien particuliers, les "Anti-Maastricht" (CGT, PCF⁵⁸, MDC et Verts à gauche, MPF à droite). Les formations politiques favorables au Traité d'Union européenne en 1992 brillent en effet par leur absence, ce qui souligne par ailleurs le caractère corrosif que représente pour elles l'enjeu européen. Originellement, il était en effet prévu que les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale soient conviés à participer au DNE. Face au silence du PS, de l'UDF et dans une certaine mesure du RPR, il sera finalement décidé de laisser les formations politiques en dehors de l'opération pour lui éviter notamment toute politisation (cf. chapitre 1). Néanmoins, celle-ci n'a pas été totalement évitée. Elle s'est surtout cristallisée sur les Forums régionaux, moments privilégiés d'institutionnalisation du DNE (cf. supra) dont certains se sont ainsi parfois révélés agités (à Bordeaux ou à Soisson par exemple). Quoiqu'il en soit, on peut repérer deux modalités principales de cette politisation.

⁵⁸ La stratégie communiste dans le DNE consiste principalement dans la mise en relief d'une possibilité de choix européens alternatifs pour la France et dans la demande auprès du Président de la République d'un référendum sur la monnaie unique (cf. entretien de Robert Hue, *Le Point*, 30 août 1996).

La politisation à l'extérieur du DNE:

La première est périphérique aux événements liés au DNE et se passe souvent dans la rue : il s'agit de manifestations individuelles⁵⁹ ou plus souvent collectives qui profitent de la focalisation médiatique des Forums régionaux pour avoir lieu. Ces manifestations, organisées principalement par la CGT et les forces politiques d'extrême gauche, sont avant tout dirigées contre "l'Europe de Maastricht" et la monnaie unique. Elles s'inscrivent souvent dans un contexte local de licenciements massifs. Souvent des pétitions réclamant l'organisation d'un référendum sur l'euro sont en même temps présentées par les diverses sections locales du PCF, du MDC ou des Verts (ainsi dans l'Aisne, en Picardie, en Aquitaine, à Gennevilliers ou dans la région Rhône-Alpes par exemple). Il est à noter que ce genre d'interpellation du ministre à l'occasion de sa venue pour un Forum régional est également le fait du MPF de Philippe de Villiers à Caen le 28 mars 1997.

Le traitement du DNE par la presse nationale participe également de la politisation de l'opération (ce qui est très rare dans la couverture de l'opération par la PQR ou les télévisions régionales). En effet, les quelques articles de la presse nationale (*Libération*, *Le Monde*, *L'Humanité* principalement) insistent surtout sur la nature gouvernementale du Dialogue et mettent l'accent sur les positions des appareils partisans vis-à-vis de l'opération. Les thématiques abordées lors des

⁵⁹ Le 27 janvier 1997, le député communiste Maxime Gremetz met sa voiture en travers de la rue pour protester contre sa non-participation au Comité régional du Dialogue picard.

manifestations sont ainsi particulièrement éludées au profit de cette lecture "politicienne".

La politisation à l'intérieur du DNE:

Le deuxième axe de politisation du DNE, c'est-à-dire sa présentation en termes politiques, s'inscrit au sein des événements labellisés, surtout les Forums régionaux. Malgré l'oecuménisme affiché de l'opération et le souhait d'éviter les débats partisans (en raison du souvenir de 1992), la politique s'est en effet parfois invitée aux manifestations. Cette politisation découle souvent de l'actualité nationale (Vilvorde, Vitrolles, manifestations contre le projet de loi Debré sur l'immigration, constitution de ce qui deviendra la majorité plurielle, etc.) et a pris de multiples formes : présence d'élus et de militants communistes, chevènementistes, écologistes (et plus rarement du MPF) venus porter la contradiction (parfois bruyante) à la tribune comme dans la salle et réclamer un référendum sur la monnaie unique⁶⁰; questions de jeunes relatives au racisme en Europe et à la nécessité d'interdire les partis politiques défendant des idées xénophobes ou au déficit démocratique communautaire ; labellisation de rencontre de nature partisane⁶¹; présence de personnalités politiques de l'opposition (MM. Chevènement et Moscovici lors du Forum

⁶⁰ Il est à noter que seul un Conseiller régional FN aura participé au DNE lors du Forum régional de Picardie. La question qu'il a posé à Michel Barnier est donc la seule prise de position officielle frontiste au sein du DNE : "Est-ce que les bienfaits de la monnaie unique valent l'abandon de la souveraineté nationale qui en d'autres temps auraient été qualifiés de haute trahison ?".

régional de Besançon par exemple) ou de députés européens du Mouvement des Gauches européennes pour apporter la contradiction au ministre etc. Il est à noter concernant ce dernier point que les personnalités politiques les plus représentées lors des débats étaient issues de la majorité en place (la plupart du temps des ministres, cf. supra, mais également des députés européens) mais que la participation d'élus locaux de l'opposition, socialistes mais surtout communistes, a été relativement fréquente et ce, en dépit de consignes contraires de leurs appareils⁶². Néanmoins, la politisation des Forums régionaux s'est également opérée à travers le boycott de ces événements par les élus socialistes locaux, comme en Languedoc-Roussillon. Mais quoiqu'il en soit, les étiquettes partisans se sont dans l'ensemble peu affichées, sans doute en raison du caractère explicitement pluraliste et transpartisan des manifestations.

Bref, plutôt que de parler véritablement d'oecuménisme politique à l'occasion du DNE, il convient de parler d'une *euphémisation délibérée des aspects trop liés à la politique partisane*. Ce n'est qu'à la marge que s'est développée une lecture "politicienne" de l'opération dont le principe ne fait par

⁶¹ Rencontre européenne "priorité à l'Europe sociale" organisée à Paris le 1er février par le PS et les Verts.

⁶² Le 16 octobre 1996, dans une note interne envoyée aux premiers secrétaires fédéraux du PS, le secrétaire national aux relations internationales, Pierre Guidoni, et le responsable national aux questions européennes, Henri Nallet, désapprouvent la mobilisation d'élus socialistes dans le DNE en raison de "l'évolution très préoccupante" des questions européennes (*Le Monde*, 1er-2 février 1997).

ailleurs jamais l'objet de critique. En effet, ce sont toujours les modalités d'organisation (choix des thématiques, sélection des publics et des intervenants, distribution d'un cahier pédagogique pour les professeurs de CM2, etc.) qui sont remises en question par les opposants au DNE. C'est ainsi la dénonciation des conditions d'organisation et de déroulement du Dialogue qui permet de réduire celui-ci à un faux dialogue, à un "coup" politique, voire même à une pure propagande pro-Europe. Enfin, la seule question abordée lors des débats du DNE qui a été l'objet d'un traitement toujours polémique concerne l'organisation ou non d'un référendum sur le passage à la monnaie unique.

* *

Retracer le déroulement du Dialogue national pour l'Europe est donc plus difficile que mettre en évidence ses logiques organisatrices. Néanmoins, au vu de tout ce qui précède, il semble que les débats inscrits dans l'opération se soient globalement déroulés dans une certaine atmosphère feutrée : les thématiques ont été plutôt abordées de façon positive, sans trop de critiques portées au principe de la construction européenne (mais de façon plus sceptique quant à ses modalités toutefois), les débats ont été faiblement politisés ou enflammés - et tout s'est toujours déroulé dans la courtoisie. En outre, l'importance prise par les Forums régionaux témoigne, semble-t-il, de l'institutionnalisation de l'opération. Mais il convient de rester prudent sur tous ces points : en l'absence de

données plus vastes et plus précises, ce n'est finalement qu'à une partie de l'iceberg DNE que ce chapitre a été consacré.

Chapitre 5: Essai de sociologie du public participant

Julien WEISBEIN

En marge des manifestations, un questionnaire d'opinion visant à étudier la structure socioéconomique du public du Dialogue national pour l'Europe ainsi que ses représentations du politique et des questions européennes, a été élaboré pour être diffusé lors des manifestations. 1417 questionnaires ont ainsi été collectés et ont donné lieu à un traitement statistique.

Malgré son nombre important, de plus du millier, cet échantillon n'est cependant pas scientifiquement représentatif du public du DNE et ce, en raison des conditions de production du sondage. Celui-ci n'obéit en effet ni aux exigences de la méthode par quotas (stratification de l'échantillon selon la composition sociodémographique de la population française), ni de celle dite aléatoire. La distribution du questionnaire a été en fait tributaire de la bonne volonté des services préfectoraux qui s'en sont chargés: le panachage selon les régions des personnes sondées est donc limité⁶³. De même, le public des forums régionaux est sur-représenté dans l'échantillon (avec 32%) alors que cette forme d'événement ne représente que 1,8% des manifestations prévues dans le cadre du Dialogue. En dépit de ces remarques liminaires, nous avons choisi de détailler les résultats de cette enquête afin de ne pas "perdre" ces données. Il convient seulement d'éviter d'extrapoler ceux-ci au public global du DNE : à défaut d'en être *représentatifs*, ils sont *illustratifs* de celui-ci.

⁶³ L'origine géographique de notre échantillon se ventile de la sorte : Pays de la Loire (26%), Bretagne (25%), Bourgogne (14%), Aquitaine (11%), Ile de France (7%), Languedoc-Roussillon (3%), Picardie (2%), Franche-Comté

Une composition socio-économique typée

La composition sociologique de l'échantillon est marquée par une forte part de jeunes et un certain élitisme : plutôt féminin à 53% (contre 47% d'hommes), il compte 63% de lycéens, collégiens et étudiants, le reste étant plutôt marqué par des catégories socioprofessionnelles élevées (18% de cadres et professions intellectuelles supérieures). Les retraités et inactifs composent 8% de l'échantillon. Viennent ensuite les classes moyennes avec 7% d'employés et, dans une moindre mesure, 2% de professions intermédiaires ou 1% d'artisans et commerçants. Les catégories populaires sont très peu présentes : il n'y a que 0,1% d'ouvriers, 2% de chômeurs, 0,4% d'agriculteurs et d'exploitants. L'âge du public interrogé est par ailleurs très jeune : 26% des sondés ont de 10 à 17 ans, 39% de 18 à 24 ans, 10% de 25 à 34 ans, 11% de 35 à 49 ans, 10% de 50 à 64 ans et 4% ont plus de 65 ans.

Le niveau de diplôme reflète cet élitisme et cette prédominance du monde de la jeunesse : 36% des personnes interrogées ont fait des études supérieures, 13% ont un niveau équivalent à Bac+2 et 23% ont le Bac. Au total, 72% de l'échantillon a un niveau d'études au moins équivalent au baccalauréat. Les personnes moins diplômées se répartissent à 5% pour le CAP et BEP, à 18% pour le certificat et le BEPC et 5% des sondés n'ont pas de diplôme. Notre échantillon est donc très loin d'être représentatif de la population française : il est

(2%), Union européenne (1%), Rhône-Alpes (1%), Poitou-Charentes (1%), Normandie, Centre, Basse Normandie, Mayotte, PACA, Limousin (1%).

inexact de dire que les manifestations du Dialogue national pour l'Europe ont attiré les Français. Seules les catégories les plus aisées et diplômées de ceux-ci s'y sont apparemment déplacées.

Un autre point intéressant à souligner concernant notre échantillon du public du DNE est la forte méfiance exprimée vis-à-vis des questions de nature politique : 58% des personnes interrogées ne se positionnent pas sur l'axe gauche-droite auxquels il faut rajouter les 9% qui choisissent la réponse "ne se prononce pas". De même, 27% d'entre elles refusent de donner une réponse sur l'intensité de leur intérêt pour la politique. Outre le fait que ces questions politiques aient été extraites du questionnaires par certains Comités régionaux qui été en charge de leur diffusion et collecte (par exemple dans les Pays de la Loire), il faut sans doute y voir un fort rejet par les personnes interrogées de la politique "politicienne" ainsi que la croyance que le DNE doit lui échapper : les deux questions posées leur étant alors apparues comme incongrues - voire indécentes. Il faut d'ailleurs noter que ce sont surtout des jeunes qui refusent la question relative à l'axe gauche-droite : les non réponses sont composées de 26% des 10-17 ans, 38% des 18-24 ans, soient plus des 3/5èmes qui ont moins de 25 ans.

Un public fortement attaché à la construction européenne

Quoiqu'il en soit, notre échantillon est fortement typé d'un point de vue sociodémographique. Cette prédominance des jeunes et des catégories socioprofessionnelles aisées explique le très fort attachement à la construction européenne des personnes interrogées.

Un public citoyen de l'Europe:

Le sentiment de citoyenneté européenne est largement diffusé parmi ceux-ci. Le choix d'une question utilisée par l'OIP⁶⁴ pour ses enquêtes annuelles (et barométrisée depuis quelques années) nous permet en outre de comparer notre échantillon à la population française⁶⁵. Ainsi, 20% des sondés se considèrent "très souvent" citoyens de l'Europe, 36% "assez souvent", 31% "pas très souvent" et 9% "jamais". Le sentiment de citoyenneté européenne ("très" et "assez souvent") est donc répandu à hauteur de 56% au sein de l'échantillon du public du DNE alors qu'on ne le retrouve que parmi 30% de l'échantillon national interrogé par l'OIP en 1997. A l'inverse, le fait d'être citoyen de l'Union fait difficilement sens ("pas très souvent" et "jamais") pour 69% de la population française contre seulement 40% du public du DNE interrogé.

⁶⁴ A savoir : "Vous arrive t-il de penser à vous même comme étant citoyen de l'Europe ?". Les réponses proposées sont les suivantes : très souvent, assez souvent, pas très souvent, jamais et ne se prononce pas.

⁶⁵ Les comparaisons portent sur l'enquête de 1997 de l'OIP réalisée en février 1997 auprès d'un échantillon de 13 453 personnes âgées de 18 ans et plus,

Tableau 5.1 - Le sentiment de citoyenneté européenne

Question: "Vous arrive-t-il personnellement de penser à vous comme étant citoyen européen ?"

	Très souvent	Assez souvent	Pas très souvent	Jamais	NSP, sans réponses	total
Total	20	36	31	9	4	100
Sexe						
- Hommes	20	35	28	12	5	100
- Femmes	20	36	33	7	4	100
Age						
- 10-17	7	33	41	13	6	100
- 18-24	18	35	33	10	4	100
- 25-34	28	40	21	7	4	100
- 35-49	32	37	23	6	2	100
- 50-64	28	43	21	5	3	100
- 65 et plus	37	35	20	2	6	100
CSP						
- Agriculteur, exploitant*	0	33	33	33	0	100
- Cadre, prof. intel. Sup	34	38	21	4	4	100
- Employé	23	36	22	13	7	100
- Retraité, inactif	23	47	23	5	2	100
- Chômeur	39	36	14	7	4	100
- Artisan, commerçant*	42	42	8	8	0	100
- Prof. intermédiaire	24	40	20	16	0	100
- Ouvrier*	0	0	100	0	0	100
- Etudiant, lycéen	15	34	36	11	4	100
Niveau de diplôme						
- Sans diplôme	7	29	44	13	7	100
- Certificat, BEPC	8	36	38	13	4	100
- CAP, BEP	15	28	36	15	7	100
- Bac	12	35	35	12	5	100
- Bac+2	17	34	37	10	2	100
- Supérieur à Bac+2	35	40	18	4	2	100
Axe gauche-droite						
- Extrême gauche*	32	26	24	11	8	100
- Gauche	22	42	26	7	3	100
- Centre	24	41	31	3	0	100
- Droite	26	46	22	3	3	100
- Extrême droite*	19	26	33	19	4	100
- Ni gauche ni droite	16	31	35	13	5	100
Intérêt pour la politique						
- Beaucoup	37	37	16	6	4	100
- Assez	21	43	28	6	2	100
- Peu	9	29	44	14	3	100
- Pas du tout	6	13	40	38	2	100

* Echantillons trop faibles : résultats à considérer avec extrême prudence

représentatives de la population française (méthode des quotas et stratification selon la taille du département).

Parmi ce dernier, la citoyenneté de l'Union est surtout ressentie chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (avec un différentiel par rapport à la moyenne de l'échantillon de respectivement +14% et +2% pour les items "très souvent" et "assez souvent", cf. tableau 5.1), chez les personnes ayant suivi des études de niveau supérieur à Bac+2 (respectivement +15% et +4%) et pour les personnes s'identifiant politiquement à la droite modérée (respectivement +6% et +10%).

Concernant l'influence du positionnement politique sur le sentiment de citoyenneté européenne, notons que les différences entre la droite, le centre et la gauche sont assez minimes. Seule l'acceptation ou le rejet de la politique traditionnelle semble cliver les réponses à la question : le fait de se placer aux extrêmes de l'échiquier politique (même si ces sous-échantillons sont faibles, surtout à gauche) ou le refus explicite de l'axe gauche-droite majorent l'abstraction ressentie de la citoyenneté de l'Union alors que les personnes qui se placent sans problème dans le système politique, en quelque point de celui-ci, se sentent davantage citoyens européens. L'influence de l'intérêt porté pour la politique sur l'opinion à l'égard de la citoyenneté européenne est également prononcée dans notre échantillon. La connaissance de la vie politique favorise le civisme européen puisque les personnes interrogées qui se déclarent "beaucoup" ou "assez" intéressées par la politique se vivent davantage citoyens de l'Union.

Les clivages liés à l'appréciation du politique semblent surpasser, concernant le sentiment de citoyenneté européenne, l'effet de l'âge⁶⁶ : on note que le degré de citoyenneté de l'Union augmente avec l'âge, les jeunes s'avérant davantage sceptiques vis-à-vis de ce statut. Cela s'explique par le fort rejet de la politique traditionnelle au sein de cette population (cf. supra) alors que l'appréciation portée sur celle-ci est la variable la plus prédictive du civisme européen.

En définitive, ce sont les catégories de notre échantillon du public du DNE les plus élitistes, diplômées et maîtrisant les clés du système politique traditionnel (qu'elles acceptent par ailleurs) qui détiennent les ressources nécessaires pour contourner l'abstraction et la nouveauté de la citoyenneté européenne. Leur fort poids au sein de l'échantillon global explique sans doute le fort niveau de civisme européen de celui-ci.

⁶⁶ Rappelons avec Annick Percheron que la variable de l'âge en elle-même a une très faible valeur explicative. Elle ne prend sens qu'au travers du prisme d'autres variables (CSP, revenus, habitat, etc.). Ici, c'est peut-être l'expérience plus ou moins directe de la deuxième guerre mondiale qui explique l'europhilie des personnes âgées ayant assisté aux manifestations du DNE.

Une forte confiance placée dans la construction européenne:

Les autres questions visant à analyser les représentations du politique et de la construction européenne de notre échantillon confirment cette forte relation entre europhilie et inscription dans des catégories socioprofessionnelles aisées, détention d'un haut niveau de diplôme et modération politique ainsi que la forte tonalité pro-Europe des personnes interrogées.

Invités à donner leur sentiment sur quelques enjeux de la construction européenne (cf. tableau 5.2), les sondés expriment un fort enthousiasme et surtout de la confiance en ce qui concerne la marche vers l'euro, l'ouverture des frontières et le couple franco-allemand.

Tableau 5.2 - Opinion sur quelques enjeux de la construction européenne

Question: " Quand vous pensez à ces divers aspects de la construction européenne, vous sentez-vous "

	Enthou- -siaste	Con- fiant	Indif- férent	Inquie t	Hostile	NSP, sans rép.
La marche vers l'euro	20%	45%	7%	19%	4%	5%
L'ouverture des frontières	33%	37%	4%	18%	4%	4%
L'Europe sociale	12%	25%	9%	40%	3%	11%
La manière dont sont prises les décisions en Europe	2%	26%	10%	41%	7%	14%
Le couple franco-allemand	20%	47%	14%	7%	4%	8%
L'élargissement à l'est	16%	30%	10%	25%	9%	10%

En ce qui concerne plus spécifiquement l'instauration de la monnaie unique, celle-ci inspire le plus de confiance chez les artisans (76% contre une moyenne de 45%), les agriculteurs (66%), les cadres (52%) et les retraités (60%) tandis qu'elle suscite davantage d'inquiétude chez les employés (28% contre

une moyenne de 19%), les chômeurs (22%) ou les professions intermédiaires (21%). L'Europe sociale et, dans une moindre mesure, la manière dont sont prises les décisions en Europe suscitent quant à elles plutôt de la suspicion ou de l'inquiétude, voire même de l'indifférence, sans aller cependant jusqu'à l'hostilité. Concernant la première, le sentiment d'inquiétude est partagé. Il se retrouve néanmoins principalement au sein des professions intermédiaires de notre échantillon (56% contre une moyenne de 40%), des employés (55%), des artisans (51%), des chômeurs (49%) et des retraités (49%). Mais les cadres (47%), les Bac+2 (51%) et les agriculteurs (49%) éprouvent également cette peur, nettement moins prononcée par ailleurs auprès des collégiens, lycéens et étudiants (33%), population pour laquelle cet enjeu génère plutôt de l'indifférence (pour 13% d'entre eux, contre une moyenne de 9%) ou l'absence d'opinion (avec un taux de NSP de 13% contre 11%).

La place de la France dans l'UE ne pose aucun problème particulier aux personnes interrogées. 28% d'entre elles sont "tout à fait d'accord" et 45% "plutôt d'accord" avec l'opinion selon laquelle "la France a plus à gagner qu'à perdre dans la construction européenne" alors que le désaccord ne porte que sur 17% de l'échantillon (11% "plutôt pas d'accord" et 6% "pas d'accord du tout"). Le taux de non réponse ou l'absence d'opinion est dans une marge normale (10%).

Des attentes vis-à-vis de la construction européenne nettement identifiées:

Invitées à indiquer quelles seraient, selon elles, les trois priorités de l'Union européenne, les personnes interrogées assignent principalement à celles-ci des objectifs à finalité défensive : la garantie de la paix et de la stabilité en Europe, l'amélioration de la situation de l'emploi, la défense de la protection sociale (cf. tableau 5.3).

Tableau 5.3 - Les objectifs prioritaires de l'UE

Question : "Parmi les objectifs que pourrait poursuivre l'Europe, quels sont ceux qui vous semblent prioritaires ?" (trois choix possibles)

	1er choix	2nd choix	3ème choix	Sans réponse
Garantir la paix et la stabilité en Europe	35%	16%	10%	39%
Réduire le chômage	25%	20%	12%	43%
Garantir la protection sociale	9%	15%	12%	64%
Favoriser les rapprochements culturels et scolaires	3%	8%	13%	76%
Améliorer le fonctionnement de la démocratie	3%	5%	6%	86%
Lutter contre les trafics et la criminalité	2%	6%	11%	81%
Améliorer la compétitivité des entreprises	2%	4%	7%	87%
Permettre une meilleure gestion de l'environnement	1%	3%	7%	89%
Mieux contrôler l'immigration	1%	3%	3%	93%
Reconnaître davantage le rôle des régions	1%	2%	2%	95%
Garantir les services publics	0%	1%	3%	96%

Le domaine de compétence reconnu à l'UE est donc plutôt de l'ordre d'une "macrorégulation" (géopolitique et macroéconomie) et concerne, semble-t-il, moins la vie quotidienne. Les autres objectifs proposés sont par ailleurs très peu désignés par les répondants avec des taux de non réponse de l'ordre de 80%. Notons que la défense des services publics est très peu choisie malgré la tonalité très "sociale" des

craintes exprimées vis-à-vis de l'Europe (supra). Quoiqu'il en soit, les attentes exprimées vis-à-vis de la construction européenne sont très nettes : la paix et l'emploi, ainsi que la protection sociale (qui couvrent, à eux trois, 69% des premiers choix). La recherche de la paix est surtout le fait des retraités (59% de premier choix contre une moyenne de 35%) et des cadres (49%), des personnes fortement diplômées (43% des sondés ayant fait des études supérieures), des personnes âgées (50% des 50-64 ans et 67% des gens de plus de 65 ans) ou ceux qui se placent au centre de l'échiquier politique (47%). La réduction du chômage comme objectif prioritaire de l'UE quant à elle est désignée en premier choix surtout par les étudiants et lycéens (31% contre 25% pour l'échantillon total) et les employés (29%), par les personnes faiblement diplômées (38% des détenteurs du certificat, 34% des détenteurs du BEP-CAP) et par les personnes se situant à gauche (27%). Enfin, la garantie de la protection sociale est sélectionnée en premier choix surtout chez les employés (15% contre 9% en moyenne), les chômeurs (21%), les artisans (33%) et les professions intermédiaires (16%).

Il semble donc, au total, qu'il y ait au sein de notre échantillon du public du DNE deux principaux modèles de rapport vis-à-vis de la construction européenne. Le premier peut être qualifié d'"euro-idéaliste" : il s'agit de catégories socioprofessionnelles aisées ou retraitées, détenant un haut niveau de capital culturel et social, plutôt centristes et intéressés par la vie politique. Ces personnes ne retiennent dans l'intégration

communautaire que des enjeux abstraits, plutôt connotés moralement (la paix, la démocratie, l'ouverture des frontières) et se vivent davantage citoyen européen que la moyenne. Les principaux sentiments vis-à-vis de l'Europe sont la confiance et l'enthousiasme. L'autre modèle, nettement moins répandu dans notre échantillon, peut être appelé "euro-concret" : il s'agit de professions plus populaires que le précédent modèle (ouvriers, employés, professions intermédiaires), parfois plus jeunes (lycéens, étudiants), moins diplômées, plus à gauche et qui voient dans l'Europe le moyen de combattre des enjeux principalement sociaux (chômage, protection sociale). Quant à la citoyenneté européenne, elle est plutôt vécue par ces personnes sur le mode de l'abstraction.

Malgré la prudence rendue nécessaire par le recours à des questions différentes (notamment la question de l'immigration), on peut dresser ici un rapprochement entre ces deux modèles sociopolitiques de production des attitudes vis-à-vis de la construction européenne et le nouveau clivage idéologique structuré autour de la question d'un universalisme humaniste qui a été révélé par les dernières échéances électorales⁶⁷. En effet, l'opinion à l'égard de l'Europe apparaît en fait subsumée par ce dernier : plus on adhère à ces valeurs universalistes, plus on a tendance à accepter l'intégration communautaire et à l'inverse, l'adhésion à l'antiuniversaliste favorise l'euro-scepticisme. Il semble bien que cette dimension là se retrouve - non pas de façon explicite mais par son "esprit"

⁶⁷ Pour une présentation de ce clivage, le lecteur peut se reporter aux chapitres 4 et 5 de *L'électeur a ses raisons* (op. cit.).

- au sein du public du Dialogue national pour l'Europe avec, d'un côté, un idéalisme fortement teinté d'abstraction et de l'autre, des inquiétudes concrètes sur le devenir national ou personnel face aux échéances européennes.

L'appréciation du Dialogue national pour l'Europe

L'appréciation portée par les sondés sur le Dialogue national pour l'Europe témoigne globalement d'une crédibilité de celui-ci résidant principalement dans son volet informatif, loin devant son volet expressif ou sa possible concrétisation dans une action politique. 41% de l'échantillon pensent que le DNE est avant tout l'occasion "d'informer les Français sur les réalités de la construction européenne", 20% pensent qu'il est l'occasion "de permettre aux Français de s'exprimer à propos de la construction européenne", 25% qu'il peut permettre "de faire en sorte que les pouvoirs publics prennent en compte l'opinion des Français sur l'Europe dans la définition des politiques publiques". Pour 10% des sondés, aucune des trois propositions ne convient et 4% ne donnent pas de réponse⁶⁸. Il est à noter que pour certaines catégories socioprofessionnelles "populaires" (employés, artisans, agriculteurs), pour les

⁶⁸ Ce jugement d'utilité du DNE principalement pour informer les citoyens se retrouve d'ailleurs dans l'enquête de l'OIP qui montre que l'opinion publique est plus partagée sur la capacité des pouvoirs publics à prendre en considération les attentes sociales qui se sont dégagées lors de l'opération : si 73% des personnes interrogées pensent que le Dialogue est "très" et "plutôt utile" pour "informer les gens sur la construction européenne", elles ne sont plus que 40% à penser que "les pouvoirs publics vont certainement/sans doute tenir compte des préoccupations exprimées".

personnes "peu" ou "pas du tout intéressées par la politique" ou bien pour celles qui ne se considèrent "pas très souvent" ou "jamais" comme citoyen européen, le DNE ne sert à rien tandis que la croyance dans les fonctions informative, instrumentale ou expressive de l'opération est la plus fréquente chez les cadres, les retraités ou les personnes "beaucoup" ou "assez" intéressées par la politique et se vivant plutôt comme citoyens de l'Europe. Il semble que l'on retrouve aussi sur les appréciations relatives au sens et à la portée du Dialogue national pour l'Europe nos deux modèles sociopolitiques précédents.

En ce qui concerne les modalités d'accès aux manifestations labellisées, 13% des personnes interrogées ont pris connaissance de ces dernières par la presse locale, 18% par le bouche à oreilles, 6% par les médias audiovisuels régionaux, 4% par la presse nationale et 67% par d'autres canaux (principalement l'encadrement par un professeur pour les scolaires).

Quoiqu'il en soit, le Dialogue se heurte donc à la méfiance générale ressentie vis-à-vis de l'action publique et de la politique institutionnelle que semble partager le public interrogé par notre sondage. Pour celui-ci, l'opération du ministère délégué aux Affaires européennes s'apparente davantage à une opération classique d'information gouvernementale plutôt qu'à un véritable dialogue. Mais c'est une opération finalement *utile* : 74% des participants interrogés considèrent qu'en matière européenne, les Français sont "plutôt mal informés", 10% qu'ils ne sont "pas informés du tout"

contre seulement 10% qui estiment les Français "plutôt bien informés".

* *

En bref, il semble bien que la sociologie traditionnelle de l'idée européenne (dont les variables les plus explicatives de l'attachement à la construction européenne sont la catégorie socioprofessionnelle, le rapport au politique et le niveau de diplôme) se retrouve dans notre échantillon. L'europhilie semble donc être un des ressorts fondamentaux favorisant le déplacement à des manifestations organisées dans le cadre du DNE. Les gens se sont d'autant plus inscrits dans la dynamique du Dialogue qu'ils étaient déjà intéressés et favorables à l'idée européenne. La détention d'un capital social (positionnement en haut de l'échelle sociale) ou culturel (haut niveau de diplôme), explicatifs de cette forte adhésion à l'idée européenne, semblent bien être des prérequis importants pour la participation au DNE⁶⁹. Le Dialogue national pour l'Europe, du moins à travers son volet participatif, n'a donc pas permis d'amoindrir l'élitisme de l'idée européenne ainsi que la rigidité de sa structuration sociologique et politique.

⁶⁹ L'importance de ces filtres de nature sociologique est par ailleurs avérée à travers l'enquête de l'OIP concernant le taux de notoriété de l'opération : on observe ainsi un effet d' "attention sélective" puisque ce sont les personnes les plus favorables à l'idée européenne qui retiennent le plus l'existence du DNE.

Chapitre 6: Le serveur 3615 Europe

Guillaume ORIGNAC

Le Dialogue national pour l'Europe ne se résume pas aux événements mis en place autour des questions européennes. En effet, cette opération aura donc permis de recueillir l'opinion de nombreux segments de la population française (segments professionnels, générationnels, militants, etc.) sur les questions européennes et ce, à travers de nombreuses contributions, des sondages d'opinion, des tribunes libres dans la PQR, etc. Cadre et/ou moteur, le DNE a également joué un rôle de *forum*.

Dès le mois d'octobre 1996 a été ainsi mis en place un serveur portant sur les questions européennes ainsi que sur le déroulement du Dialogue National pour l'Europe. Ce serveur (36 15 Europe) permettait par ailleurs de se connecter sur deux autres préexistants, le 3615 CEE et le 36 15 Eurosources dédiés aux informations sur l'Union Européenne. Par un système de puits spécifique, l'utilisateur se voit proposer d'accéder à différentes informations réparties en quatre rubriques. Le connecté peut ainsi obtenir des renseignements sur le déroulement du *DNE* (*Qu'est-ce que le Dialogue ?*), sur l'ensemble des manifestations au programme (*Les rencontres*) ainsi que leurs différents organisateurs (*L'organisation*). Enfin, une dernière rubrique fournit des informations sur l'Union européenne à travers un système interactif de

questions/réponses (*Questions/réponses sur l'Europe*). Dans ce dernier cas, l'existence d'un délai de quinze jours pour obtenir une réponse apparente ce mode d'interactivité à une relation épistolaire d'ordre administratif. On peut alors déjà supposer qu'une partie des questions posées relève d'une demande précise d'administrés soucieux de s'informer sur des points les concernant directement.

Les modes d'utilisation du Minitel

Les usages particuliers du Minitel obéissent à des logiques distinctes⁷⁰. En conséquence, la conjonction de différentes médiations pour déterminer un usage rend inopérant tout volontarisme en la matière. La mise en place d'un serveur passe nécessairement par une réappropriation de l'utilisateur qui négocie alors l'usage qu'il en fait, compte tenu de ses intérêts personnels et des contraintes techniques. C'est donc en partant de la pratique des connectés que doit s'analyser l'intérêt du serveur dans le cadre du DNE.

Les usages du Minitel sont aujourd'hui de trois ordres : une recherche d'information, un mode de transaction et une

⁷⁰ Nous renvoyons ici aux travaux de J. Perriault et de J. Jouët centrés sur les notions d'usages et d'usagers. Ainsi, pour A. Vitalis, "l'usage apparaît en effet au croisement de trois logiques principales : une logique technique qui définit le champ des possibles, une logique économique qui détermine le champ des utilisations rentables et une logique sociale qui détermine la position particulière du consommateur avec ses besoins et ses désirs" (A. Vitalis dir., *Médias et nouvelles technologies*, Paris : Ed. Apogée, 1994, p. 9).

communication interpersonnelle⁷¹. La logique d'utilisation prééminente déployée à travers la conception du serveur relève autant de la volonté d'informer les usagers sur le DNE et les questions européennes. Le système de puits aboutit en effet le plus souvent à des informations déjà programmées au sein du 3615 Europe. D'autre part, la distribution thématique des rubriques montre le souci de relier entre elles les problématiques européennes et le déroulement du Dialogue. Le serveur est donc moins pensé comme un service d'information sur l'Europe que comme un appendice télématique à l'opération du ministère des Affaires européennes.

Néanmoins, la possibilité technique pour l'utilisateur de poser des questions lui offre un espace d'interactivité au sein duquel il peut partiellement se réapproprier la fonction du serveur et motiver l'usage qu'il en fait selon un intérêt tout personnel. C'est à travers cette logique partiellement communicationnelle⁷² que l'on peut s'attendre à des utilisations innovantes du serveur par les usagers. L'autonomie de l'individu à l'intérieur du cadre technique constitué par le logiciel du serveur permet en effet, comme le souligne J.

⁷¹ Nous empruntons cette typologie à J. Jouët ("Pratiques de communication et figure de la médiation" in *Réseaux*, n°60, CENT, Paris, 1993). Elle affine ici la distribution habituelle de l'usage d'un média entre une activité informationnelle et une activité communicationnelle.

⁷² Cette logique ne doit pas être vue comme une défaillance du système conçu par les organisateurs. Elle ressort de la conception "dialoguante" et participative que l'on trouve au principe du DNE (cf. chapitre 1).

Jouët⁷³, un déploiement de subjectivité. Dès lors, il faut envisager que la pratique télématique développe par rapport au cadre plus conventionnel des débats et des conférences des modes de participation et des interventions sensiblement différentes sur la question européenne, plus individualisées et rapportées à des cas personnels.

Reste que les modes d'entrée dans le serveur sont liés au DNE. La singularité de la pratique télématique due à une médiation technique ne doit pas masquer à son tour la permanence d'une médiation sociale globale⁷⁴. Ainsi, on peut raisonnablement supposer que les médiations sociales qui favorisent la connexion au serveur sont les mêmes qui entraînent une participation aux manifestations du DNE (cf. chapitre 5). Le connecté ne peut donc pas être considéré comme un curieux ou un égaré des pages télématiques. En conséquence, *l'utilisation du serveur ne nous enseigne pas tant sur les intérêts que suscite chez les connectés la question européenne que sur le rapport que les individus concernés par le DNE peuvent avoir avec l'UE à travers le filtre singulier d'un serveur télématique.*

⁷³ "...Les pratiques de communication comportent, de facto, une dimension subjective car elles se fondent sur des modes de faire particuliers, répondant à des attentes spécifiques et s'articulent autour de représentations individuelles qui ne sont pas sans faire appel à l'imaginaire" (ibid.).

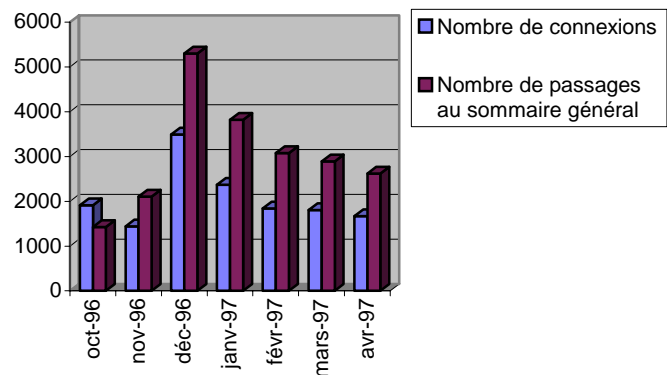
⁷⁴ "...l'autonomie des pratiques est relative car les démarches subjectives ne se déroulent pas dans un vacuum qui serait rempli par la seule médiation de l'objet technique; elles s'inscrivent dans la référence à la société globale" (J. Jouët, ibid.).

L'utilisation du serveur

Le nombre total de connexions:

D'octobre 1996 à avril 1997 plus de 14500 personnes se sont connectées sur le 36 15 Europe soit une moyenne de 2076 connexions par mois.

Graphique 6.1 - Evolution du nombre de connexions total et des passages au sommaire général



L'évolution dans le temps de ces connexions (graphique 6.1) montre une forte augmentation d'octobre à décembre 1996 (mois au cours duquel sont venus se connecter le plus grand nombre de personnes) avant une érosion progressive jusqu'à 1700 connexions par mois. Le nombre quotidien de connexions au cours des mois d'octobre à décembre 1997 montre une hausse systématique des passages par le 3615 Europe deux à trois jours avant la tenue d'un forum régional sur l'Europe. A

deux exceptions près, explicables par l'éloignement et l'enclavement des manifestations (forum en Guadeloupe et forum en Martinique), cette récurrence statistique démontre un lien étroit entre l'utilisation du serveur et le déroulement du Dialogue National pour l'Europe. La connexion au serveur est donc pleinement associée à l'opération dans son ensemble. Trois hypothèses sont alors envisageables : les manifestations les plus événementielles du DNE génèrent une publicité pour le serveur que le public découvre alors; l'annonce d'un forum entraîne une mobilisation sur les questions européennes et crée donc ou bien relance un désir d'information qui trouve son aboutissement dans le recours au serveur; enfin, la visibilité que prend le Dialogue national pour l'Europe dans les régions développe le souci de s'informer sur des points particuliers de son déroulement.

L'évolution dans le temps du nombre total de connexions manifeste d'abord une période de découverte du serveur (un nombre relativement élevé de connexions suivi d'une chute le mois suivant), puis, une fois l'apprentissage opéré, une période d'exploitation maximale (décembre 1996) avant une routinisation de sa pratique qui s'exprime à travers l'érosion du nombre de connexions (janvier à avril 1997). Si l'on regarde le temps moyen de connexions, on observe ainsi qu'il passe de 3 minutes 15 secondes en octobre 1996 à 2 minutes et seize secondes en novembre 1996. Cette baisse significative dénote bien une période d'apprentissage qui a eu lieu au cours du premier mois. Par la suite le temps moyen de connexion, inférieur à trois minutes, reste relativement bref eu

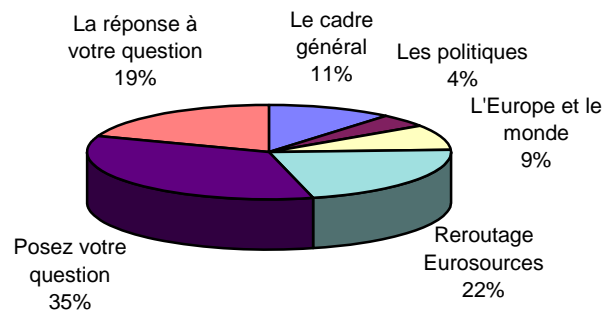
égard aux différents niveaux de cheminement proposés par le serveur. Cela dénote des demandes d'information ciblées.

Les cheminements suivis par les utilisateurs:

A partir du sommaire général, les connectés ont la possibilité de passer sur le 36 15 Eurosources ou le 36 15 CEE. La part respective des connexions sur ces différents serveurs montre un choix tourné très largement vers le serveur spécifique au DNE, confirmant ainsi le lien étroit entre le serveur et le déroulement du DNE dans son ensemble. En affinant mensuellement ces données, on note même une légère augmentation de la part des connexions adressées au serveur DNE.

La répartition des connexions au sein du 36 15 Europe montre que 30% des connexions se dirigent vers la rubrique *Rencontres du dialogue* contre 28% vers la rubrique *Question/Réponse*. Si l'on observe l'évolution mensuelle, on voit que ces deux rubriques accueillent proportionnellement de plus en plus de connexions au cours de la période analysée et que chaque variation de l'une entraîne une variation de l'autre. Les rencontres du dialogue participent d'une utilisation pratique du Minitel, elles relèvent d'une dimension informative directe à travers laquelle les connectés se renseignent sur les dates et les lieux des manifestations régionales. La rubrique Questions/Réponses se rapproche plus par contre d'une utilisation du Minitel comme mode de communication. Dans les deux cas cependant, le choix de ces deux rubriques manifeste une volonté de participer au DNE.

Graphique 6.2 - Répartition des connexions au sein de la rubrique Questions/Réponses (octobre 96-avril97)



La répartition des connexions au sein de la rubrique *Questions/Réponses* (graphique 6.2) montre que 35% des connexions se dirigent vers *Posez votre question* et 22% vers Eurosources (possibilité de reroutage à ce niveau là). De l'évolution dans le temps ressort une augmentation relative des connexions au sein de la rubrique *Posez votre question*. Cela ne permet pas de conclure sur la répartition des centres d'intérêt suscités par la question européenne. Les questions posées appellent parfois des réponses déjà fournies dans d'autres rubriques. Cela nous renseigne cependant sur l'intérêt manifesté par les connectés pour les modes de participation actifs leur permettant de faire entendre leur voix. Le serveur est donc utilisé comme un moyen d'engagement des individus dans le DNE et dans les possibilités télématiques de dialogue mises en place par le gouvernement. C'est bien sur un mode

participatif aigü que se déploient les usages du serveur par les utilisateurs.

Les questions posées par les utilisateurs

Deux cent quatre-vingt-dix questions ont été recensées du 29 octobre 1996 au 8 avril 1997. L'échantillon représente l'ensemble des questions posées pour lesquelles il était possible d'avoir une retranscription complète.

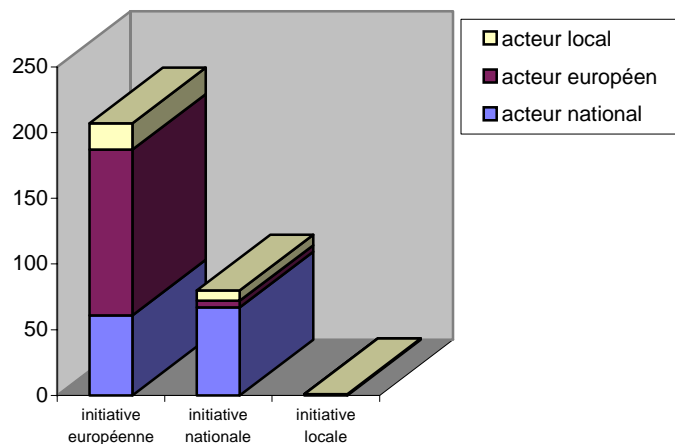
La taille de cet échantillon étant réduite, il semble impossible de procéder à une analyse détaillée rendant compte des thèmes abordés et des modalités d'utilisation du serveur au sein de cette rubrique particulière. Néanmoins, l'échantillon permet de dégager des hypothèses et des pistes de réflexion sur un rapport à l'Europe médiatisé par un mode de communication télématique. Les questions ont été codées en suivant les catégories et sous-catégories utilisées pour les thématiques discutées dans le cadre de 313 manifestations (cf. chapitre 4). La nécessité de prendre en compte la spécificité de l'outil télématique a cependant conduit à amender et préciser le codage employé précédemment en ouvrant notamment sur des questions générales relevant d'une culture politique ou géographique. D'autre part, la dimension concrète et précise des questions a aussi été prise en compte afin d'évaluer les demandes spécifiques venant des connectés et relevant de cas personnels. Les échanges que permet le serveur 3615 Europe peuvent en effet déboucher sur des interrogations ou commentaires particuliers adressés à un interlocuteur sur lequel les usagers projettent l'image de l'administration française, voire européenne. Les informations sur les organisateurs du DNE servent en effet comme points d'appui à ces projections.

Les modalités des questions posées:

Une majorité absolue de questions sont concrètes et précises. Autrement dit, la pratique du Minitel montre que la rubrique *Posez votre question* a le plus souvent été employée pour obtenir des informations précises. Le Minitel semble ici répondre à des attentes préexistantes plutôt que créer chez l'utilisateur la nécessité de poser des questions qui aurait pu être ressentie par souci de rentabilisation d'un investissement temporel et financier. Le fonctionnement du serveur était suffisamment souple pour laisser toute liberté aux utilisateurs de poser ou de ne pas poser de questions. Ceci explique donc que ces dernières soient relativement précises et intéressées, les connectés ayant une idée suffisamment nette de ce qui les intéresse.

Si l'on s'intéresse maintenant au couple espace pertinent d'initiative/acteur concerné (graphique 6.3), on note la prégnance du niveau européen et des acteurs nationaux et communautaires : les enjeux révélés par les questions posées sur le 3615 Europe concernent l'UE mais appellent des exécutants tant nationaux qu'Européens.

Graphique 6.3 - Répartition des questions selon le niveau des initiatives traitées et des acteurs concernés



Une très grande majorité des initiatives impliquées ou appelées par les questions concerne en effet le niveau européen (187 questions sur 288). Mais il n'y a pas de tendance forte en ce qui concerne les acteurs concernés: 131 questions se réfèrent à des acteurs de niveau européen contre 129 à des acteurs nationaux. Par conséquent, les demandes s'adressent bien à l'Europe, à travers ses programmes et ses institutions mais les initiatives implicitement ou explicitement visées concernent tout autant les acteurs nationaux que les Européens (vus comme entité unique ou bien comme extra-nationaux appartenant à un pays particulier) ce qui paraît tout à fait logique dans la mesure où les questions sont dans l'ensemble précises et relèvent des intérêts particuliers des connectés. Les acteurs nationaux sont surtout reliés à des initiatives nationales. Ce constat s'inscrit bien dans la continuité d'une demande d'informations particulières et qui concernent au premier chef

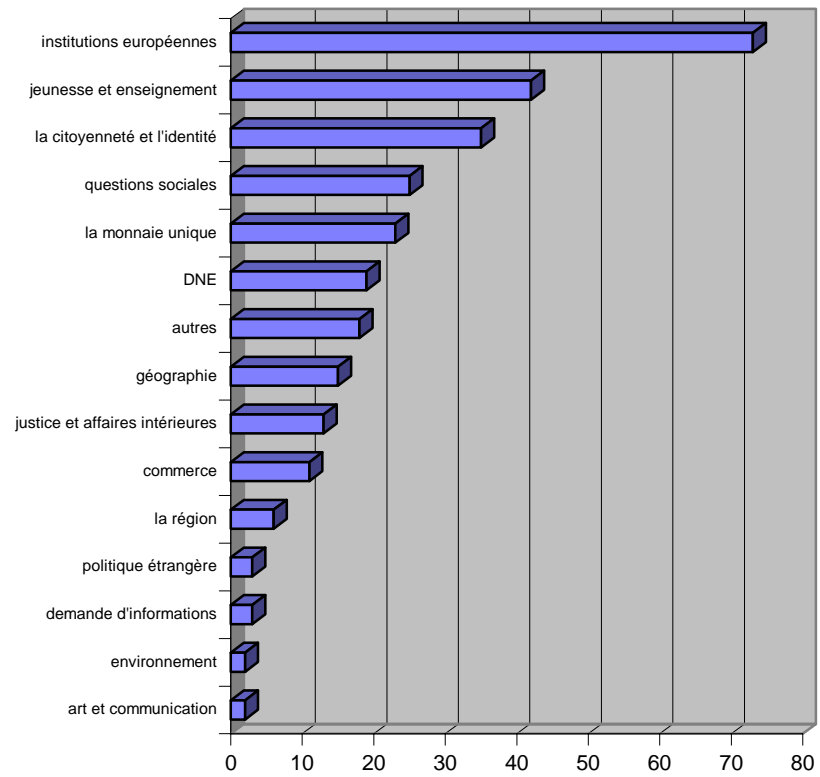
des individus se représentant dans un cadre national, l'Union européenne apparaissant alors comme une organisation facilitant le passage d'un pays à un autre.

La tonalité des questions est dans l'ensemble neutre puisque le Minitel est considéré comme un moyen d'information (qu'on l'utilise comme tel ou non). Seules quelques rares questions (qui n'en sont pas toujours) se font l'écho de considérations critiques ou sarcastiques.

Les thématiques abordées à travers les questions:

Au vu du graphique 6.4, un thème se détache de façon évidente, celui des institutions européennes. Notons d'emblée la différence de thématiques abordées entre le dialogue télématique et le dialogue à travers les manifestations. Si le système institutionnel de l'Union reste bien en première position dans les deux cas, on note, concernant le Minitel, la moindre importance de la monnaie unique et de questions portant sur le social au profit du thème de la citoyenneté et surtout de la jeunesse, de l'enseignement et de la recherche. Deux hypothèses doivent ici être considérées : d'une part une différence entre les deux publics qui expliqueraient des intérêts différents, d'autre part la forte médiation technique et sociale liée à l'usage du Minitel qui rend son utilisation particulière et modifie en conséquence les centres d'intérêt concernant l'Europe. C'est au regard de cette utilisation que doivent être comprises les questions posées.

Graphique 6.4 - Les thèmes abordés au travers des questions Minitel (en nombre d'occurrence)



- Institutions européennes. Cette thématique générale subsume différents aspects ou enjeux institutionnels différents (le judiciaire et le droit européen, la démocratie dans l'Union, les différents acteurs des institutions européennes, l'élargissement, etc.). Parmi ceux-ci, des généralités sur la construction européenne ainsi que l'avenir et la philosophie institutionnels de l'Europe représentent à eux seuls 53% des questions posées. Les thèmes abordés en majorité sont peu propices à des questions techniques précises. On trouve ainsi au sein de cette catégorie un pourcentage relativement élevé de questions d'ordre pédagogique ou abstrait. A contrario, les questions techniques très spécialisées sont peu représentées. Les acteurs concernés ainsi que les initiatives impliquées sont pour une très grande majorité de niveau européen. Autrement dit, l'articulation des questions sur une dimension européenne associée à une faible technicité des questions posées montrent que les connectés s'intéressent dans ce cas précis à deux types d'informations: des renseignements basiques sur la composition et l'organisation de l'UE (ex: des questions sur les Etats membres de l'UE ou bien encore sur ce qu'est le traité de Maastricht) et d'autre part des problématiques plutôt généralistes s'inscrivant dans un cadre discursif abstrait ou universel où les connectés manifestent une curiosité citoyenne au-delà des intérêts individuels (exemple: "pourquoi a-t-on formé l'Union?"). C'est au sein de cette dernière catégorie que se regroupent la plupart des questions ayant une portée critique (au sens large du terme). On s'interroge sur les raisons pour lesquelles "des personnes faisant du lobbying sont autorisées à pénétrer les bâtiments européens" ou bien encore on demande si le gouvernement français n'a pas la volonté de construire une Europe fédérale. A l'appui de cette analyse, on peut ajouter que c'est dans cette catégorie que se relèvent le plus d'occurrences lexicales permettant d'apostropher un interlocuteur (" La troisième voie (ce que vous appelez Europe originale) est-ce un but en soi ? "). A travers ces questions, les connectés engagent donc un dialogue avec un interlocuteur qui reste identifié par les indices laissés au sein du serveur comme un représentant du gouvernement lié à l'organisation de la construction européenne avec toutes les représentations

imaginaires que cela peut comporter. Ainsi, dans cette catégorie précise, l'utilisation du Minitel se déploie comme moyen d'interrogation critique de la construction européenne ainsi que de ses principes, comme tribune libre permettant de s'adresser à des interlocuteurs identifiés comme les défenseurs ou organisateurs de l'Europe et d'autre part comme une opportunité de remise à niveau de ses propres connaissances sur les questions européennes.

- Jeunesse et enseignement. Deuxième thématique la plus volontiers abordée par les connectés, la jeunesse et l'enseignement l'est cependant nettement moins que les Institutions européennes (quarante deux questions contre soixante-treize). La catégorie regroupe ici trois thèmes différents: les caractéristiques du système éducatif, la jeunesse en Europe, les actions en matière d'éducation. Cette dernière représente à elle seule 84% des questions posées dans cette catégorie.

L'aspect monocorde des interventions doit être mis en relation avec les modalités des questions posées. Une forte proportion des questions sont spécialisées et motivées directement par les intérêts des connectés. Elles se partagent entre des initiatives européennes et des initiatives nationales tandis que les acteurs concernés sont essentiellement des acteurs nationaux. Les questions portent donc principalement sur les programmes éducatifs et notamment ceux favorisant les échanges scolaires et les équivalences de diplôme. Le Minitel répond ici à un souci d'information précise non pas sur des points politiques ou civiques mais bien sur des aspects "actifs" de l'Union Européenne. Il s'agit donc pour l'essentiel de demandes de renseignements particuliers: comment partir étudier dans un autre pays européen, comment faire valoir ses diplômes nationaux dans un autre pays européen, quel est le nom du programme européen en matière d'éducation... L'utilisation récurrente de la première personne du singulier dénote l'implication personnelle des connectés dans leur demande d'information. C'est donc une Europe active, une Europe de terrain qui est ici sollicitée à travers ces questions portant sur l'enseignement et qui entraîne l'expression prononcée d'une subjectivité. L'utilisation du Minitel sur cette

thématique-ci semble alors plus être le fait d'un individu "consommateur" d'Europe que d'un particulier soucieux des questions de citoyenneté.

- La citoyenneté et l'identité. La catégorie regroupe trois thèmes: les minorités et les femmes, l'identité culturelle et la citoyenneté européenne. Cette dernière représente 63% des questions posées.

Si les questions sont majoritairement concrètes, un équilibre est cependant trouvé entre ces dernières et des questions abstraites ou spécialisées. Les initiatives mises en exergue par les questions sont essentiellement de niveau européen (voire de niveau national dès lors que sont impliqués des accords entre Etats) et les acteurs concernés s'inscrivent majoritairement dans un cadre national. Les questions concrètes ou spécialisées renvoient à des demandes de renseignement sur les possibilités de travail dans d'autres pays européens. Il s'agit dans ce cas précis de demandes intéressées émanant de personnes soucieuse d'exercer une activité professionnelle dans d'autres pays européens que le leur. L'emploi de la première personne du singulier et la communication de sa trajectoire sociale sont ici relativement importants. Les questions abstraites à quelques exceptions près (exemple: "la mobilité en Europe est-elle compatible avec une vie familiale et la cohésion sociale?") renvoient plutôt à une approche en terme de culture et d'identité nationale ("Comment est-il possible de concilier à la fois le respect de l'identité française et la volonté de la politique européenne commune qui vise à introduire une culture uniforme dans chaque pays?"). La relativement forte proportion de questions portant sur les minorités et les femmes manifeste une utilisation détournée du Minitel comme tribune libre adressée directement au gestionnaire du serveur. C'est moins ici un souci d'information qui motive les questions (en sont-elles vraiment d'ailleurs?) qu'une pratique que l'on pourrait qualifier de "lobbying mou" en ce qu'elle tente de mettre à l'agenda des préoccupations gouvernementales des problématiques liées à des intérêts personnels. Ceci permettrait d'expliquer notamment la répétition significative de questions portant sur la promotion de l'égalité Hommes/Femmes.

- Les questions sociales. La catégorie est éclatée en six thèmes différents portant sur la réglementation du travail, la protection sociale, la santé publique et la protection du consommateur, l'exclusion et le chômage, la formation professionnelle et les actions dans le domaine de l'emploi. Cette dernière catégorie regroupe à elle seule 32% des questions posées ainsi que la protection sociale portant sur la même catégorie.

Les questions posées sont majoritairement spécialisées et l'enjeu se situe à une échelle européenne (l'Europe comme entité globale ou comme agrégat de pays particuliers). Les connectés sont ici essentiellement à la recherche d'informations susceptibles de les intéresser dans le cadre de leur parcours personnel. Cela concerne deux types de sujet : des questions portant sur les possibilités d'emplois à l'étranger (ex : "existe-t-il des bourses pour demandeurs d'emplois pour partir en Italie"), et des demandes de renseignement sur les régimes de sécurité sociale ou d'assurance maladie liés à l'Europe (" Je suis viticulteur et désire prendre une assurance maladie obligatoire privée suite à l'arrêt de la CJCE du 16.11.95). C'est au sein de ces deux catégories que les connectés recourent relativement le plus à une mise en discours de leur individualité par le biais de la première personne du singulier. On trouve ainsi dans la première catégorie l'expression d'individus face à la recherche d'un emploi. Plus qu'une simple recherche d'informations, on peut émettre l'hypothèse que le Minitel sert dans ce cas particulier à exprimer ses inquiétudes quant au marché de l'emploi, l'Europe apparaissant alors significativement comme un recours possible en ce qu'elle permet et facilite l'expatriation. Pour appuyer cette hypothèse, il faut noter que les rares questions plus généralistes sur ces deux catégories manifestent explicitement une certaine inquiétude : " Quelles solutions européennes peut-on envisager pour réduire le chômage " " y aura-t-il un modèle unique de sécurité sociale en Europe ". Ainsi, les connectés cherchent ici des informations rentrant dans leur trajectoire sociale. Ils expriment par là une demande pour plus d'Europe dès lors que leurs intérêts sont directement mis en avant. A contrario, dès que les

questions se portent sur des enjeux plus abstraits ou plus désintéressés, les connectés manifestent leur inquiétude quant à l'avenir que leur propose l'Europe. Dans cette catégorie des questions sociales, les utilisateurs interviennent donc en tant qu'administrés pour connaître les opportunités offertes par l'UE. Les inquiétudes ressortent elles plus d'une considération citoyenne sur les mérites de l'avancée européenne pour l'ensemble des pays.

- La monnaie unique. La catégorie regroupe deux thèmes : Les fonctions/conséquences de l'euro et le passage à l'euro. Ce dernier thème occupe 70% des questions posées. Les questions visent principalement à recueillir des informations de base sur les modalités de passage à l'euro (critères de convergence, valeur de l'euro en francs français...). Par ailleurs une autre partie des questions interroge les principes mêmes de la monnaie unique. On y trouve alors des tonalités critiques.
- Le DNE. Les questions sont ici essentiellement des demandes d'informations ponctuelles sur les dates ou bien les lieux des manifestations.
- La géographie. Les questions portent sur des demandes d'informations simples telles que le nom d'un Président dans tel ou tel autre pays ou bien encore le nombre d'habitants.
- Autres. Dix huit questions ont été mises dans cette catégorie. Elles relèvent de demandes d'informations particulières et qui ne sont liées à l'Union européenne que de façon incidente. Nous avons affaire, à deux exceptions près ("La République n'étant plus légitime, comment instaurer la légitimité de l'Etat ?", "Comment définir l'Europe ?"), à des demandes d'informations précises portant sur des sujets intéressants au premier chef les connectés, que ce soit sur des sujets sportifs (" En quelle année a été créée le championnat d'Europe des clubs de rugby ? ") ou bien des problèmes professionnels (N'ayant pas suivi de préparations, quelles sont mes chances de réussite au concours de fonctionnaire européen ?).

- Justice et affaires intérieures. Les questions posées s'articulent essentiellement autour d'une dimension européenne et sont majoritairement concrètes. Autrement dit, cette thématique qui pourrait se prêter à des considérations critiques est abordée exclusivement sous l'angle de demandes d'informations nettement ciblées relevant d'attentes pratiques de la part des connectés (ex : " Je voudrais savoir si la carte nationale d'identité de plus de dix ans est encore valable dans les autres pays européens ", " Que prévoient les accords de Schengen ? ").
- Commerce. Neuf manifestations abordent cette thématique sous un angle informationnel à une exception près. Le côté pragmatique des informations demandées ressort assez nettement avec un degré de spécialisation fluctuant selon les questions (" Retraité d'un régime spécial RATP et désirant résider plus de 6 mois par an en Grèce, pouvez-vous m'indiquer les taux de TVA dans chaque pays de la CEE ? ").
- Région. Les questions posées sont toutes concrètes avec des degrés de spécialisation plus ou moins importants. Une question porte ainsi sur les politiques d'aménagement du territoire mises en place par l'Europe tandis qu'une autre cherche à connaître les montants européens au projet réunionnais de 1994 à 1999.
- Autres thèmes. Le faible nombre de questions abordant les autres thèmes ne permet pas ici de produire une analyse sans aller au-delà de ce que permet la source d'informations. Néanmoins dans l'ensemble les connectés recherchent là encore des informations pratiques.

* *

L'utilisation du Minitel montre globalement une nette volonté de participer au Dialogue et de faire entendre sa propre voix. La possibilité de communiquer des demandes précises

auxquelles ne peuvent répondre des informations trop générales permet ainsi aux utilisateurs, à travers la communication télématique, de mettre en place leur propre usage du serveur. Le Minitel répond alors à des intérêts liés à l'Europe en remplissant trois fonctions différentes. 1) Un service pédagogique offrant une remise à niveau de ses propres connaissances sur les questions européennes. 2) Un centre de renseignement répondant à des demandes concrètes et personnalisées motivées par des intérêts d'ordre professionnel, demandes au travers desquelles se manifeste une attente pour plus d'Europe. Les usagers interviennent alors soit en tant qu'administrés soucieux de connaître les opportunités offertes par l'UE, soit en tant que citoyens inquiets des conséquences de l'avancée européenne. 3) De façon plus marginale, une agora où s'expriment des considérations critiques sur les principes et les modalités de la construction européenne.

Chapitre 7: L'utilisation de la jeunesse dans le Dialogue national pour l'Europe

Aurélie DAVID

"L'Europe de la jeunesse", "L'Europe des jeunes", ces refrains maintes et maintes fois répétés sont incontournables dans toute campagne de communication sur les questions européennes. Cette instrumentalisation récurrente et fortement prononcée de la jeunesse est en effet due à la croyance selon laquelle cette dernière correspondrait parfaitement - et s'identifierait spontanément - aux valeurs qu'est censée incarner l'intégration communautaire : le dynamisme, l'innocence, la fraîcheur, la tolérance, la modernité et surtout l'avenir. Il en découle une sorte de stéréotype, celui du *jeune naturellement européen*, sur lequel sont basés nombres de discours favorables à l'intégration communautaire.

Le Dialogue national pour l'Europe n'échappe pas à cette ritualisation discursive de la jeunesse. Loin de là, celle-ci en constitue même, d'une certaine façon, le pivot : l'opération orchestrée par le ministère délégué aux Affaires européennes semble en effet viser un public prioritaire qui lui sert également de référence : les jeunes (cf. chapitres 1 et 2). Ceux-ci sont en effet, selon la formule consacrée, "les Européens de demain" - ce qui fait d'eux les premiers concernés par la campagne d'information du gouvernement. Et pourtant, jeunesse et Europe sont deux réalités qui, mises ensemble, ne vont pas forcément de soi et dont il reste à analyser la relation. Dans ce

chapitre, cette dernière sera ainsi étudiée sous deux angles. D'abord, à travers l'instrumentalisation du thème de la jeunesse par les différents acteurs (notamment institutionnels) du DNE; puis à travers les représentations que se font de l'Europe les premiers intéressés, à savoir les jeunes ayant participé à l'opération.

Les constructions politiques d'une "Europe de la jeunesse"

L'arsenal des moyens déployés lors du Dialogue national pour l'Europe en direction de la jeunesse est important. Cette thématique est en effet la seconde inscrite à l'agenda ; le monde de l'enseignement, notamment à travers l'Education nationale, est le troisième acteur collectif impliqué dans l'opération (cf. chapitre 2) ; l'opération "1000 jeunes" (c'est-à-dire les jeunes volontaires ayant participé à l'organisation et à l'animation des événements labellisés) a bénéficié de nombreux moyens ; parmi les conditions assorties à la labellisation des événements du DNE, figure la promesse d'y faire participer les jeunes ; enfin, Michel Barnier a toujours pris soin, en prélude des Forums régionaux, de se rendre dans des lycées lors de ses visites d'illustration. La construction en amont, par des acteurs essentiellement institutionnels, de cette "Europe de la jeunesse" s'est ainsi faite selon plusieurs modalités.

On note tout d'abord une connexion récurrente entre le thème de la jeunesse et celui de la citoyenneté européenne, les deux étant très souvent naturalisés dans les

discours comme allant de pair. Il découle de cette mise en relation leur ton solennel⁷⁵ ainsi qu'un appel récurrent à la participation des jeunes - laquelle s'épanouit dans l'idée de l'Europe comme "nouvelle frontière". En effet, le "jeune-citoyen européen" est présenté comme dynamique et surtout mobile, n'hésitant pas à acquérir des diplômes de plus en plus internationaux (grâce notamment aux programmes de la Commission) et à s'installer dans un pays membre de l'UE afin d'y travailler. Cette "jeunesse européenne" est ainsi aux antipodes du nationalisme, du chauvinisme et n'a rien à craindre de l'ouverture des frontières nationales afin de s'emparer de l'Europe. A l'appui de cette vision des jeunes naturellement mobiles et ouverts sur d'autres cultures, les acteurs administratifs et politiques sollicitent souvent, principalement lors des Forums régionaux, le témoignage d'étudiants ayant fait une partie de leurs études, ou ayant travaillé en Europe.

Mais au-delà de cette tonalité finalement instrumentale de l'Europe (c'est-à-dire comme horizon à conquérir, notamment pour trouver un emploi), on observe tout au long du DNE une sorte de police sémantique ayant consisté à concentrer les discours sur l'Europe portés en direction des jeunes (et ce, quels qu'en soient les thèmes) dans

⁷⁵ Par exemple, le recrutement des jeunes volontaires de l'opération "1000 jeunes" a très souvent été accompagné d'une intense médiatisation et mise en scène solennelle (en Aquitaine, en Alsace, dans la région Nord-Pas de Calais) par laquelle on fait des jeunes recrutés des "ambassadeurs" de l'idée européenne. Ceux-ci ont parfois signé leur convention devant la presse et cela s'est accompagné, de la part des DRJS ou des acteurs politiques, d'un discours sur la notion de citoyenneté, d'engagement dans la collectivité.

le registre de l'émotif et de l'idéal. La construction européenne reste ainsi, malgré sa complexité, une entreprise comportant une part importante de rêve, un idéal de paix et de fraternité, un projet humaniste. La finalité de l'intégration communautaire (empêcher la guerre) l'emporte sur sa réalité (libéralisation de l'économie et transferts de souveraineté). Cela se traduit au niveau même de l'organisation des manifestations impliquant les jeunes par une surexploitation de l'arsenal symbolique (lâchés de ballons, médiatisation des échanges scolaires comme matérialisant la concorde régnant entre jeunes Européens, utilisation du drapeau européen ou de l'hymne européen, etc.) et par une tonalité très festive de ces manifestations (par exemple, la clôture officielle du Dialogue est un concert organisé au Zénith de Paris, mêlant rock, rap et musiques traditionnelles).

Malgré cette construction d'une Europe idéale sur le registre émotif, on note toutefois que l'information sur les modalités concrètes de la construction européenne reste toujours plus ou moins cloisonnée dans une dimension cognitive, c'est-à-dire en terme de vrai/faux et sans qu'il s'agisse d'opinions. L'encadrement scolaire, toujours présent, renforce cette caractéristique. L'information européenne est ainsi transmise sous forme de concours ("combien d'Etats membres ?", "comment fonctionnent les institutions européennes ?", "quel est le calendrier de l'euro ?", etc.), de fiches pratiques, d'exposés magistraux mais toute réflexion de fond sur les modalités de la construction européenne est évacuée. La mise en place d'un discours téléologique sur

L'Europe (la paix, l'horizon à dépasser) s'accompagne donc paradoxalement d'une production très sèche et rationnelle de l'information à destination des jeunes.

Quoiqu'il en soit, les acteurs politiques et administratifs du DNE dressent le portrait de jeunes naturellement Européens, dynamiques, mobiles et soucieux de paix et de fraternité. Les inquiétudes de ces derniers restent ainsi bien souvent euphémisées et parfois même masquées par ces constructions discursives et symboliques, ce qui fait tenir à ces acteurs un discours principalement optimiste et positif sur l'Europe.

Les jeunes face à l'Europe à travers le Dialogue national pour l'Europe

Mais quelles sont les représentations que se font les premiers intéressés de l'Europe ? Leur fort européenisme supposé est-il réel ? Répondre à ces questions revient à déconstruire un mythe, du moins à interroger les présupposés d'une construction politique. Il s'agit donc ici de rendre compte des opinions, interrogations et constats formulés, dans le cadre du DNE, par des lycéens et collégiens dans différentes régions.

La méthode a consisté à confronter des documents de forme et de statuts différents tous rédigés ou énoncés par des lycéens et des collégiens : dissertations libres, réponses à des questions, questions posées par les jeunes lors de forum ou de conférences diverses, journaux scolaires, et oeuvres artistiques présentées lors du concours "Quelle Europe pour le XXI^e siècle ?" organisé par l'Education nationale.

En dehors des questions posées lors des forums, ces contributions ont été effectuées dans le cadre scolaire, la plupart du temps après un échange entre les élèves et un professeur ou un conférencier. Elles restent donc des contributions liées à un cadre précis et peut-être parfois orientées. Ces mises en garde sur les conditions de production des textes sont nécessaires même si les descriptions des situations n'ont pas été systématiquement transmises et ne permettent donc pas d'établir des règles.

Les régions dont sont tirés les textes sont celles qui nous ont communiqué des contributions : les régions Centre, Nord, Languedoc-Roussillon, Bretagne, Bourgogne, Limousin, Paca, Corse et Poitou-Charentes. N'ont pas été intégrés à l'analyse les textes où n'apparaissait pas le point de vue des jeunes en tant que tel : notes explicatives, synthèses reformulées par les enseignants ou rapporteurs divers, textes des conférences sans précision des questions posées et des prises de parole des jeunes.

La majorité des contributions est issue d'élèves du secondaire, classes de première et classes préparatoires. Pour les collégiens, seuls des classes de quatrième sont représentées.

Premier constat important, au-delà des craintes, oppositions, ou adhésions aux différents thèmes abordés : les jeunes interrogés font part d'un sentiment d'inéluctabilité à propos de la construction européenne. Celle-ci est décrite comme un processus en marche, irréversible qui, rapporté à soi, consiste à se penser dans un avenir inéluctablement européen : *"l'Europe se fera avec ou sans nous"*.

Un second axe qui se dégage concerne la philosophie de la construction européenne. Convaincus qu'ils appartiennent à l'Europe les jeunes expriment "leur euroscepticisme" par rapport au contenu que l'on entend donner aujourd'hui à l'Union. Ce n'est pas l'idée de l'Union qu'ils critiquent mais la construction d'une Europe essentiellement

économique et financière, au détriment d'une Europe des citoyens et des cultures⁷⁶. Les doutes exprimés concernant la construction européenne passent par le filtre de l'énumération des différences constatées entre les pays de la communauté (disparités économiques, différences culturelles, langues...).

Mais, loin de considérer improbable l'Union, les jeunes posent les jalons de ce qu'ils considèrent être la solution. L'avenir de la construction n'est ainsi pensable et possible que dans la réalisation d'un contenu humain, l'Europe économique n'étant qu'un cadre vide si cette "*conscience d'être européen*" ne se concrétise pas.

⁷⁶ Cette relativisation de l'idée selon laquelle les jeunes seraient plus réceptifs aux thèses européanistes se retrouve dans l'enquête menée par Claude Tapia (*Les jeunes face à l'Europe. Représentation, valeurs, idéologies*, Paris : PUF, 1997). Celui-ci souligne d'ailleurs le caractère mouvant et fluide des représentations, des opinions ou des images de l'Europe chez une majorité de jeunes : la force de l'adhésion européenne est-elle ainsi variable selon les thèmes et enjeux considérés.

Le constat des différences entre les pays de la communauté européenne:

L'énumération des différences entre les pays se place pour les jeunes autant au plan économique que culturel (identité, problèmes des nationalités, langues). Elles dessinent à la fois les limites de l'Union européenne, telle qu'elle est envisagée actuellement par ceux qui la construisent, ainsi que les priorités de ceux qui la vivent.

L'Europe des diversités culturelles et des identités.

En terme de choix culturel, la diversité des pays de l'union est considérée comme une richesse. Il s'agit ici de la culture au sens large, rapportée à l'identité des pays. Ce que les jeunes appellent souvent *"l'Europe culturelle"*, le cadre institué pour contenir ces diversités, doit ainsi *"créer une diversité enrichissante pour tous les peuples"*. L'Europe est donc envisagée comme la possibilité d'unir des diversités culturelles, elle doit tenir compte de ces différences et *"chaque pays doit garder son identité propre"*. Cette nécessité de conserver, voire de renforcer ces diversités s'accompagne d'un sentiment négatif, de crainte, à l'égard de tout processus d'uniformisation. Si cette crainte s'exprime très rarement en ce qui concerne la construction politique de l'Union, l'Europe économique et monétaire est parfois stigmatisée comme facteur d'uniformisation : *"la monnaie unique pourrait contribuer à une perte d'identité"*, *"Peut-on être sûr que la construction européenne dans son aspect essentiellement économique ne va pas effacer les identités régionales"*.

Un espace où coexistent des situations économiques disparates

En terme de réalité économique, le constat des disparités existantes conduit à l'énumération de risques dans plusieurs domaines : l'emploi, le social, et la mise en place de la monnaie unique.

Les disparités économiques constatées dans les pays de l'union pourraient ainsi avoir des conséquences sur l'emploi. Ces constats s'accompagnent souvent d'interrogations formulées à propos de l'ouverture des frontières. Si celle-ci est le plus souvent vue comme une chose positive (car permettant des échanges et favorisant l'élargissement des marchés nationaux), elle fait surtout naître une crainte en terme de concurrence humaine. La vision d'un espace sans frontière mais où coexistent des niveaux différents de développement, de formation, de protection pose problème : *"les plus pauvres iront travailler dans les pays les plus riches", "les meilleurs représenteront une concurrence pour les autres"* (s'agissant des Allemands mieux formés et préparés à la vie active dans la proposition citée). En ce qui concerne la monnaie unique, les interrogations se portent davantage sur la question de sa faisabilité que sur celle de son utilité. Les disparités monétaires et économiques sont envisagées comme autant de frein à la possibilité d'établir l'euro. Cette interrogation est résumée en ces termes: *"Comment envisager une monnaie unique quand il existe autant d'écarts entre les monnaies des différents pays de la communauté ?"*.

La nécessité de doter l'Union d'un cadre politique.

En terme institutionnel et politique, les nations sont souvent considérées comme un frein à la construction européenne. Ce problème n'est que très rarement envisagé sous l'angle strictement institutionnel (question des pouvoirs du parlement, de la représentation, etc.) mais plus souvent en terme de choix politique voire "philosophique" : comment concilier le sentiment d'appartenance à la nation et *"la conscience d'être européen"* ? La méfiance des pays de l'Union, le problème de la conciliation entre politiques nationales et politique européenne donnent en effet l'image d'une juxtaposition de volontés différentes, l'interaction ne se jouant que dans les conflits. Ces interrogations conduisent à un constat d'absence de cadre politique de l'Union européenne, seul ciment apte à dépasser des intérêts divergeants. En conséquence, si l'élargissement de l'Union est évoqué en termes relativement neutres - parfois même en termes très positifs - la nécessité de *"solidifier"* l'Union avant de l'élargir semble assez partagée chez les jeunes participants du DNE.

L'Europe des citoyens, un espace commun.

Partant du constat des disparités existantes et de l'inéluctabilité du processus de construction européenne, les jeunes se placent dans une vision dynamique de l'avenir consistant à définir leur priorités pour l'Europe. Renforcer l'Europe des citoyens, de la culture dans une conscience, un sentiment d'appartenance commun, semble être la première des

préoccupations et la seule solution aux impasses décrites. Aux yeux des jeunes mobilisés dans le DNE, l'Union européenne doit en effet se constituer comme un espace de solidarité, un espace capable de résister aux pressions extérieures et de s'en protéger.

Faire l'Europe des citoyens

Les jeunes font le constat d'une rupture entre la conception et la présentation actuelle de l'Europe par les politiques et les médias et le potentiel de la construction européenne. L'Europe est présentée uniquement en termes économiques et financiers : *"Les médias privilégient les informations concernant les aspects politiques et économiques au détriment des problèmes socioculturels"*. La nécessité de rendre l'Europe des citoyens prioritaire est opposée à la volonté et à l'action des politiques qui discutent et instituent plutôt une Europe économique, institutionnelle : *" Mais l'Européen n'est pas seulement un consommateur ou un acteur de la vie économique et sociale. Il est dorénavant un citoyen de l'Union"*.

La nécessité d'enrichir le modèle d'une Europe définie comme *"un espace libre de contraintes douanières fiscales et réglementaires"* - qualifié de manière plutôt positive - par l'introduction d'une dimension participative et citoyenne est aussi issue du constat d'un manque d'information réelle des citoyens sur les avantages et les inconvénients de l'Europe, d'un manque de lisibilité des décisions européennes et des traités *"quand ils sont portés à la connaissance du public"*. Ce

manque d'information, très largement constaté, s'augmente d'un sentiment de non participation, de monopolisation du processus de construction par les politiques : *"L'Europe ne doit pas être une question monopolisée par les politiciens, elle doit intéresser tous les citoyens"*. Par suite, le déficit d'information et d'implication des citoyens explique *"qu'ils ne se sentent pas tous concernés par l'Europe"*. A l'Europe des politiques - Europe économique - s'oppose l'Europe des gens, des citoyens. D'où une demande assez importante en matière d'informations concrètes: *"comment va se faire le passage à l'euro pour les gens ?"*. Moyen pour réaliser l'Europe des citoyens et des gens, la formation, l'éducation, les diplômés sont ainsi les axes privilégiés par les lycées et les étudiants. L'importance d'unifier les systèmes d'enseignement pour rendre effectifs les échanges scolaires et, à terme, la possibilité de travailler dans un autre pays de la communauté européenne répond au souci d'harmoniser les formations et donc les niveaux d'étude dans les différents pays membres. Favoriser les échanges scolaires et harmoniser les programmes permettent en effet *"d'adapter chaque pays aux cultures des pays voisins"*, de mieux se connaître. De nombreuses critiques sur le manque de communication entre établissements scolaires, sur les systèmes de bourse pour les échanges scolaires et universitaires sont souvent formulées dans les contributions et dans les questions posées. Ici encore, le processus semble perfectible. Ainsi, la principale critique faite à l'Education nationale en France est son manque d'implication dans la formation des jeunes à l'Europe (apprentissage des langues et formation spécifique

dans les programmes d'histoire, et d'éducation civique). Pour l'apprentissage des langues, les jeunes lui reprochent son manque d'ancrage dans la réalité européenne - reproche fait par ailleurs à l'ensemble du système éducatif français (comparé ici au système allemand). L'enseignement prodigué est en effet jugé trop académique, loin des usages utiles dans les échanges européens (usages professionnels, quotidiens). Les jeunes montrent ici leurs besoins en matière d'éducation pour rendre l'Europe réelle et concrète.

Une Europe solidaire. Un espace commun protégé.

L'Europe est conçue principalement par les jeunes interrogés comme devant être un espace de solidarité et d'échanges (échanges culturels d'abord et économiques ensuite). L'Europe est aussi, pour les pays qui la composent, un moyen de se protéger, d'agir ensemble et d'en renforcer le poids.

Tout d'abord, les jeunes notent l'importance de la mise en commun des solutions au problème du chômage, de la concrétisation d'une solidarité européenne. Les solutions en terme de solidarité et d'union réelle des efforts sont privilégiées par rapport aux solutions énoncées en termes structurels (relance de l'économie...) ou économiques. De la même manière, la question *"L'UE peut-elle réussir sans une véritable politique sociale européenne"* est récurrente. Car la mise en commun des moyens et des solutions est considérée comme positive et efficace dans tous les domaines sociaux, ou plus généralement tous les domaines qui concernent les individus.

L'Europe représente un espace commun, notamment en matière d'échanges commerciaux, espace renforcé par la monnaie unique (*"la monnaie unique facilitera les échanges"*). Un espace où l'installation d'une paix durable, voulue par les pères fondateurs, est une réalité. Nous avons déjà vu que l'Europe économique génère un sentiment globalement négatif. Elle renvoie à l'image d'une Europe libérale au détriment du social. Cependant, lorsqu'on considère les relations de l'Europe avec le reste du monde, et surtout avec les autres puissances, cette image retrouve un aspect positif. L'espace européen comme construction économique répond ici à une nécessité : celle de pouvoir rivaliser avec les autres puissances mondiales : Japon, USA, Asie du Sud est. En tant qu'entité d'importance égale aux autres puissances, l'Europe semble alors pouvoir faire entendre sa voix et se protéger. En matière d'emploi, quelques contributions ont ainsi proposé un protectionnisme européen : la préférence communautaire, la taxation des entreprises ayant recours à des politiques négatives pour l'emploi en Europe, des incitations positives pour celles qui créent ou conservent les emplois en Europe.

Enfin, si la paix est évoquée comme une réalité à l'intérieur des frontières communes (histoire de la construction européenne) un doute relatif concernant son rôle et ses capacités en matière de maintien de la paix à l'extérieur de l'union (conflit yougoslave) et d'aide humanitaire anime les propos.

* * *

Les contributions des jeunes semblent faire une distinction nette entre les acquis de la construction européenne et l'avenir de l'Europe. La paix à l'intérieur des frontières communes, la délimitation d'un espace d'échanges économiques libres font partie des acquis, des éléments positifs mais sur lesquels le citoyen ne peut plus agir. L'avenir de la construction européenne est l'avenir de cette population qui s'exprime. Partant du constat de l'absence de participation, elle entend introduire cette dimension. Faire l'Europe des citoyens et de la culture sont les axes prioritaires désignés par les jeunes. L'intégration d'une dimension humaine dans la construction européenne, solidarité des peuples, partage, échanges, information des citoyens désignent les directions que devrait prendre l'Europe. Opposée à l'Europe économique et politique monopolisée par les politiques, l'Europe des citoyens délimite les domaines où l'engagement de chacun peut se réaliser. Finalement, cette tonalité participative dans la représentation qu'ont de l'Europe les jeunes mobilisés dans le DNE n'est pas si éloignée des constructions politiques qu'en amont font les acteurs institutionnels de l'Europe de la jeunesse. Pour autant, l'Europe que construisent ces derniers n'est pas parée, aux yeux des jeunes, de toutes les vertus, même au niveau culturel : les jeunes mobilisés dans le Dialogue national pour l'Europe restent, sur beaucoup d'aspects, largement eurosceptique.

Chapitre 8: La mobilisation des associations dans le Dialogue national pour l'Europe : vers l'institutionnalisation d'un dialogue?

Julien WEISBEIN

L'eupéanisation du champ associatif français est encore un objet méconnu. Et pourtant, l'Europe suscite depuis le début des années 90 une mobilisation croissante de la part de nombreuses associations françaises. Outre celles qui ont été progressivement obligées d'intégrer la dimension européenne dans l'exercice de leur objet social (notamment par des regroupements sectoriels au niveau européen), des réseaux associatifs se sont mis en place afin de défendre plus généralement les spécificités associatives en Europe et faire des associations à but non lucratif des acteurs légitimes du processus décisionnel communautaire. Grâce aux nouvelles ressources que la construction européenne met à sa disposition, un acteur collectif associatif est aujourd'hui en train d'émerger - qui revendique de plus en plus fortement un rôle strictement politique⁷⁷.

Le Dialogue national pour l'Europe apparaît comme un des moments importants de ce processus d'eupéanisation du tissu associatif français. Les associations se sont en effet fortement mobilisées dans l'opération, presque à égalité avec

⁷⁷ Cf. Julien Weisbein, "Europe and the Emergence 'From Below' of New Political Actors : Mobilizations for the European Construction in the French

les acteurs institutionnels (cf. chapitre 2) - même si, comme nous le verrons, la position hégémonique de certaines d'entre elles aura été ainsi renforcée par l'opération et même si, également, le DNE n'a pas réellement ouvert les circuits traditionnels du pouvoir local. Les associations organisent en effet de nombreuses manifestations labellisées et apparaissent dans de nombreuses régions (Poitou-Charentes, Paca, Midi-Pyrénées, Limousin, Haute et Basse Normandie, Bretagne, etc.) comme les principaux animateurs du DNE, parfois en venant suppléer le manque d'engagement des acteurs institutionnels (cf. chapitre 3, graphique 3.3). En outre, ces événements sont globalement ouverts à un large public et témoignent d'une forte volonté d'ouverture (cf. chapitre 2, graphique 2.2). Tout cela fait de l'investissement associatif une des variables explicatives du dynamisme régional du Dialogue : les associations auront donc constitué un acteur capital de l'opération. Il faut dire que dans l'ensemble, elles accueillent favorablement l'opération du ministère des Affaires européennes et se félicitent surtout d'être associées au premier débat public consacré à l'Europe, hors périodes électorales⁷⁸.

'Civil Society"', Paper presented at the 1997 American Political Science Association Annual Meeting, Washington D.C., August 28-31, 1997.

⁷⁸ Par exemple : "Monsieur le ministre, je voulais tout d'abord vous dire que nous nous félicitons d'être associés au Dialogue national pour l'Europe (...) et que nous vous en remercions" (Jean Nestor, Secrétaire général du Mouvement européen, *Actes de la rencontre entre Michel Barnier et les associations européennes le 25 septembre 1996*, p. 10) ; "La Fédération française des Maisons de l'Europe se félicite (...) qu'une opération de communication envers les citoyens soit - enfin - organisée par le ministère délégué aux Affaires européennes, la dernière en date étant celle de la ratification du traité de Maastricht en 1992..." (*Citoyens d'Europe*, n°1, octobre-décembre 1996). "Michel Barnier a demandé à l'Union

En effet, l'investissement dans le Dialogue aura été pour elles l'occasion d'exprimer certaines revendications et de se voir reconnaître un rôle de partenaire des pouvoirs publics. Mais au-delà de ces aspects ponctuels et limités à l'opération, les nouvelles ressources politiques gagnées par les associations à travers le DNE peuvent éventuellement déboucher sur des positions de pouvoir.

Les "associations à vocation européenne" en France

Le premier enseignement du Dialogue concerne la visibilité du tissu associatif consacré aux questions européennes. De nombreux acteurs⁷⁹ tentent en effet depuis le début des années 90 d'unir le monde associatif français face à l'horizon communautaire, de dépasser son émiettement constitutif afin de le rendre capable de s'organiser au niveau européen et de disposer ainsi des ressources croissantes que Bruxelles met à sa disposition (accès aux fonds structurels, gestion de programmes communautaires, possibilité d'un statut européen

paneuropéenne de s'associer au Dialogue national pour l'Europe. Nous ne pouvons que dire oui à cette demande car l'une de nos vocations est d'"expliquer" et toujours expliquer l'Europe aux Français" (Dominique Deschamps, *Panurope*, supplément du n°21, septembre-octobre 1996). Il est à noter ici que certains réseaux associatifs de gauche (Maison Voltaire, Maison Grenelle) n'ont pas été sollicités dans l'opération (ou ont refusé d'y participer) malgré leur influence au sein de la constellation des réseaux européens d'associations.

⁷⁹ On peut citer le Conseil national de la vie associative (CNVA) depuis 1987, le Comité européen des associations gestionnaires (CEDAG) créé en 1989, le Mouvement européen France ou plus récemment, le Forum permanent de la société civile (1995) et le CAFECES (Carrefour des associations françaises pour une Europe civique et sociale, 1997).

des associations favorisant leurs regroupements internationaux, etc.). Mais cette branche européenne de l'espace associatif français n'avait aucune existence objective, aucune définition extérieure : par exemple, les typologies classiques des associations n'ont pas été complétées par une catégorie "associations strictement européennes"⁸⁰. Celles-ci constituent plutôt une galaxie fluide, mouvante, éclatée et faiblement structurée.

La reconnaissance gouvernementale du champ associatif européen:

Le Dialogue national pour l'Europe met un terme à cette relative invisibilité puisque, pour la première fois (et ce malgré un rapport officiel remontant à 1989 et concluant à la nécessité d'établir des partenariats solides entre les pouvoirs publics et les associations de promotion de l'idée européenne⁸¹), les associations européennes sont invitées (et reconnues) en tant que telles par le gouvernement.

Comme nous l'avons vu au premier chapitre, le cabinet de Michel Barnier a fait preuve, dès le lancement du Dialogue, d'une véritable volonté de travailler en partenariat avec le tissu associatif, notamment pour contourner les circuits politico-administratifs classiques. Près de 200 associations actives au niveau européen ou s'attachant à populariser l'idée

⁸⁰ Le CNVA a néanmoins édité en 1989 une liste des regroupements associatifs en Europe classés selon les branches associatives traditionnelles. Mais celle-ci n'a pas été actualisée depuis.

européenne ont ainsi été recensées par les services de Sources d'Europe sur la base de leurs propres réseaux⁸², ce qui a donné lieu à l'édition en septembre 1996 par le ministère des Affaires européennes d'un guide des "associations à vocation européenne" en France. Ces mêmes associations ont ensuite été invitées par le ministre à participer au DNE lors d'une réunion tenue au Centre de Conférences Internationales le 25 septembre 1996. De la part du ministère des Affaires européennes, le discours de reconnaissance du rôle actif joué par les associations dans la promotion des idéaux européens sera ainsi particulièrement marqué tout au long du Dialogue national pour l'Europe et Michel Barnier invitera d'ailleurs celles-ci à se fédérer ou bien à essaimer sur tout le territoire national afin d'éviter la centralisation de l'information européenne⁸³.

⁸¹ Conseil national de la vie associative, *Les associations et l'Europe. Pour un plan d'action en faveur des activités associatives : facteur de développement d'une Communauté plus solidaire*, Paris : La Documentation française, 1989.

⁸² Il est intéressant de noter ici que les services du CNVA, pourtant rattaché au Premier ministre, n'ont pas été sollicités alors que celui-ci est, depuis la fin des années quatre-vingt, un des principaux acteurs de l'eupéanisation du champ associatif français. Il faut sans doute y voir l'absence de véritable communication interministérielle ainsi qu'une division du travail administratif trop rigide sur les questions européennes, Sources d'Europe ayant été reconnu comme l'acteur le plus légitime sur celles-ci.

⁸³ "Depuis l'origine, le rôle joué sur le terrain par les associations contribue fortement au développement de la construction européenne. L'engagement de ses membres au service de l'Europe leur permet en bien des cas d'apporter des réponses concrètes aux diverses interrogations et initiatives de nos concitoyens. C'est pourquoi j'ai souhaité publier ce premier Guide des associations à vocation européenne en France, afin de mettre en lumière la densité de ce réseau associatif et de faciliter l'information des citoyens. Il devrait ainsi donner aux associations une possibilité de mieux se connaître et offrir aux acteurs de la construction européenne la possibilité d'oeuvrer davantage ensemble" (Michel Barnier, préface à la première édition du *Guide des associations à vocation européenne en France*, édition septembre 1996). Ou bien, le même Michel Barnier lors de la rencontre du 25 septembre : "(...) mon idée n'est pas d'imposer une sorte de chape de plomb sur cette vie

Cette reconnaissance témoigne surtout d'une transformation plus générale des rapports entre pouvoirs publics et associations en France, les premiers ayant de plus en plus tendance à s'appuyer (ou à se défaire) sur les secondes dans la mise en oeuvre des politiques publiques.

Pour l'essentiel, il s'agit ici d'un *rôle d'information et de formation sur les questions européennes* (mais pas de définition des choix européens de la France qui reste le monopole du gouvernement). Les "associations à vocation européenne", puisqu'elles sont particulièrement proches des citoyens, sont ainsi considérées comme les auxiliaires naturels des pouvoirs publics en matière de campagne d'information et de communication sur la construction européenne. Cette assignation d'une fonction principalement pédagogique s'accompagne en outre d'une invitation à exprimer les revendications collectives des associations - ce que ces dernières feront largement (cf. infra). Quoiqu'il en soit, cette position de proximité avec les citoyens vaudra aux associations leur accréditation dans la scène politique qui se constitue autour de la question de la promotion et de l'information sur l'Europe. De ce point de vue, le DNE cristallise un moment d'ouverture des acteurs gouvernementaux ou institutionnels traditionnellement légitimes sur les questions européennes (c'est-à-dire les diplomates du Quai d'Orsay ou les

associative européenne. Au contraire. Probablement, il y a, par des rencontres comme celle-ci, peut-être des rencontres qui suivraient le DNE parce que vous allez prendre l'habitude de vous retrouver avec d'autres, au plan de chaque région, à voir comment éviter le saupoudrage des crédits de

administrations des collectivités locales) vers des acteurs associatifs nouveaux et qui étaient jusque là peu sollicités. Cette ouverture aux associations européennes va ainsi survivre au DNE ou au passage de l'équipe de Michel Barnier aux commandes des Affaires européennes : après juin 1997, le nouveau ministre ou bien Sources d'Europe, bien conscients du poids qu'elles pèsent, vont en effet intensifier leurs partenariats avec les associations⁸⁴.

L'éclatement du champ associatif européen en France:

Comme nous l'avons vu, le champ associatif européen en France est mouvant, en pleine émergence et difficile à saisir de façon objective. Aucune enquête globale n'est disponible à son sujet tant l'information le concernant est éparpillée. Néanmoins, le DNE a joué véritablement un rôle de projecteur ou de révélateur en définissant (et en recensant) officiellement la catégorie d' "associations à vocation européenne". Cette définition exogène reste néanmoins très floue. Pour déterminer les principales caractéristiques de ce champ associatif spécifique, nous avons constitué une base de données. Celle-ci recense toutes les associations françaises qui : 1) se sont

l'Etat quand il y en a, ou des crédits européens, ou à faire des projets communs" (*Les Actes de la rencontre*, p. 13).

⁸⁴ "À mes yeux, les associations constituent la famille européenne. Leur expérience, leur diversité, leur dynamisme ainsi que leur implantation sur l'ensemble du territoire constituent autant d'éléments favorables qui en font des partenaires privilégiés pour contribuer à relayer la parole européenne, et diffuser largement l'information sur l'Europe. Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation. À vos côtés, je ne ménagerai pas mes efforts pour faire mieux comprendre et aimer l'Europe" (Pierre Moscovici, éditorial du n°9 de *La lettre d'Houjarray* de l'association Jean Monnet, octobre 1997).

inscrites dans un ou plusieurs réseaux européens, 2) qui ont répondu au questionnaire envoyé par le Cabinet du ministère des Affaires européennes en septembre 1996 ou bien 3) qui ont participé directement au Dialogue national pour l'Europe⁸⁵. Sont ainsi comptabilisées les associations qui, à un moment donné de leur existence, ont mené une action en relation avec l'Europe (colloque, inscription dans un réseau, réponse à un appel d'offre communautaire, etc.) et ce, quel que soit leur objet social. Cela a permis d'isoler fin 1997 une base de 306 associations ou réseaux associatifs à partir de laquelle un travail statistique a pu être mené⁸⁶. Les principales caractéristiques de ce corpus associatif sont les suivantes.

- *Un éclatement extrême.* Le premier trait caractéristique réside dans l'extrême éclatement du secteur associatif français lié à l'Europe. Tout comme le tissu associatif global, les "associations européennes" apparaissent plurielles. Ces associations diffèrent tout d'abord selon leur objet social : 30% d'entre elles sont fondées sur un projet politique (défense des minorités, citoyenneté, clubs politiques, etc.), 28% poursuivent une activité de type social (prestation de services, création de sociabilité, information et formation, culture, sports et loisirs, etc.), 16% appartiennent au monde de l'économie et 10% au monde de l'éducation, 10% se

⁸⁵ Nous avons exclu de cette base de données les regroupements associatifs en Europe recensés par le CNVA en 1989. En effet, l'étude du CNVA portait sur les réseaux associatifs *au niveau de Bruxelles*, sans détailler les partenaires nationaux qui les composaient.

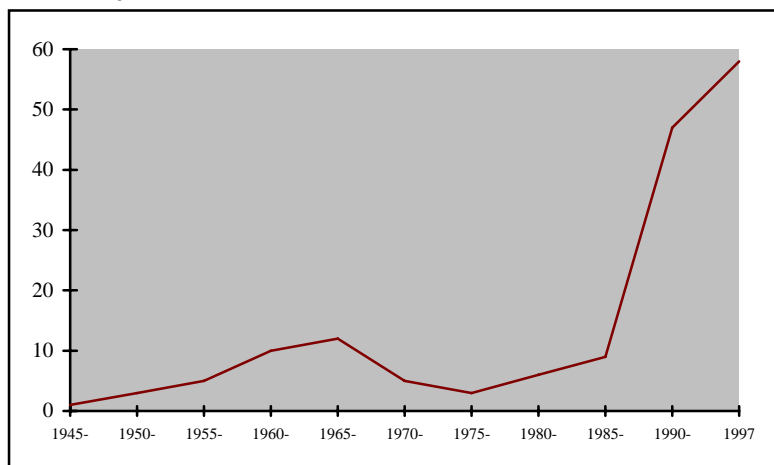
⁸⁶ Une précision importante s'impose néanmoins : la constitution empirique de ce corpus découle d'un travail d'observation participante dans le cadre du DNE et auprès du Forum permanent de la société civile et pour cette raison, celui-ci est nécessairement limité. Notre base de donnée est en effet loin d'épuiser un secteur mouvant, indéfini dans lequel rentrent de plus en plus d'acteurs issus d'horizons très divers et dont la cartographie n'a de cesse de se transformer. Elle peut néanmoins nous livrer des grandes tendances qui attendent d'être vérifiées ou non.

préoccupent de développement régional, 4% sont des collectifs artistiques et 2% sont spécialisées sur les questions environnementales. Mais l'éclatement du champ associatif européen en France concerne également les ressources (financières, institutionnelles, organisationnelles, militantes) dont peuvent bénéficier ces associations. En fait, la question européenne semble épouser les différents traits caractéristiques du monde associatif en France.

- *Une ligne de partage associations européennes-associations européanisées.* Il semble néanmoins que le clivage principal de ce champ associatif réside entre associations ayant explicitement inscrit la dimension européenne à leur objet social, que cela soit à travers ses aspects politiques, économiques ou sociaux (208 associations dans notre base de données) et celles dont la finalité originelle n'avait rien à voir avec la construction européenne qu'elles ont néanmoins intégrée en raison de l'extension de leur cadre d'activité. Différents aspects organisationnels et fonctionnels distinguent ces deux types d'associations. Les premières constituent ainsi le vivier d'un militantisme spécifiquement européen tandis que l'engagement européen des secondes n'est pas nécessairement permanent et apparaît plus ponctuel. Comparées à celles-ci, les associations spécifiquement européennes voient davantage dans l'Europe un projet politique (27% contre 24% pour le premier échantillon) et surtout un projet social ou humain (33% contre 17%). Elles ont davantage une fonction d'information sur les réalités de l'UE (57% contre 28%), de publication d'une littérature pédagogique sur l'Europe (48% contre 39%), d'organisation d'événements liés à l'Europe (conférences, stages de formation) (77% contre 62%) voire même de gestion d'une fonction d'intérêt général délégué par les autorités publiques (17% contre 10%). 36% d'entre elles (contre 25%) sont organisées en réseaux transnationaux et 30% se sont fédérées au niveau national (contre 18%). Enfin, ces associations sont mieux réparties sur le territoire national, même si la concentration sur la région parisienne est

globalement forte⁸⁷ (41% contre 56%). En définitive, les associations spécifiquement attachées à l'Europe apparaissent plus liées aux sphères institutionnelles et mieux organisées en réseaux. La principale fonction qu'elles tiennent pour l'heure (et qu'encouragent par ailleurs les institutions européennes ou nationales) est une fonction d'information et de formation sur la construction européenne.

Graphique 8.1. - Création d'associations européennes en France depuis 1945



⁸⁷ Il convient néanmoins de relativiser cette centralité, sans doute due au mode de constitution de la base de données qui repose sur un travail de terrain effectué à Paris.

- *Une émergence récente.* Globalement, les créations d'associations européennes suivent le processus de construction européenne et n'ont pas cessé de croître sur tout le siècle, s'accéléralant avec l'Acte unique puis le tournant politique qu'a pris l'UE dans les années 1990 (cf. graphique 8.1.).

Vu l'étrouitesse de notre corpus, ces trois caractéristiques majeures sont bien sûr davantage des *tendances* que des résultats absolus. Il reste encore à les confirmer ou à les infirmer par de nouvelles enquêtes. Néanmoins, il s'avère probant que la catégorie des "associations (à vocation) européenne(s)" regroupe en France des réalités organisationnelles, sociologiques et idéologiques fort éclatées.

La confirmation de la position stratégique de certaines associations

À l'occasion du DNE, l'intégration de l'acteur associatif dans son ensemble dans les réseaux officiels d'information et de promotion sur l'Europe aura finalement été plus ou moins en trompe-l'oeil. En effet, si de nombreuses associations ont participé à l'opération⁸⁸, l'investissement associatif aura été globalement caractérisé par la prédominance de deux réseaux particuliers qui bénéficient des ressources

⁸⁸ Les devis de manifestation nous ont permis de recenser 74 associations ou sections locales d'associations différentes. Mais ceux-ci ne comportaient pas toujours la mention de l'organisateur de l'événement labellisé : le nombre d'associations ou de sections locales impliquées dans le DNE est ainsi sans doute supérieur à cette estimation.

(organisationnelles, financières ou militantes) les plus importantes : le Mouvement européen et les Maisons de l'Europe qui vont organiser respectivement 21 et 13% des manifestations labellisées d'origine associative.

Le Mouvement européen-France:

Le Mouvement européen (ME) est sans doute la plus ancienne des associations de promotion de la construction européenne⁸⁹. Fondé en 1948, il s'agit plus précisément d'un groupe de pression apolitique ayant des connexions importantes avec la sphère politico-administrative et visant à promouvoir la construction européenne⁹⁰. Révélé au grand public lors de la campagne référendaire de 1992 (à travers la polémique sur les conférences qu'il organise en faveur du Oui, mélangeant personnalités du PS et de l'UDF), la branche

⁸⁹ La littérature consacrée au Mouvement européen est pauvre. Citons néanmoins Jean-Marie Palayret, "Le Mouvement européen 1954-1969. Histoire d'un groupe de pression", in Gérard Bossuat, René Girault (dir.), *Europe brisée, Europe retrouvée. Nouvelles réflexions sur l'unité européenne au XX^e siècle*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1994, p. 363-383.

⁹⁰ Le Mouvement européen international regroupe 30 Conseils nationaux, qui représentent la plupart des pays faisant partie du Conseil de l'Europe; et 20 ONG européennes. Il dispose d'un budget de 4 millions de francs constitué de subventions de la Commission et du Parlement européen, et des cotisations élevées de ses membres qui sont principalement des personnalités du monde politique (élus, journalistes, hauts fonctionnaires, hommes d'affaire, etc.). C'est "un mouvement de cadres qui repose sur des relais d'opinion et constitue un maillage de la société civile" selon M. Bocquet, ancien secrétaire général du Mouvement européen-France (*Profession politique*, n°100, 1993). En France, le Mouvement européen se dote d'une équipe permanente en 1991. Il compte en juillet 1997 12 associations membres, 522 adhérents (contre 817 en 1996) et 23 sections et groupes locaux. Il est présidé depuis mars 1995 par Jean-Louis Bourlanges (par ailleurs député européen) accompagné par Catherine Lalumière (député européen et ministre des Affaires européennes de 1984 à 1986) et Bernard Bosson (député-maire et ministre des Affaires européennes de 1986 à 1988).

française du Mouvement européen connaît depuis cette date une réorientation de sa stratégie en direction de l'opinion publique. Naguère concentré sur son rôle de lobbying auprès des décideurs politiques, le ME entend désormais fédérer les initiatives éparpillées en faveur de la promotion de l'Europe et surtout jouer un rôle de liaison entre les diverses associations. En privilégiant cette fonction de "plate-forme", il compte participer activement à la constitution d'une "société civile européenne" qui viendrait soutenir les institutions européennes contre les partis politiques ou les institutions nationales ou qui permettrait plus généralement de sensibiliser les citoyens à l'Europe⁹¹. Son caractère apolitique ainsi que ses ressources propres (légitimité, poids financier, connexions avec le monde politique, viviers militants, réseaux d'associations, etc.) vont ainsi lui permettre de fédérer de nombreuses initiatives et de constituer notamment le *Forum permanent de la société civile* qui regroupe une centaine d'ONG européennes représentatives de tous les pays de l'UE.

Quoiqu'il en soit, le Dialogue national pour l'Europe s'insère parfaitement dans cette stratégie d'ouverture vers les opinions publiques et d'intégration des associations européennes en France, ce qui explique le très fort investissement du ME dans l'opération. Celui-ci se sera décliné

⁹¹ Selon G. P. Orsello, secrétaire général du Mouvement européen international en 1993 "(...) les institutions ne peuvent pas réussir dans leur action si elles n'ont pas l'appui enthousiaste des militants européens" (rapport d'activité du ME, 1993, p.2). De même, selon J.-P. Wacker, Président du ME Alsace : "(...) le ME attache une importance particulière à sa première mission qui est de rassembler autour de l'idée européenne, bref de rendre

selon trois modalités principales. Tout d'abord, les diverses sections locales participent à l'organisation d'un grand nombre de manifestations labellisées (consacrées principalement aux questions institutionnelles ou liées à la citoyenneté européenne). Il est d'ailleurs à noter à ce sujet que les antennes locales du ME les plus actives sont celles d'Alsace, d'Ile de France, de Lorraine et du Nord. Ensuite et surtout, les importantes connexions de l'association avec les réseaux politico-administratifs locaux ou bien les Conseils économiques et sociaux régionaux (CESR) lui permettent d'être accréditée dans de nombreux Comités régionaux du Dialogue⁹² et de bénéficier ainsi d'une position stratégique vis-à-vis des autres associations, lesquelles ont dû passer par le ME pour obtenir le label du DNE (et les fonds afférents). Cela a surtout débouché pour ce dernier sur une fonction de représentation des associations à l'intérieur du Dialogue. (Déjà, lors de la phase de préparation de l'opération, le Mouvement européen avait largement poussé le ministère des Affaires européennes à ouvrir au maximum aux projets associatifs les possibilités de financement permises par les Comités régionaux et à leur chercher des extensions communautaires⁹³.) Dernière modalité

"l'Europe aux Européens" (tribune publiée dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* le 14 octobre 1996).

⁹² On trouve ainsi des membres du ME dans les Comités régionaux en Alsace, en Ile de France, dans les Pays de la Loire, en PACA, en Picardie, en Auvergne, en Franche-Comté, en Midi-Pyrénées, en Bourgogne ou en Aquitaine. Le ME est également représenté dans de nombreux Comités départementaux : dans le Tarn ou en Seine-Maritime par exemple.

⁹³ Ainsi le Secrétaire général du ME au ministre lors de la rencontre du 25 septembre : "Les quelques échos que nous avons de ce qui se met en place dans les Comités régionaux font que les gens viennent avec des idées et que

de participation à l'opération, les membres du Mouvement européen vont être enfin très largement sélectionnés comme "Témoins de l'Europe", dont la fonction dans le cadre du DNE est d'intervenir dans les manifestations régionales et, à l'exception des élus, dans les classes de collège afin de propager la bonne parole européenne⁹⁴. Si l'opération a donc permis de renforcer la fonction de plate-forme du Mouvement européen, elle lui a surtout prodigué de nouvelles ressources, financières certes, mais également politiques avec la reconnaissance officielle de l'importance de son rôle dans la mise en oeuvre et l'animation locale des campagnes d'information sur l'Europe.

Même si elle déborde des limites temporelles de l'opération, notons enfin que la Fête de l'Europe du 9 mai est principalement menée par le Mouvement européen qui l'a instaurée en 1992 afin de renforcer chez les citoyens le sentiment d'appartenance à l'Europe⁹⁵. En 1997, 167 manifestations organisées par le ME se sont déroulées sur le

bien sûr, la question qui se pose est : quels sont les moyens pour réaliser ces idées ? Nous savons que l'Etat n'est pas riche, mais, dans le même temps, la Commission européenne dispose de moyens importants pour assurer des campagnes d'information. Est-ce qu'une liaison est prévue entre les opérations qui seraient menées au titre du dialogue national et les disponibilités qu'a la Commission européenne pour des campagnes d'information ?" (*Les Actes de la rencontre*, p. 11).

⁹⁴ Par exemple, en région Haute-Normandie, cinq Témoins pour l'Europe sur huit sont issus de la section Seine-Maritime du Mouvement européen.

⁹⁵ L'organisation de la Journée de l'Europe est assurée par le COJE (Comité d'organisation de la Journée de l'Europe) qui apporte conseils et assistance aux organisateurs de manifestations décentralisées célébrant le 9 mai. Le COJE a élaboré une Charte qui précise quels sont les engagements à respecter pour bénéficier de cette aide : la mise en valeur des symboles de l'Europe (drapeau européen, hymne) ; la diffusion d'une information civique sur l'Europe ; et la rencontre entre citoyens des différents pays d'Europe.

territoire français. Sans la dissolution de l'Assemblée nationale, celles-ci auraient dû d'ailleurs bénéficier du label du DNE.

Les Maisons de l'Europe:

Le réseau des Maisons de l'Europe s'est également très nettement investi dans le Dialogue national pour l'Europe. Il s'agit d'associations à but non lucratif dont l'objectif principal est de sensibiliser, informer et former les citoyens à la construction européenne. La plupart du temps, elles constituent dans chaque ville le coeur d'un réseau de petites associations locales à caractère européen. En France, on compte actuellement 31 Maisons de l'Europe (la plus ancienne ayant été créée à Douai en 1954) regroupées au sein de la Fédération française des Maisons de l'Europe (FFME). Elles se veulent apolitiques, indépendantes des partis même si leurs connexions avec les autorités publiques sont parfois prononcées. En effet, les Maisons de l'Europe sont cofinancées par l'Union européenne et les collectivités locales (en 1997, la première a accordé une subvention de 11 millions de francs à la Fédération internationale des Maisons de l'Europe). Certaines obtiennent ainsi le label communautaire "Point Info Europe" qui en fait les relais officiels de l'information provenant de la Commission (DGX) et les partenaires privilégiés des divers bureaux régionaux de représentation de la Commission européenne.

Quoiqu'il en soit, la fonction informative et pédagogique de ces associations s'est parfaitement intégrée dans la philosophie du DNE. Aussi les membres des Maisons de

l'Europe voient-ils dans l'opération la reconnaissance officielle par les autorités françaises de leur rôle, ce qui explique leur forte mobilisation dans l'opération⁹⁶. En raison de leur intégration dans les circuits locaux de pouvoir, on les retrouve par exemple dans les Comités régionaux en Franche-Comté, en Ile de France, en Midi-Pyrénées, en Rhône-Alpes, en Bretagne, dans le Limousin ou dans le Nord-Pas-de-Calais. Ils constituent également, comme le Mouvement européen, un vivier important de "Témoins pour l'Europe". Enfin, de nombreux colloques sont organisés par des Maisons de l'Europe ou ont lieu dans leurs locaux⁹⁷. Bref, la position traditionnelle de celles-ci (c'est-à-dire de coordination des initiatives locales en faveur de la sensibilisation à la construction européenne) a trouvé dans le Dialogue national pour l'Europe l'occasion d'être renforcée.

On le voit donc, la position stratégique détenue par le Mouvement européen ou par les Maisons de l'Europe (c'est-à-dire une position de relais avec les réseaux notabiliaux du pouvoir, local ou national) leur permet de tenir un rôle de

⁹⁶ "La Fédération française des Maisons de l'Europe s'inscrit tout naturellement dans ce cadre [le DNE] et nous avons répondu favorablement à la sollicitation du ministre pour que nous occupions un rôle de premier plan dans l'organisation du Dialogue national, aussi bien au niveau central qu'au niveau régional" (*Citoyens d'Europe*, éditorial du N°1, octobre-décembre 1996, p.1). "Toutes nos Maisons poursuivent le même but : mieux informer nos concitoyens sur les problèmes de l'Europe. Nous avons reçu, pour la première fois, dans le cadre du Dialogue national pour l'Europe, le soutien ferme des pouvoirs publics dans cette mission" (*Citoyens d'Europe*, éditorial du N°3, avril-juin 1997, p.1).

"locomotive", parfois même de représentation, des associations dans le cadre du DNE. A cette occasion, de nombreux contacts ont ainsi été noués entre ces différents acteurs, contribuant à une intégration plus poussée de ce secteur associatif européenisé. Mais au-delà du rôle fédérateur tenu par le ME ou le réseau des Maisons de l'Europe, c'est principalement l'expression de revendications communes qui va le plus contribuer à la prise de conscience d'une spécificité des associations travaillant sur les thèmes européens.

L'expression des doléances associatives

Globalement, les manifestations organisées par les associations dans le cadre du DNE ont pour thèmes généraux les institutions européennes, la citoyenneté de l'Union, la mise en place de l'euro ou la question de la démocratie dans l'UE (et en particulier celle de l'information des citoyens). Ces choix thématiques précis permettent ainsi à ces associations d'aborder de nombreuses problématiques caractéristiques du débat sur leur ouverture à l'Europe : la subsidiarité, le fédéralisme, la question de la définition d'un statut des associations européennes, l'économie sociale et la place des associations dans l'UE ou bien leur rôle dans une "Europe des citoyens". Mais surtout, ces thèmes sont l'occasion pour les

⁹⁷ Concernant le panachage régional des Maisons de l'Europe dans le DNE, la Maison de l'Europe de Paris est de très loin la plus active devant celles du Limousin, de Languedoc-Roussillon ou de Rhône-Alpes.

associations investies dans le DNE de faire connaître, tant du public que des autorités, certaines revendications touchant à leur propre place ou à l'Europe qu'elles jugent idéale. Elles vont de même profiter du cadre du Dialogue pour interpeller, toutes les fois où cela sera possible (c'est-à-dire principalement à l'occasion des Forums régionaux), les politiques présents (ministres, hauts fonctionnaires européens, élus locaux, etc.) afin de faire avancer le règlement de certaines questions qui les concernent. Par delà ces doléances se dessinent ainsi plusieurs fonctions revendiquées par les associations, c'est-à-dire d'une certaine façon leur *identité collective*.

Un statut officiel pour les associations européennes:

La première revendication des associations impliquées dans le Dialogue national pour l'Europe, sans doute la plus récurrente⁹⁸, concerne l'adoption d'un statut européen des associations qui viendrait sanctionner définitivement leur place dans le système politique européen⁹⁹. De même, il est

⁹⁸ Michel Barnier est en effet interpellé à ce sujet dès la rencontre du 25 septembre 1996. Par la suite, il sera de nouveau questionné sur l'état d'avancement du projet lors des Forums régionaux de Champagne-Ardenne, de Languedoc-Roussillon, d'Aquitaine, de Haute-Normandie ou du Nord-Pas de Calais. Mais cette revendication se fera également largement entendre en dehors de la présence du ministre...

⁹⁹ Le statut des associations européennes proposé par le Parlement européen remonte à 1984 et a abouti à un projet de loi adopté par la Commission le 18 décembre 1991 (mais qui est resté bloqué depuis). Il vise à favoriser les regroupements internationaux des associations, considérées comme des acteurs essentiels de l'Europe des citoyens, en leur reconnaissant une personnalité juridique dans toute l'UE et en leur garantissant de nombreux avantages fiscaux. Voir à ce sujet, Dominique de Crombrughe, "Le projet de statut pour l'association européenne", in Vincent

couramment réclamé la facilitation (et la transparence) de l'accès des projets associatifs aux dispositifs communautaires qui leurs sont destinés par une meilleure information aux niveaux national et local.

Cette demande qu'un espace institutionnel et les fonds nécessaires soient officiellement reconnus au secteur associatif témoigne ainsi de la conscience, partagée par certaines associations, de constituer une véritable force collective - laquelle reste encore entravée par l'absence d'un statut uniforme ou de moyens financiers adéquats. Cette revendication statutaire se fonde sur une double auto-représentation. En premier lieu, ces associations se caractérisent par une véritable "idéologie de la proximité" et une lecture de la construction européenne fortement imprégnée par le schème haut-bas. En effet, elles se considèrent comme étant nettement plus proches et préoccupées des citoyens que ne le sont les élus européens (trop éloignés en raison de leur mode d'élection) ou les hommes politiques, qu'ils soient nationaux ou locaux. Les associations occupent en effet le terrain que ces derniers ont abandonné, celui de la solidarité, du concret, des problèmes réels¹⁰⁰. Ensuite et en conséquence de cela, les associations

de Coorebyter, dir., *Citoyens et pouvoirs en Europe. Les associations dans l'espace démocratique européen*, Bruxelles : Syros, 1993, p. 141-150.

¹⁰⁰ Un exemple parmi d'autres, l'Union féminine civique et sociale : "L'euro est un sujet d'actualité qui aura des incidences sur la vie quotidienne des Français. L'UFCS qui est un mouvement de formation et d'information civique des citoyens/consommateurs se doit d'être présente sur ce sujet (...). Une association comme la nôtre est un acteur socio-économique et un relais privilégié" (plaquette de présentation du projet Euro de l'UFCS soumis à la

européennes se voient comme les acteurs les plus pertinents d'une démocratisation de la construction européenne, d'une "Europe des citoyens" et ce, en raison, outre leur proximité, du caractère non lucratif de l'activité qu'elles mènent (ce qui les distingue des lobbies) et même du poids démographique ou économique qu'elles représentent. De ceci découlent, dans le cadre du DNE, de nombreuses actions visant à créer ce lien avec les citoyens.

Une fonction de médiation et de représentation de la "société civile européenne":

En effet, de nombreux projets ou revendications témoignent du fait que les associations entendent véritablement mener une fonction de médiation avec les citoyens européens, voire même de représentation d'une société civile européenne. Cela se décline sous divers aspects.

- Le premier d'entre eux consiste en un *rôle d'information et de formation sur les réalités de l'UE* (l'euro mais aussi les droits attachés à la citoyenneté de l'Union, le fonctionnement des institutions européennes voire même certains thèmes plus spécialisés comme le droit européen, la formation linguistique, etc.). Cette dimension pédagogique (organisation de colloques, stages pratiques ou séminaires de formation) témoigne par ailleurs des liens tissés entre ces associations et le monde de l'enseignement. Quoiqu'il en soit, tout au long et à l'issue du DNE, les associations expriment fortement leur souhait de voir initiée une réorganisation des circuits de l'information européenne en France. La centralisation de la documentation sur Sources d'Europe entraîne en effet pour

labellisation qui consiste en une enquête sur les résistances psychologiques, culturelles et pratiques des femmes à l'introduction de la monnaie unique).

elles des coûts trop importants. Il est ainsi réclamé une mise en réseau de cette information communautaire directement de la Commission jusqu'aux relais associatifs locaux qui se verraient ainsi reconnaître un rôle officiel.

- En plus d'informer-former les citoyens européens, ces associations entendent également en *défendre les droits*. Le premier d'entre eux est le droit de vote et d'éligibilité aux élections européennes et locales, sanctionné par l'article 8A du Traité de Maastricht mais que le gouvernement français n'a toujours pas traduit à cette date dans la législation française¹⁰¹. Mais le principe d'égalité motive également un investissement associatif : de nombreuses associations soulignent dans le cadre du Dialogue leur fonction de défense des droits des femmes ou des minorités et la nécessité d'inscrire ces principes dans le nouveau Traité qui sortira d'Amsterdam. De même, la dimension de mobilité de la citoyenneté de l'Union (résider et travailler dans un Etat membre) fait, elle aussi, l'objet d'une vigilance prononcée.
- Mais plus généralement, les associations présentes dans le DNE entendent représenter et *défendre des intérêts particuliers* : ceux des consommateurs, des personnes handicapées, des exclus ou bien le domaine plus vaste de la famille ou bien de la jeunesse et de l'éducation populaire (par exemple, la révision de l'article 126 du chapitre III du Traité de Maastricht relatif aux politiques en faveur de la jeunesse). Souvent d'ailleurs, c'est à l'occasion d'événements relativement spécialisés que ces revendications sont exprimées.
- Une autre fonction réclamée par les associations concerne le thème du *développement des contacts concrets entre Européens* (jumelages, échanges scolaires, voyages, etc.)

¹⁰¹ Ainsi, la Présidente de l'Union internationale des citoyens européens (UICE) interpelle le ministre sur ce thème lors de la rencontre du 25 septembre 1996. De même, l'Association sportive et culturelle des Portugais de Feyzin, en région Rhône-Alpes, organise, à l'occasion d'un événement labellisé, une pétition réclamant l'application du droit de vote des nationaux d'un Etat membre aux élections municipales.

et témoigne de la forte identité de proximité qui les caractérise (supra). Il est ainsi demandé aux institutions nationales, mais aussi locales, de favoriser ces déplacements qui sont devenus un droit du citoyen européen mais qui restent concrètement entravés par des barrières d'ordre juridique ou financier. C'est ainsi surtout d'un soutien financier (autant pour des projets ponctuels que de façon générale) qu'il s'agit ici.

- Enfin, la forte méfiance vis-à-vis des élus ou de l'administration (supra) n'aboutit pas à un isolement des associations européennes. En effet, celles-ci revendiquent un véritable rôle aux marges de la sphère politique, c'est-à-dire une *fonction de lien entre les députés européens et leurs électeurs, ou bien de formation des élus locaux sur les réalités de l'UE*. De là découlent de nombreuses initiatives dans le cadre du DNE visant à faire se rencontrer certains députés bruxellois et le grand public (comme par exemple les "Matinées de dialogue avec des députés européens" sur le thème de la vie quotidienne des députés européens organisées auprès de classes de collégiens ou de lycéens par l'Association Jean Monnet). En effet, de nombreux députés européens voient dans les rencontres organisées par ces associations l'occasion de se faire connaître de leurs électeurs ; le DNE aura ainsi permis de consolider des liens qui existaient déjà entre les parlementaires européens et les acteurs associatifs travaillant sur divers thèmes européens¹⁰².

Ainsi, les associations profitent-elles du cadre du Dialogue national pour l'Europe pour faire entendre leur voix et revendiquer l'exercice de certains rôles que seules elles (en raison de leur proximité) peuvent remplir : celui d'interface entre le haut et le bas mais aussi, plus fondamentalement, de vecteur d'une démocratisation de la construction européenne.

Une fonction de propositions institutionnelles et de prospective politique:

Concernant ce dernier aspect, quelques associations investies dans le Dialogue abordent des questions institutionnelles et plus directement politiques, adoptant même, dans le contexte des négociations finales de la CIG, certaines propositions d'ordre constitutionnel (afin de les voir figurer sur le Traité d'Amsterdam). Cette fonction de prospective politique concerne surtout des associations les plus politisées et les plus proches des sphères du pouvoir, national mais surtout communautaire : le Mouvement européen, les divers mouvements fédéralistes ainsi que des clubs politiques plus ou moins constitués autour de certains députés européens (l'association Confrontations présidée par Philippe Herzog par exemple) ou de personnalités politiques nationales (la Convention libérale, européenne et sociale dirigée par Charles Millon).

Globalement, les propositions institutionnelles de ces associations européennes vont, par delà leur diversité, dans le même sens : celui d'un renforcement des procédures démocratiques dans le fonctionnement des institutions européennes couplé à d'une réorientation de la construction européenne vers une tonalité plus sociale et fédérale. Citons entre autres : l'accroissement des pouvoirs du Parlement

¹⁰² Voir à ce sujet le chapitre "Le Parlement et la société civile" de l'ouvrage de Marc Abélès (*La vie quotidienne au Parlement européen*, Paris : Hachette, 1992, p. 303-363).

européen (véritable co-législation, pouvoir de contrôle sur la Commission, etc.) et surtout un nouveau mode d'élection de ses députés (afin de les rapprocher de leurs électeurs) ; l'inscription des droits fondamentaux du citoyens européen dans le Traité révisé et la transparence des décisions européennes les concernant ; un principe de subsidiarité accru et clarifié ; la communautarisation des politiques de lutte contre le chômage et l'exclusion ; l'intégration dans le nouveau Traité d'Amsterdam du Protocole social ; la reconnaissance européenne des services publics, etc.

Quoiqu'il en soit (et en dépit de l'échec de la majorité des revendications associatives, notamment constitutionnelles), l'action multiforme des associations dans le cadre du Dialogue national pour l'Europe dessine les contours, certes encore flous, d'une identité spécifique, celle d'interface entre les citoyens de l'Union et les institutions européennes. Par là même, ces associations se verraient-elles bien créditées d'un rôle actif, *politique* dans la construction européenne ou dans le fonctionnement de l'Union. Et c'est peut-être à travers cet aspect-là que l'intégration communautaire pose une des questions les plus intéressantes à la science politique : *quelles sont les modifications que la construction européenne apporte à des systèmes d'acteurs politiques que l'on croyait pourtant bien stabilisés et rigides ?*

* *

Du point de vue des associations, le Dialogue national pour l'Europe peut donc être considéré comme un moment important. À l'absence de définition objective du "secteur associatif européen" (dont l'objet social soit explicitement lié à la construction européenne et dont on puisse déterminer avec précision le nombre d'acteurs) succède maintenant une phase d'auto-définition, de construction endogène d'un groupe associatif particulier que l'opération du ministère des Affaires européennes aura permis de révéler. Pour autant, il convient d'en éviter toute réification, toute unité illusoire et artefactuelle : aujourd'hui, les associations européennes en France ne sont pas (encore ?) passées du stade de nébuleuse informelle à celui de force politique pérennisée, cristallisée dans des structures, tant il s'agit d'un secteur éclaté, mouvant et disparate. En raison de barrières juridiques ou financières qui demeurent, il n'y a toujours pas véritablement d'acteur associatif actif, porteur de représentations et de stratégies communes.

Mais cette situation de faiblesse ou d'incomplétude peut évoluer. Les suites du Dialogue et les réponses gouvernementales qui ont été faites aux doléances associatives peuvent en effet mener, à l'avenir, à une amélioration de la situation des associations européennes. Ainsi, le rapport rédigé par M. Curien sur le thème de l'identité entend t-il favoriser en France le développement d'une "société civile à l'heure européenne" et propose notamment dans ce but de créer un statut européen de l'association. De même, Pierre Moscovici semble, tout comme son

prédécesseur, jouer la carte du partenariat avec le monde associatif lors d'une rencontre avec les associations européennes, le 17 décembre 1997. Enfin, l'instrument institutionnel lourd qu'est Sources d'Europe réoriente depuis février 1998 sa stratégie de diffusion de l'information européenne en s'appuyant de plus en plus sur les acteurs associatifs locaux et en leur ouvrant, sur le modèle des Maisons de l'Europe, ses locaux. Tous ces signes témoignent d'une reconnaissance du rôle fondamental joué par les associations dans le développement d'une Europe humaine, plus proche de ses citoyens : mais rien n'indique encore que ce rôle dépassera la simple prestation déléguée de services.

**Conclusion : Le Dialogue national pour l'Europe face aux
réalités**

O. CHERKI-THORENT, A. DAVID, A. FOUX, G. ORIGNAC,
J. WEISBEIN

Brutalement interrompu en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale, le Dialogue national pour l'Europe aura bénéficié pour autant du temps nécessaire à son déploiement. Les principaux objectifs assignés à l'opération ont-ils été atteints?

1- Ecouter ce que les Français ont à dire en matière européenne. En raison des filtres organisationnels en amont ainsi que sociologiques en aval, ce n'est pas l'opinion des Français sur la construction européenne que le Dialogue aura permis de recueillir. La réelle volonté d'écouter s'est en effet finalement révélée obérée par le poids des contraintes sociales entourant la question européenne (élitisme, hégémonie de certaines associations) ou par les habitudes administratives et politiques (centralisations régionales, inaccoutumance à faire remonter les informations ou à fonctionner en réseaux, brouillages politiques, etc.).

2 - Informer les Français sur les réalités régionales et les échéances proches de la construction européenne. La réalité informative du Dialogue (notamment en ce qui concerne les échéances européennes proches comme la monnaie unique

ou la CIG) est un succès. Tant le public interrogé que les opinions publiques régionales le soulignent. La diffusion massive de documentation (communautaire ou autre) sur tout le territoire français, la diversité des supports et des formes qu'elle a prise, l'utilisation du serveur *3615 Europe*, l'implication dans l'opération des médias régionaux ont en effet largement contribué à la dimension didactique de l'opération¹⁰³.

3 - Dégager des perspectives. Un rapport d'orientation devait être rédigé sur la base des enseignements du Dialogue autour du triptyque sûreté-prospérité-identité. L'idée sous-tendue était que l'Europe apporte davantage de sûreté et de prospérité aux Français, tout en respectant leur identité nationale et régionale. Or dans l'analyse des débats, ces trois volets sont apparus inopérants pour synthétiser la réalité de ceux-ci : multiplicité des enjeux abordés, complexité de leur mise en relation, diversité des niveaux de leur perception, etc. Quelques enseignements intéressants auront néanmoins été recueillis et qui restent opérationnalisables dans des politiques publiques : pérennisation des Comités régionaux du Dialogue pour fédérer les initiatives menées en régions autour du projet européen, mise en réseau de Sources d'Europe, reconnaissance des acteurs associatifs et consulaires comme

¹⁰³ Encore peut-on s'interroger avec Dominique Wolton sur la pertinence de ces modes de communication rationnelle, où l'information est déconnectée de l'opinion (Dominique Wolton, *Naissance de l'Europe démocratique*, Paris : Flammarion Poche, 1997). Eric Dacheux souligne pour sa part l'absence d'une véritable identité européenne qui puisse fonder la politique de communication de la DG X et lui donner de l'efficacité ("L'Europe en quête de

partenaires privilégiés, etc. Les rapports rendus par les membres du Comité national du Dialogue (MM. Curien, Delevoye et Mme Lambert) font des propositions dans ce sens. La balle est, pour l'heure, dans le camp du cabinet du nouveau ministre des Affaires européennes, M. Moscovici.

4 - Organiser un débat respectueux de la décentralisation.

L'esprit et la lettre des lois de 1982 ont été pleinement respectés à travers le Dialogue. Il n'y a pas un Dialogue national pour l'Europe mais bien vingt-six Dialogues régionaux pour l'Europe tant les modalités d'organisation, les acteurs impliqués ou parfois même les thématiques divergent d'une région à l'autre. Cela aura permis à la fois de bénéficier des avantages de la décentralisation (plus grande proximité avec les citoyens, régionalisation des thématiques et de la documentation distribuée, etc.) mais également d'en subir les inconvénients (importance des Exécutifs régionaux et des élus locaux, politisation en creux de l'opération, concentration géographique des événements qui a entravé l'irrigation en profondeur de l'espace français, etc.).

5 - Ouvrir le Dialogue à la "société civile". La volonté d'ouverture aux divers représentants de la "société civile" est indéniable (comme en témoignent de nombreux comptes-rendus des réunions organisées à Paris par la cellule de coordination du Dialogue pour les correspondants

sens. Plaidoyer pour une autre politique de communication de l'Union européenne", *Futuribles*, septembre 1997, p. 39-60).

préfectoraux en charge de l'opération). Néanmoins, ce volontarisme n'a pas pu s'affranchir de certaines réalités telle la nouveauté que représentent les questions européennes pour ces acteurs (faible structuration du tissu associatif européen, isolement de certains acteurs comme les entreprises, etc.). Ce sont finalement les représentants les plus institutionnalisés de la société civile qui ont organisé les événements auxquels a participé par ailleurs un public sociologiquement déterminé.

6 - Favoriser les conditions d'un débat serein et pacifier l'enjeu européen. Durant l'opération, les aspects liés à la politique partisane ont été délibérément contournés ou euphémisés, tant dans son organisation (faible présence des formations opposées à Maastricht, choix de thèmes politiquement neutres et mise entre parenthèses des étiquettes partisans) qu'à travers son déroulement (faible politisation du public, aspect plus informatif que conflictuel des débats). La politisation, lorsqu'elle a émergé, ne s'est faite qu'à la marge. De ce point de vue, le Dialogue a bien favorisé les conditions d'un débat apaisé sur les questions européennes... lequel ne résistera pas à la campagne législative des mois de mai-juin.

Au total, le Dialogue national pour l'Europe apparaît bien à la fois comme un échec, à la fois comme un succès. Selon nos précédents critères, l'opération obtient un score moyen de trois sur six. Quoiqu'il en soit et au delà de son succès ou non, la question la plus importante reste celle de son devenir. Après la dissolution de l'Assemblée nationale et l'alternance de juin

1997, deux pistes s'ouvrent en effet à la nouvelle équipe en charge des Affaires européennes quant aux suites à donner à l'opération. Soit il s'agit de structurer un réseau informatif qui préexistait au DNE (mais dont celui-ci a permis de révéler les carences), soit il s'agit de maintenir en place et de pérenniser le réseau d'animation constitué par les Comités régionaux.

Pour l'instant, il semble que la première piste soit la plus facile (et la moins coûteuse) à suivre. Un audit a été ainsi mené par la DGX et le gouvernement français sur Sources d'Europe et a abouti à une réorientation de la stratégie de cet instrument d'information : mise en réseau de l'information européenne et constitution de relais territoriaux pour diffuser la documentation, pérennisation du serveur *3615 Europe* et ouverture d'un site Internet, partenariat accru avec les associations, etc. Mais le principe de déplacements ritualisés sur le terrain du ministre délégué aux Affaires européennes semble avoir également survécu au passage de Michel Barnier. La nouveauté est la tonalité fortement sociale qui est recherchée.

"Je vais poursuivre, mais de façon sensiblement différente, ce que faisait mon prédécesseur, c'est-à-dire engager effectivement un dialogue décentralisé, mais avec un contact très fort avec les forces économiques et sociales (...) Quel est l'objectif de ces déplacements ? C'est de consacrer une journée entière à rencontrer dans une région toutes les populations, de leur expliquer l'intérêt de la construction européenne, de sa poursuite, de répondre à leurs inquiétudes et de susciter le débat" (Pierre Moscovici, conférence de presse lors de la présentation du sondage d'opinion "Les Français et l'Europe", Paris, le 25 septembre 1997).

Finalement, malgré son échec apparent (sans doute dû à une ambition trop élevée), le Dialogue national pour l'Europe constitue peut-être un véritable point de départ, l'indice d'une transformation affectant le douloureux rapport qu'entretiennent les acteurs politiques français et la question européenne. L'avenir lui donnera-t-il raison ? En effet, il mêle certains aspects qui apparaissent de plus en plus intimement liés avec et par l'intégration communautaire : les régions contre les administrations centrales, la participation des citoyens, le poids des acteurs non gouvernementaux, l'aggiornamento des élites nationales, la politisation accrue des enjeux européens etc. Ironie du sort, le Dialogue national pour l'Europe sera finalement la victime du travers qu'il était censé conjurer, à savoir l'utilisation électorale et partisane de la question européenne. Sa victoire, si victoire il y a, ne lui sera donc décernée qu'à titre posthume.